

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales
et des Sciences de Gestion



Mémoire de fin d'études

*En vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sciences financières et comptabilité*

Spécialité : Finance d'entreprise

Thème :

**Importance de l'analyse financière de la situation de
l'entreprise par le Compte de Résultat dans le cadre du SCF :
Cas de l'entreprise Electro-Industries.**

Présenté par :

BOUHOUF Lamia
BOUREKH Wyssam Dihya

Directrice de Recherche :

BEKOUR Farida épouse AMOKRANE

Devant le jury composé de :

Mme IGUERGAZIZ Wassila, Maître de Conférences/Classe B, UMMTO, **Président du Jury**
Mme BEKOUR Farida épouse AMOKRANE, Professeure, UMMTO, **Directrice de Recherche**
Mme BOUBEKEUR Saliha, Maître Assistant/Classe A, UMMTO, **Examinatrice**



Promotion 2020/2021



Remerciements

Au bon Dieu, seul créateur, le tout puissant, le tout clément, nous nous prosternons le Remercions infiniment de nous avoir beaucoup aidées dans notre cursus scolaire d'une part, et l'élaboration de notre présent et modeste mémoire, d'autre part.

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui on voudrait témoigner toute notre reconnaissance.

Nos remerciements sont adressés tout particulièrement à notre promotrice Mme AMOKRANE Farida, enseignante à la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou pour sa disponibilité et ses valeureux conseils, orientations et recommandations dont nous avons tiré profit tout au long des étapes de préparation du présent mémoire.

Nous tenons à remercier spécialement Mme SAADOUNE, chargée du suivi de notre travail au sein de l'entreprise Electro-Industries, pour son soutien, sa patience et ses judicieux conseils qui nous ont considérablement aidées dans l'élaboration de ce mémoire.

Enfin, nous allouons nos vifs remerciements pour tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la conception de ce travail.



Dédicace

Je dédie ce modeste travail

Aux deux personnes qui m'ont soutenu tout au long de ma vie et de mes études, à mes très chers et précieux parents, ma mère et mon père.

Aujourd'hui je suis très fière de pouvoir enfin vous offrir le fruit de plusieurs années de travail. J'ai la jouissance de vous dédier ce travail, veuillez y trouver le témoignage de mon grand amour et de ma profonde reconnaissance. Je vous souhaite la bonne santé, la joie de vivre et que Dieu vous garde.

A

Mon cher frère Amine

Mes sœurs : Khedoudja et Dyhia

Mes cousines : Samira, Sarah, Fayza, Fatma, Tinhinane, Hanane, et Alicia

Mes meilleurs amis : « Yacine » et Dyhia

Mes camarades de classe

Ma binôme Wyssam et sa famille.

Lamia



Dédicace

Je dédie ce modeste travail

*A ma très **chère mère** qui m'a soutenue et que dieu la protège*

*A la mémoire de mon très **chère père** que dieu l'accueille dans son vaste paradis*

A toutes mes sœurs qui ont toujours été présentes pour moi, qui m'ont tout donné, qui m'ont soutenu et encouragé dans mes études qu'elles puissent trouver ici l'expression de ma plus profonde gratitude, et que dieu les protègent

*A toute la famille **ZAFFANE** et **BOUREKH***

A tous mes proches : cousins et cousines, oncles et tantes.

*Mes meilleurs amis **Anis** et **Selma***

*Ma binôme **Lamia** et sa famille*

Wyssam Dihya

Liste d'abréviation

- BT** : Basses Tensions
- CE** : Commission Européenne
- CR** : Compte de Résultat
- CSC** : Conseil Supérieur de la Comptabilité
- CAF** : Capacité d'Autofinancement
- CEI** : Commission Electrotechnique Internationale
- CA** : Chiffre d'Affaires
- DIN/VDE** : Institut Allemand des Normes/ groupe allemand d'électricité
- DCM** : Direction Commercial et Marketing
- DAA** : Direction Achat et Approvisionnements
- DRHO** : Direction des Ressources Humaines et Organisation
- DFC** : Direction Finances et Comptabilité
- DDIP** : Direction Développement Industriel / Partenariat
- EVCP** : Etat de Variation des Capitaux Propres
- EI** : Electro-Industries
- EPE** : Entreprise Publique Economique
- ENEL** : Entreprise Nationale des Industries Electrotechniques
- EBE** : Excédent Brut d'Exploitation
- HZ** : Hertz
- HT** : Hors Taxe
- IBE** : Insuffisance Brute d'Exploitation
- IASB**: International Accounting Standards Board
- IFRS**: International Financial Reporting Standard
- IAS**: International Accounting Standards
- IBS** : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
- JORA** : Journal Officiel de la République Algérienne
- JOUE** : Journal Officiel de l'Union Européenne
- KDA** : kilo Dinars
- MBA** : Marge Brute d'Autofinancement
- MT** : Moyenne Tension
- ONAN** : Oil Natural Air Natural
- OMC** : Organisation Mondiale du Commerce

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PCN : Plan Comptable Nationale

PCG : Plan Comptable Général

RN : Résultat Net

SCF : Système Comptable Financier

SPA : Société Par Action

SF: Stock Final

SI: Stock Initial

SIG : Soldes Intermédiaires de Gestion

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

TFT : Tableau des Flux de Trésorerie

TCR : Tableau Des Comptes Des Résultats

UPT : Unité Prestation Technique

UTR : Unité Transformateurs

UME : Unité Moteurs Electrique

U : Unité

VDE: Verband Deutscher Elektrotechniker

VA : Valeur Ajoutée

X° : Production

Liste des figures

Figure N° 01 : Architecture du Compte de Résultat.

Figure n°02 : La formation des Soldes Intermédiaires de Gestion.

Figure N°3 : Organigramme de l'entreprise Electro-Industries.

Figure N°04 : Organigramme du département finance et comptabilité.

Liste des graphes

- Graphe N°01** : Clientèle d'Electro-Industries en fonction du chiffre d'affaires
- Graphe N°02** : Effectif de l'entreprise Electro-Industries (mars 2018).
- Graphe N°03** : Evolution du ratio de consommation intermédiaire par rapport à la production.
- Graphe N°04** : Evolution de la consommation intermédiaire par rapport au chiffre d'affaires.
- Graphe N°05** : Evolution du taux de marge brute.
- Graphe N°06** : Evolution du résultat ordinaire sur le chiffre d'affaires.
- Graphe N°07** : Evolution du taux de marge nette.
- Graphe N°08** : Evolution du ratio de charges financières par rapport aux produits financiers.
- Graphe N°09** : Evolution du chiffre d'affaires.
- Graphe N°10** : Evolution du taux d'intégration.
- Graphe N°11** : Evolution du ratio de rentabilité d'activité.
- Graphe N°12** : Evolution du ratio de la rentabilité globale.
- Graphe N°13** : Evolution du ratio de la rentabilité nette d'exploitation.
- Graphe N°14** : Evolution de la VA revenant à l'entreprise.
- Graphe N°15** : Le ratio d'absorption de la VA par les impôts et taxes.
- Graphe n°16** : Evolution du ratio de la VA revenant aux salariés.
- Graphe N°17** : Evolution de ratio de répartition de la valeur ajoutée sur les charges financières.
- Graphe N°18** : Evolution de la CAF.

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : La liste des normes internationales relative au CR.

Tableau N°02 : CA et effectif dans les différentes activités.

Tableau N° 03 : La nomenclature des comptes selon le SCF.

Tableau N° 04 : Bilan (Actif).

Tableau N° 05 : Bilan (passif).

Tableau N° 06 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode directe).

Tableau N° 07 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode indirecte).

Tableau N° 08 : Modèle de l'état de variation des capitaux propres.

Tableau N° 09 : Présentation du Compte de Résultat par nature.

Tableau N°10 : Représentation du Compte de Résultat par fonction.

Tableau N°11 : Avantages et inconvénients du compte de résultat.

Tableau N°12 : Etablissement du tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion.

Tableau N°13 : Les différents ratios de gestion.

Tableau N° 14 : Les différents ratios de rentabilité.

Tableau N°15 : Les politiques de gestion étudiées dans le CR.

Tableau N°16 : Le calcul de la CAF par la méthode additive (en KDA).

Tableau N° 17 : Le calcul de la CAF par la méthode soustractive.

Sommaire

Liste des abréviations	IV
Liste des figures	VI
Liste des graphes	VII
Liste des tableaux	VIII
Introduction général	01
Chapitre I : Les normes internationales IAS/IFRS et le SCF algérien.....	06
Section 01 : Les normes internationales IAS/IFRS	08
Section 02 : Aperçu sur le système comptable financier (SCF).....	15
Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers	26
Section 01 : Généralités sur l'analyse financière.....	28
Section 02 : Les documents de base de l'analyse financière et l'importance de l'analyse par le compte de résultat	31
Chapitre III : Etude de cas pratique au sein de l'entreprise Electro-Industries d'Azazga	70
Section 01 : Aperçu général sur l'entreprise Electro-Industries	72
Section 02 : Analyse de l'entreprise d'Electro-Industries	84
Conclusion générale	105
Bibliographie	110

Introduction Générale

Introduction générale

Aujourd'hui les entreprises évoluent dans un environnement incertain changeant et en perpétuelle évolution. De ce fait, des méthodes d'analyse rationnelles deviennent une nécessité primordiale pour les entreprises. L'une de ces méthodes est bien l'analyse financière qui est un outil de communication de l'entreprise avec son environnement, non seulement, sur le plan financier mais aussi sur le plan industriel et commercial. L'analyse financière se rapporte donc à l'évaluation méthodologique de la situation financière de l'entreprise, à l'interprétation des résultats et à la prise de décisions.

L'analyse financière a pour but de fournir une vision synthétique qui fait ressortir la réalité de la situation de l'entreprise à travers les informations contenues dans les états financiers. L'information comptable présentée dans ces états financiers, établis par l'entreprise, constitue la matière première de l'analyse financière. En effet, les états financiers synthétisent de façon claire et structurée les événements qui ont affecté une entreprise tout au long de son existence. Ces états contiennent toutes les informations nécessaires à l'étude de la situation de l'entreprise. Ces informations peuvent alors concerner l'état de sa structure financière, de la composition de son patrimoine, de l'évaluation de ses performances et de la mesure de sa rentabilité et donc de sa politique de gestion et de développement.

Par ailleurs, la globalisation financière, entre autres, a induit la normalisation du système comptable, ce qui a amené tous les pays à adapter tous leurs systèmes comptables à cette nouvelle normalisation. Ainsi, dans un monde où les capitaux, les marchés et les entreprises sont internationaux, l'analyse financière doit aussi être internationale pour mettre à niveau les comptabilités des entreprises. La normalisation comptable internationale est alors faite dans ce cadre : le cadre des normes IAS/IFRS. Ces nouvelles normes sont adaptées par l'ensemble des pays du monde. L'objectif est, entre autres, de faciliter les échanges économiques et le financement.

L'Algérie, faisant partie de cet environnement, est tenue donc de répondre au mode induit par les nouvelles normes comptables et financières et adapter par conséquent, son système comptable et la présentation de ses états financiers. De ce fait, c'est depuis 2009 qu'il y a eu l'introduction du nouveau système comptable désigné par le Système Comptable Financier (SCF). Ce dernier a apporté des modifications dans la présentation de l'information comptable et financière. L'objectif est de suivre la réglementation internationale relative à la présentation des états financiers qui vise à promouvoir un jeu de

Introduction générale

normes comptables applicables au niveau mondial. Ces états représentent la base de tout système d'aide à la décision. En effet, ces états financiers constituent un support de communication de l'entreprise avec toutes ses parties prenantes.

L'analyse de cet état permet de mesurer et d'analyser l'évolution de la performance de l'entreprise sur tous les plans : de gestion, d'investissement, de financement, d'approvisionnement, de création et de répartition de richesse, de production, etc.

Ainsi, dans le contexte algérien, le système comptable est celui désigné par le SCF (Système Comptable Financier), dont son élaboration est inspiré des normes IAS/IFRS. Dans ce SCF sont présentés les états financiers que toute entreprise est tenue d'élaborer à la fin de chaque exercice comptable. Ces états sont relatifs au bilan, au CR, au TFT, TAFP et à l'annexe.

Dans le cadre de ce travail de recherche, notre étude porte sur un seul état financier qui est le compte de résultat (CR). Cet état financier regroupe toutes les opérations qui sont à l'origine de l'activité de l'entreprise durant un exercice.

I. Problématique et hypothèses de travail :

L'économie et les entreprises actuelles se trouvent dans un environnement qui est très concurrentiel, de ce fait pour assurer sa survie et sa performance et garder ses parts de marché, les entreprises sont contraintes de faire une analyse de manière permanente de leur situation économique et financière. Pour l'analyse financière, l'entreprise se réfère à l'analyse des documents comptables. Pour analyser ces documents, les entreprises utilisent l'analyse financière.

Ainsi, notre travail porte sur l'importance de l'analyse financière par le compte de résultat. Notre choix de cas pratique est porté sur l'entreprise Electro-Industries (EI) d'Azazga. Le choix de cette entreprise s'explique par les diverses raisons suivantes :

- EI est une grande entreprise dans le domaine de l'industrie ;
- EI est une entreprise qui a toujours participé dans la fonction des étudiants et des stagiaires des différents centres de formation ;
- EI est une grande entreprise qui a résisté à tous les changements qui a connu l'économie algérienne ;
- EI est une entreprise qui participe dans le développement économique de la région par, entre autres, l'emploi d'une main d'œuvre importante ;

Introduction générale

- De plus, EI est l'entreprise qui a bien accepté de nous recevoir et d'être à l'écoute et répondre à nos questions.

De ce fait, l'analyse financière du Compte de Résultat de l'entreprise EI va nous permettre d'analyser les différentes politiques de gestion, d'analyser leurs évolutions et de déterminer les actions pour l'amélioration de sa gestion et de sa rentabilité.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique de recherche que nous posons par la question principale suivante :

Est ce que l'analyse du Compte de Résultat nous permet d'étudier les différentes politiques de gestion de l'entreprise ?

Afin de pouvoir répondre à notre problématique, nous avons soulevé les trois questions secondaires suivantes :

1. Quelle est l'importance de l'analyse financière du CR ?
2. Quels sont les comptes composant cet état financier dans le cadre du SCF ?
3. Quelles sont les différentes politiques de gestion qui peuvent être analysées par le CR ?

Afin de répondre à la question principale ainsi qu'aux questions secondaires, nous avons formulé deux hypothèses de travail suivantes :

- **La première hypothèse** : Le CR élaboré par l'entreprise EI satisfait à toutes les règles définies dans le SCF ;
- **La seconde hypothèse** : L'entreprise EI utilise le CR comme un outil de gestion et non seulement un état financier qu'il faut élaborer à la fin de l'année.

II. Choix du thème

Le choix du sujet traité dans ce travail a été motivé par le fait qu'une analyse financière par le compte de résultat fait ressortir toutes les différentes politiques de l'entreprise de se fait, de manière de s'ingérer dans les décisions de gestion de l'entreprise. Nous sommes convaincu qu'une analyse par le compte de résultat permet à l'entreprise de connaître sa situation réelle, de faire ressortir ses points forts et ses points faibles, ainsi de cerner les problèmes et leurs trouver des solutions.

III. Méthodologie de travail

Pour la préparation de ce travail de mémoire de fin d'étude portant essentiellement sur l'importance de l'analyse financière par le compte de résultat, dans le cas de l'entreprise « EI », nous avons suivi une méthodologie de recherche théorique et empirique :

- Théorique en nous basant sur la recherche documentaire dans les bibliothèques de notre faculté et de l'université « BASTOS ». Ceci nous a permis de consulter des ouvrages, des thèses et mémoires liés à notre thème de recherche.
- Empirique sur la base de l'analyse des documents mis à notre disposition par l'entreprise « EI » et sur la base des entretiens que nous avons eu avec la responsable chargée de nous suivre dans notre stage.

VI. Structure de recherche

Suivant notre recherche documentaire nous avons structuré ce travail en trois(03) chapitres :

- Le premier chapitre porte sur le système comptable et financier et les normes internationales IAS/IFRS ;
- Le second chapitre est relatif à l'analyse financière et à l'analyse du compte de résultat ;
- Le troisième chapitre est consacré à la présentation de l'entreprise « EI » d'Azazga et à l'étude du CR.

Chapitre I :
Les normes internationales IAS/IFRS et le SCF algérien

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Depuis quelques années, l'IASB (International Accounting Standards Board) s'est fixé comme objectif l'élaboration d'un corps complet de normes baptisées IFRS (International Financial Reporting Standard) qui vise principalement à généraliser la norme de la juste valeur, ainsi qu'à réduire des options ouvertes dans les normes émises précédemment à savoir les IAS. L'objectif étant d'assurer une meilleure comptabilité présentée dans les états financiers. On assiste alors à une véritable tendance vers un référentiel international.

L'Algérie n'est pas en reste, vu qu'elle fait partie de cet ensemble économique s'ouvrant au mode de fonctionnement d'une économie qui devrait s'accommoder à des conditions imposées aux entreprises en matière de normalisation comptable et de présentation des états financiers.

A ce titre, dans ce chapitre qui fera l'objet de deux sections, nous allons présenter :

- **La première section** porte sur la présentation des normes internationales IAS/IFRS.
- **La deuxième section** est consacrée à l'étude du système comptable financier.

Section 01 : Les normes internationales IAS/IFRS

1. Définition des normes IAS/IFRS

Les normes IFRS sont l'ensemble des normes internationales d'informations financières qui sont destinées à standardiser la présentation des données comptables qui sont échangées au niveau international. Ces normes sont éditées par l'IASB qui est une structure implantée à Londres. Les membres de cette structure sont nommés par un conseil d'administration localisé aux Etats- Unis dans l'Etat du Delaware. Ces normes remplacent depuis 2005 celles déjà labellisées IAS. Toutefois, il est à noter qu'on trouve toujours certaines normes labellisées IAS (international accounting standards). Dans les deux normes, l'objectif est de mettre en place un modèle comptable harmonisé qui favorise les échanges internationaux.¹

Les normes comptables internationales constituent un ensemble de références de haute qualité portant sur la comptabilité. Leurs procédures d'élaboration relèvent de la compétence formelle d'experts, nommés en raison de leur expérience et de leur niveau, et leur champ d'application déborde de l'espace d'un seul Etat².

2. Champ d'application des normes IAS /IFRS

L'adoption et l'application des normes comptables internationales au sein de l'Union Européenne sont régies par le règlement n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 publié au Journal Officiel de la Commission Européenne (JOCE) le 11 septembre 2002. En vertu de l'article 4 de ce règlement, l'application du référentiel de l'IASB, tel qu'adopté par la Commission européenne (CE) après avis du Comité de réglementation comptable (*Accounting Regulatory Committee*) et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), est obligatoire dans les comptes consolidés des sociétés cotées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005³. Ce règlement prévoit également, dans son article 05, un choix laissé à chaque Etat membre d'autoriser ou d'obliger les sociétés à appliquer le référentiel de l'IASB adopté par la Commission Européenne (CE) dans les comptes autres que ceux consolidés des sociétés cotées, en revanche les autres sociétés n'ont aucune obligation en la matière, les PME peuvent aussi les respecter en se basant sur un référentiel simplifié baptisé "référentiel IFRS entités privées" ou "IFRS PME".

¹ Obert R. « Comptabilité approfondie et révision », 5^e édition Dunod, Paris, 2004, p.24.

² Klee.L, « normes comptables internationales », encyclopédie de comptabilité, édition Economica, 2000. P.919.

³ Obert R. « Pratique des normes IAS/IFRS », Edition Dunond , Paris, 2003,p.35.

3. Les principes des normes IAS/IFRS :

De manière générale, on trouve huit (08) principes qui définissent les normes IAS/IFRS. On trouve les principes de :

- primauté de la substance sur la forme ;
- l'approche bilancielle ;
- neutralité ;
- prudence ;
- valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs ;
- priorité accordée à la vision de l'investisseur ;
- la place importante accordée à l'interprétation ;
- l'information comptable.

3.1 La primauté de la substance sur la forme :

Le principe comptable de prééminence de la réalité sur l'apparence est à la base de la fiabilité de l'information financière. Le respect de ce principe comptable conduit à enregistrer et à présenter dans les états financiers les opérations effectuées par l'entité conformément à leur nature et à leurs réalités financière et économique sans s'en tenir à leur statut juridique.

3.2 L'approche bilancielle :

Les normes internationales IAS/IFRS priorisent le bilan sur le compte de résultat , ceci est justifié par le fait que le bilan représente une « photographie » du patrimoine de l'entreprise qui permet son évaluation, et plus précisément de savoir après retraitement combien elle vaut et si elle est solvable.

3.3 Le principe de neutralité :

Pour être fiable, l'information contenue dans les états financiers doit être sans partie prise. En effet les états financiers ne sont pas neutres si par la sélection ou la présentation de l'information influencent les prises de décisions ou le jugement afin d'obtenir un résultat ou une solution prédéterminée.

3.4 Le principe de prudence :

La prudence est définie comme la prise en compte d'un certain degré de précaution dans la formulation de jugements nécessaires pour préparer les estimations dans des conditions d'incertitude. L'objectif est d'éviter à ce que les actifs et les produits ne soient surévalués et que les passifs et les charges ne soient pas sous évalués.

3.5 La valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs :

La juste valeur est une norme comptable qui a été définie par l'organisation internationale de normalisation comptable (IASB) au début des années 2000 consistant à valoriser, à la date de clôture du bilan, les actifs et les passifs des grandes entreprises selon leur valeur de marché ou à défaut selon leur valeur calculée par la somme actualisée des flux de revenus attendus par leur utilisation.

3.6 La priorité accordée à la vision de l'investisseur :

L'investisseur apporte une ressource financière, les entreprises sont alors tenues de transmettre des informations sur l'utilisation faite de leurs ressources.

Le CR est alors un document qui fait ressortir tous les efforts effectués par l'entreprise pour créer de la richesse. L'investisseur est par conséquent, intéressé par la richesse créée ainsi que par la rentabilité nette de l'entreprise pour décider soit de continuer ou non dans l'entreprise.

3.7 La place importante accordée à l'interprétation :

Il ne suffit pas de faire une simple visualisation des documents financiers pour faire ressortir une conclusion concernant la gestion de l'entreprise, mais plutôt d'interpréter tous les résultats obtenus et toutes les informations financières de l'entreprise.

3.8 L'information comptable :

L'information comptable doit être « intelligible », « pertinente », « d'une importance relative » et « fiable ». Ainsi, les normes IFRS posent davantage des principes plutôt que des règles, ce qui laisse aux entreprises une relative marge de manœuvre.

4. Le compte de résultat dans le cadre des normes IAS/IFRS :

Dans les normes IAS/IFRS, le compte de résultat (CR) demeure toujours le deuxième document comptable, autrement dit le deuxième état financier. A ce titre, dans le tableau n°1, nous présentons la liste des normes internationales portant sur le contenu du compte de résultat.

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Tableau N°01 : La liste des normes internationales relative au CR

N °de la norme	intitulé	objectif	Champ d'application
IAS01	Présentation des états financiers	Cette norme prescrit la base de présentation des états financiers à usage général. Elle énonce les dispositions générales relatives à la présentation des états financiers, des lignes directrices concernant leurs structures et les dispositions minimales en matière de contenu.	<p>l'entité applique cette norme pour établir et présenter les états financiers à usage général.</p> <p>cette norme ne s'applique pas à la structure et au contenu des états financiers intermédiaires, elle s'applique à toutes les entités y compris celles qui présentent des états financiers consolidés et celles qui présentent des états financiers individuels.</p>
IAS18	Produits des activités ordinaires	L'objectif de cette norme est de prescrire le traitement comptable des produits des activités ordinaires provenant de certains types de transactions et événements.	Elle s'applique à la comptabilisation des produits des activités ordinaires provenant des transactions et événements telles que la vente de biens, la prestation de services et l'utilisation par les tiers actifs de l'entité productifs d'intérêts, de redevances et de dividendes.

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

			<p>- Cette norme ne traite pas des produits d'activités ordinaires provenant d'IAS17 comme ceux provenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ des contrats de location ; ◆ des dividendes issus de la participation comptabilisés suivant la méthode de mise en équivalence ; ◆ des contrats d'assurances ; ◆ des changements dans la valeur d'autres actifs courants; ◆ de l'extraction matière ; ◆ de la comptabilisation initiale de produits agricoles.
IAS33	Résultat par action.	<p>L'objectif d'IAS 33 est de prescrire les principes de détermination et de présentation du résultat par action de manière à améliorer les comparaisons de la performance entre différentes entités pour une même période de déclaration et entre périodes de déclaration différentes pour une même entité.</p>	<p>IAS33 s'applique aux états financiers individuels ou séparés d'une entité et aux états financiers consolidés d'un groupe avec une société mère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ dont les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles sont négociées sur un marché public ; ◆ qui dépose ses états financiers auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières ou d'un autre organisme de régulation. <p>-une entité doit présenter les résultats de base par action et le résultat dilué par action même si les montants indiqués sont négatifs.</p>

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

IFRS 10	Etats financiers consolidés	<p>Etablir des principes pour la préparation, la présentation des états financiers consolidés d'une entité qui en contrôle une ou plusieurs autres.</p> <p>L'IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS27.</p>	<p>L'entité qui est une société mère doit présenter des états financiers consolidés. Cette norme s'applique à toutes les entités sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une société mère qui n'a pas l'obligation de présenter les états financiers consolidés ; s'il s'agit d'une filiale entièrement ou partiellement détenue, les sociétés mères ne les présentent pas ; ses instruments de dettes ou de capitaux propres ne sont pas négociés sur un marché organisé ; ◆ sa société mère intermédiaire produit des états financiers consolidés mis à la disposition du public.
IFRS15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	<p>Etablir les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers.</p>	<p>Les normes de l'IFRS15 posent les principes de comptabilisation des chiffres d'affaires relatifs aux contrats d'assurance et les instruments financiers.</p>

Source : P.TOURON et H.TONDEUR, Comptabilité en IFRS, Edition d'Organisation, 2004.

5. Les informations contenues dans le compte de résultat selon les normes IAS/IFRS :

Dans les normes IAS/IFRS, le compte de résultat doit obligatoirement présenter des informations bien précises. De ce fait, comme pour le bilan, IAS 01 ne donne aucun ordre ou format du compte de résultat mais prodigue la liste des postes qui doivent obligatoirement y figurer. Il s'agit :

- des produits des activités ordinaires ;
- du résultat opérationnel ;
- des charges financières ;
- de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées suivant la méthode de mise en équivalence ;
- la charge d'impôt sur le résultat ;
- le résultat des activités ordinaires ;
- les intérêts minoritaires ;
- le résultat de l'exercice.

Aussi, suivant la norme IAS01 les entreprises ayant choisi de classer les charges par fonction doivent donner des informations complémentaires en annexe sur la nature des charges comme les dotations aux amortissements et les frais de personnel. De plus, elles doivent indiquer, soit au compte de résultat, soit dans les notes annexes, le montant du dividende par action voté ou proposé au titre de l'exercice couvert par les états financiers.

Section 2 : Aperçu sur le système comptable financier (SCF)

Les normes internationales ont connu des évolutions exceptionnelles. En effet, le nombre de pays adoptant les IFRS est en croissance continue, des pays ont même changé leur référentiel national pour une convergence totale vers le référentiel international. Pour intégrer cette économie, l'Algérie a aussi mis en place un système comptable financier (SCF)

1. Définition et objectifs du système comptable financier :

Se basant sur l'article de OULD AMEUR Smail (2010)⁴, le SCF est créé en novembre 2007 dont les dispositions abrogent celles du PCN a apporté un grand changement dans la distribution des comptes et dans la présentation des états financiers reflétant la situation financière de l'entreprise. La banque, dans ses activités de financement des entreprises, fait un large usage des documents et informations comptables dans le cadre de l'analyse des risques liés à ses financements. C'est pourquoi les cadres affectés à la gestion de cette fonction doivent bien s'imprégner de la nouvelle logique des écritures comptables et des états et inventaires qui en découleraient. La mise en œuvre du SCF a une incidence sur l'ensemble des enregistrements de cette discipline entraînant de profonds changements dans la comptabilité des entreprises. Ceci mène à la nécessité de reconstruire ou de réajuster les thèmes en rapport avec cette discipline, notamment par la révision des supports pédagogiques. Le SCF appelé aussi comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière permettant de classer, d'évaluer, de saisir, d'enregistrer des données de base chiffrées et de présenter des états reflétant une image de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité à la fin de l'exercice.

Pour les objectifs du système comptable financier, celui-ci répond aux objectifs suivants:

- Assurer et faciliter la comptabilité des comptes pour un meilleur fonctionnement des entreprises à vocation internationale ;
- Protéger les investisseurs et préserver la confiance envers les marchés ;
- Renforcer la comptabilité des marchés de capitaux et développer les opérations transfrontalières et la cotation sur d'autres bourses que la place locale ;
- Assurer une meilleure homogénéisation pour permettre une plus grande transparence des sociétés en matière d'information financière ;

⁴ OULD AMEUR Smail, «La normalisation comptable en Algérie: présentation du nouveau système comptable et financier», université Ferhat Abbas Sétif, 2010 p.28, p.29

- Focaliser d'avantage l'attention sur l'analyse des performances (cash-flow) et des aspects stratégique.

2. Le passage du Plan Comptable National (PCN) au Système Comptable Financier (SCF) et ses caractéristiques :

Lors de son indépendance en 1962, l'Algérie hérite comme d'autres pays francophones, du Plan Comptable Général (PCG) français de 1957. Elle s'engage en 1969 dans une première tentative de réforme du PCG 1957 mais ce n'est qu'à partir des travaux du Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC), officiellement installé en 1972, que l'Algérie se dote du Plan Comptable National (PCN) de 1975, qui est appliqué à compter de l'année 1976.

L'Algérie a par ailleurs engagé une négociation pour son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui a pour principe de libéraliser les services notamment la professioncomptable, ce qui implique l'harmonisation du référentiel comptable algérien avec le référentiel comptable international (IAS-IFRS). Le Système Comptable Financier est un nouveau système comptable constitué dans le cadre de la refonte du PCN 1975 qui permet à l'Algérie d'adapter son système comptable à son ouverture internationale et aux capitaux étrangers. Ce SCF lève les limites liées aux insuffisances conceptuelles du PCN 1975.

Ainsi, dans ce deuxième point de cette deuxième section, nous allons présenter :

- La mise en place du SCF inspiré des normes IAS/IFRS ;
- Les impacts du SCF.

2.1 La mise en place du SCF inspiré des normes IAS/IFRS.

La mise en place du SCF est motivée en Algérie par plusieurs raisons comme:

- Le rapprochement de la pratique comptable nationale avec la pratique universelle ;
- La facilitation de leur évaluation et de leur établissement;
- La prise en charge des besoins des investisseurs en matière d'informations financières harmonisées, lisibles et permettant la comptabilité et la prise de décisions ;
- La possibilité pour les petites entités d'appliquer un système d'information basé sur la comptabilité simplifiée

S'inspirant ainsi des normes IAS/IFRS le SCF se caractérise par :

- L'existence d'un cadre conceptuel qui définit le champ d'application de ce référentiel, fixe les conventions et principes de base et donne une définition précise des actifs, des passifs, des capitaux propres, des charges et des produits ;

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

- L'énonciation des règles d'évaluation et de comptabilisation de chaque catégorie d'actifs, de passifs, de charges et de produits, ainsi que les informations qui doivent figurer sur les états financiers concernant chacune de ces catégories ;
- La description du contenu de chacun des cinq documents qui constituent les états financiers : bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableaude flux de trésorerie de l'exercice et annexe ;
- Sur les différents points, le nouveau SCF s'aligne sur les normes internationales proposées à ce jour par l'IASB ;
- Ce nouveau système traite également la tenue de la comptabilité ;
- La comptabilité devra être en monnaie nationale dans une des trois langues vivantes : arabe, anglais ou français.

Pour sa mise en place, le SCF a intégré de nouvelles normes comme :

- La norme IAS16 relative aux immobilisations. Cette norme n'est pas contenue dans le PCN et qui se rapporte à :
 - L'approche par composant ;
 - la durée d'utilité ;
 - la juste valeur ;
 - la possibilité d'incorporation à la valeur des immobilisations, le coût d'emprunt engagé.
- La norme IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles :

Le SCF a été inspiré de la norme IAS38 notamment en ce qui concerne les dépenses exclure età passer en charges alors que PCN permettait de les inclure dans la rubrique « Frais préliminaires ». Il s'agit des frais de fonctionnement antérieurs au démarrage, des frais de formation, des frais d'études et de recherche, des intérêts intercalaires.
- la norme IAS23 relative au coût d'emprunt : Le but de cette norme est de définir le traitement comptable des coûts d'emprunt. Ses dispositions sont reprises dans le SCF.
- La norme IAS36 relative à la dépréciation d'actifs : Cette notion de dépréciation d'actifs a été introduite par le SCF à travers les comptes de « perte de valeur sur immobilisation»

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

- La norme IAS17 relative aux contrats de location : l'objectif de cette norme est d'établir, pour le preneur et le bailleur, les principes comptables appropriés et les informations à fournir au titre des contrats de location- financement et des contrats de location simple. Ces principes comptables liés aux contrats de location-financement ont été intégrés par le SCF à travers les dispositions de l'arrêté du 26/07/ 2008.
- La norme IAS40 relative aux immeubles de placement : Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des immeubles de placement ont été reprises par le SCF en tant que cas particulier dans la section relative aux immobilisations corporelles et incorporelles dans l'arrêté du 26/07/ 2008.
- La norme IAS 2 liée aux stocks : L'objectif de la norme est de prescrire le traitement comptable des stocks. Les mêmes dispositions sont reprises par le SCF dans l'arrêté du 26/07/2008.
- La norme IAS11 relative aux contrats de construction : L'objectif de cette norme est de prescrire le traitement comptable des produits et des coûts relatifs aux contrats de construction. La notion et les modalités de comptabilisation des produits liés aux contrats de construction ont été introduites par le SCF comme nouveauté par rapport au PCN.
- La norme IAS18 relative aux produits des activités ordinaires : le SCF traite les produits des activités ordinaires comme mentionné dans l'arrêté du 26/07/2008.
- La norme IAS 37 relative aux provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : Cette norme a pour objectif de faire en sorte que les provisions, les passifs éventuels et les actifs éventuels soient comptabilisés selon des critères appropriés et évalués selon des méthodes appropriées.
Le SCF définit les règles de constitution et de comptabilisation des provisions mais n'a pas introduit des dispositions particulières sur les notions d'actifs éventuels et de passifs éventuels.
- La norme IAS 19 relative aux avantages au personnel : L'IAS19 a pour objet principal d'obliger les entreprises à provisionner la charge future probable à laquelle elles seront exposées à raison d'avantages consentis à leurs personnels.
Les nouvelles dispositions liées aux avantages au personnel, non contenues dans le PCN, ont été intégrées par le SCF.
- Les normes IAS 32 et IAS 39: L'objectif de l'IAS32 comporte deux volets :
Premièrement, établir des principes régissant la présentation des instruments

financiers comme passifs ou comme capitaux propres ainsi que la compensation des actifs financiers et passifs financiers, et deuxièmement, aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'entité. Quant à la norme IAS39, son objectif est d'établir les principes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers.

Les actifs financiers non courants (immobilisations financières) sont traités par le SCF à travers l'arrêté du 26 juillet 2008. Le SCF ne traite pas des instruments dérivés et donne une classification légèrement différente par rapport à la norme IAS32.

- la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimation et erreurs : L'objectif de la norme est d'établir les critères de sélection et de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections des erreurs. Le SCF a introduit les éléments de cette norme à travers l'arrêté du 26/07/2008.
- La norme IAS10 portant sur les événements postérieurs à la date de clôture : L'objectif de la norme est de prescrire :
 - Quand une entité doit ajuster ses états financiers en fonction d'événements postérieurs à la date de clôture ;
 - Les informations qu'une entité doit fournir concernant la date d'approbation des états financiers et des événements postérieurs à la date de clôture. A noter que le SCF a traité des informations à fournir concernant les événements postérieurs à la date de clôture, dans la description de l'annexe aux états financiers.
- La norme IAS 12 liée aux impôts sur le résultat : L'objectif de cette présente norme est de prescrire le traitement comptable des impôts sur le résultat. Le SCF a traité des impôts différés dans l'arrêté du 26/07/2008.
- La norme IFRS 01 relative à la première adoption des normes d'informations financières internationales : Cette norme consiste à garantir que les premiers états financiers de l'IFRS d'une organisation (ainsi que tous les états financiers intermédiaires relatifs à une partie de la période couverte par ces états financiers) contiennent des informations de qualité élevée.

La première application des nouvelles normes internationales introduites par le SCF a fait l'objet d'une instruction du ministère des finances et de notes méthodologiques édictées par le conseil national de la comptabilité.

- La norme IAS07 sur le tableau des flux de trésorerie : L'objectif de la norme IAS07 est d'imposer la fourniture d'une information sur l'historique des évolutions de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la période en activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Le SCF a donné le contenu du tableau des flux de trésorerie à travers la présentation des états financiers telle que donnée dans l'arrêté du 26/07/2008 du ministère des finances.

2.2 Les impacts du SCF

De manière générale, le SCF comprend trois impacts:

- **L'impact technique** : qui a induit une réflexion sur la conceptualisation, l'évolution de la profession comptable, la concertation nécessaire des différents acteurs pour la mise en place des normes ;
- **L'impact de communication** : qui s'explique par l'ensemble des informations devenues obligatoires à intégrer et qui doivent être plus précises et plus denses ;
- **L'impact opérationnel** : qui est lié à l'impact sur la gestion, sur le financement de l'adaptation des entreprises, de l'adaptation des principaux acteurs, de la formation ;

3. Les textes introduisant et régissant le SCF en Algérie :

Le nouveau système comptable financier fut introduit par des textes réglementaires. Nous énumérons à cet effet:

- La loi N°07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier ;
- Décret exécutif N°08-156 de la 26/05/2008 ;
- Décret exécutif N°09-110 du 07/04/2009 et l'arrêté du 26/07/2008.

3.1 La loi N°07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier : cette loi définit le champ d'application, le cadre conceptuel, les principes et les normes comptables, l'organisation de la comptabilité, les états financiers, la consolidation du compte combiné et le changement d'estimation et de méthode comptable.

Pour le champ d'application, il est noté que toute personne physique ou morale est astreinte par voie légale ou réglementaire à la mise en place d'une comptabilité financière à l'exception des personnes morales soumises aux règles de la comptabilité publique.

Le cadre conceptuel, principe et normes comptables définissent les principes et les normes.

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Ainsi, le guide pour l'élaboration des normes comptables et leur interprétation est fait sur la base :

- des normes comptables universelles ;
- de la comptabilité d'engagement ;
- de la continuité d'exploitation ;
- de l'intelligibilité ;
- de la pertinence ;
- de la fiabilité ;
- de la comparabilité ;
- du coût historique ;
- de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique.

Ainsi, l'organisation de la comptabilité est faite sur la base des principes suivants :

- la comptabilité et tenue en monnaie nationale.
- la sincérité, la transparence, la présentation et la communication des informationstraitées.

Cette organisation de la comptabilité donne alors lieu à l'élaboration des états financiers à savoir :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- Le tableau de flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation des capitaux propres ;
- L'annexe.

Par ailleurs, pour la consolidation du compte combiné, il s'agit de présenter la situation financière et le résultat d'un groupe d'entités comme s'il s'agissait d'une entité unique.

S'agissant des changements de destination et de méthode comptable, une entité peut procéder à des changements de destination comptable ou de méthode comptable lorsque ceux-ci ont pour but une amélioration qualitative des états financiers.

Il est alors à noter que cette loi prévoyait la prise d'effet pour le 1er janvier 2009, cependant cette date a été reportée au 1er janvier 2010 par l'ordonnance N° 08-02 portant la loi de financement complémentaire pour l'année 2008.

3.2 Le décret exécutif N°08-156 de la 26/05/2008 portant application des dispositions de la loi portant système comptable financier : Son objet est de fixer les modalités d'application des articles de la loi N°07-11 du 25/11/2007: Il s'agit des articles 05 ;

07 ; 08 ; 09 ; 22 ; 23 ; 30 et de l'article 36. L'article 05 fait référence aux petites entités dont les chiffres d'affaires, l'effectif et l'activité ne dépassent pas des seuils déterminés et qui peuvent tenir une comptabilité financière simplifiées.

Quant à l'article 07, celui-ci donne le cadre conceptuel de la comptabilité financière qui constitue un guide pour l'élaboration des normes comptables, leur interprétation et la sélection de la méthode compatible appropriée lorsque certaines transactions et autres événements ne sont pas traités par une norme ou une interprétation.

Le cadre conceptuel définit le champ d'application, les principes et convention comptable, les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits et les charges.

Dans l'article 08 sont données les normes comptables fixes. Celles-ci donnent les règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs, des passifs, des charges et des produits, le contenu et le mode de présentation des états financiers.

Les opérations résultant des activités des entités, données dans l'article 09, sont enregistrées dans des comptes dont la nomenclature, le contenu et les règles de fonctionnement sont définis par voie réglementaire.

L'article 22 mentionne que les entités soumises à une comptabilité financière simplifiée tiennent des journaux de recettes et de dépenses. Ces entités sont tenues de conserver les pièces justificatives pendant dix (10) ans à compter de la date de clôture de chaque exercice comptable.

Les entités, suivant **l'article 23**, établissent au moins annuellement des états financiers qui sont au nombre de cinq (05) états à savoir:

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- le Tableau de Flux de Trésorerie ;
- le tableau de variations des capitaux propres ;
- l'annexe.

Un exercice comptable a une durée de 12 mois (cf. article 30) couvrant l'année civile. Une entité peut toutefois être autorisée à avoir un exercice se clôturant à une autre date que le 31 décembre dans la mesure où son activité est liée à un cycle d'exploitation incompatible avec l'année civile. Dans les cas exceptionnels où l'exercice est inférieur ou supérieur à 12 mois et notamment, en cas de création ou de cessation de l'entité ou en cas de modification de la date de clôture, la durée retenue doit être précisée et justifiée.

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Quant aux conditions, aux modalités, aux méthodes et aux procédures d'établissement ainsi que la publication des comptes consolidés et des comptes combinés, celles-ci sont fixées par voie réglementaire (cf. article 36).

3.3 le décret exécutif N°09-110 du 07/04/2009 fixant les conditions et les modalités de tenues de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques :

Ce décret mentionne que :

- toute comptabilité informatisée doit satisfaire aux exigences de conservation, d'identification, de sécurité, de fiabilité et de restitution de données ;
- ce décret est applicable à toute entité entrant dans le champ d'application de la loi 07-11 du 25/11/2007 ;
- la tenue de la comptabilité doit satisfaire à l'ensemble des obligations et principes comptables.

Ce décret a été suivi par l'arrêté du 26/07/2008 qui fixe les règles d'évaluation et de comptabilisation, ainsi que le contenu et la présentation des états financiers et la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes.

3.4 L'arrêté du 26/07/2008 relatif à la comptabilité simplifiée :

La comptabilité financière simplifiée peut-être tenu par les petites entités dont le chiffre d'affaires, l'effectif et l'activité ne dépassent pas un certain seuil , durant deux exercices successifs, que nous synthétisons dans le tableau N°02 suivant :

Tableau n°02 : CA et effectif dans les différentes activités.

L'activité	CA	Effectifs
Commerciale	10 million de dinars	09 salariés à temps plein
De production et artisanale	06 million de dinars	09 salariés à temps plein
De prestation de services et autres	03 million de dinars	09 salariés à temps plein

Source : Elaboré par nous mêmes sur la base de l'arrêté du 26/07/2008 relatif à la comptabilité simplifiée.

En plus des textes législatifs et réglementaires cités précédemment, et en nous inspirant de la revue d'économie et de gestion, nous présentons la nomenclature comptable des comptes selon le SCF dans le tableau n° 03 suivant :

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Tableau N° 03 : La nomenclature des comptes selon le SCF.

Classes	SCF
I	COMPTES DE CAPITAUX
II	COMPTES D'IMMOBILISATIONS
III	COMPTES DE STOCKS ET EN- COURS
IV	COMPTES DE TIERS
V	COMPTES FINANCIERS
VI	COMPTES DE CHARGES
VII	COMPTES DE PRODUITS
VIII	COMPTES SPECIAUX

Source : élaboré par nous-mêmes à partir du SCF

Chapitre I : les normes international IAS/IFRS et le SCF algérien

Le système comptable financiers dans l'entreprise ne reprend pas la totalité des normes comptables internationales IAS/IFRS, mais il endosse une bonne partie d'entre-elles. Toutefois, ce système sera bien plus qu'un changement de référentiel comptable. Il s'agit en effet d'un changement de culture comptable ou d'une révolution, de part la nature des nouvelles règles et des nouvelles normes qui y sont contenues. L'adoption du système comptable financier, qui est fort probable, aura pour conséquence directe d'impacter les systèmes d'information des entreprises et leur communication financière.

A ce titre, on reconnaît plusieurs avantages du SCF. En effet :

- Le premier avantage est qu'il est en harmonie avec les pratiques universelles et donc proche du référentiel international. Il est ainsi adapté à l'économie moderne avec la production d'une information détaillée ;
- Le second avantage est l'existence d'un cadre conceptuel avec des définitions plus explicites des règles devant guider l'enregistrement comptable des transactions et leur évaluation. Il facilite la vérification ;
- Le troisième avantage a trait à la qualité de l'information financière qui est harmonisée, lisible et compréhensible par les investisseurs.

Chapitre II :
L'analyse financière et les états financiers

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

L'analyse financière est apparue à la fin du 19^{ème} siècle et ce n'est qu'après la 2^{ème} guerre mondiale qu'elle a connu un véritable essor (PLANCHONA, 1999)¹. Elle consiste en un examen approfondi des états financiers de l'entreprise. Cette technique se base sur l'étude des différents documents comptables à savoir : le bilan comptable, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres, le compte de résultat et l'annexe des états financiers.

L'objet de l'analyse financière est de faire le point sur la situation financière de l'entreprise en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses. Mais avant de pouvoir aborder l'analyse financière proprement dite, il est nécessaire de définir au préalable quelques notions fondamentales et de déterminer les éléments qui nous seront de base dans notre prochaine étude.

Ce chapitre comporte ainsi deux sections :

- La première section porte sur l'analyse financière ;
- La seconde section, est relative à l'identification des documents de base de l'analyse financière et à l'importance de l'analyse par le compte de résultat qui est l'objectif de ce présent travail de recherche.

¹ PLANCHONA, Introduction à l'analyse financière, Ed. Foucher – paris, 1999, p 8

Section 01 : Généralités sur l'analyse financière

La préparation de l'analyse financière consiste à collecter des informations comptables et à les retraiter de façon à donner une image plus fidèle de la situation financière de l'entreprise et de son activité.

Cette section porte sur **la définition de l'analyse financière, de ses objectifs, de son importance et de ses missions.**

1. Définition de l'analyse financière :

Plusieurs auteurs ont donné une définition de l'analyse financière. Selon Elie COHEN, «l'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité des performances»².

Selon Christophe THIBIERGE, « l'analyse financière est l'ensemble des outils et méthodes permettant de porter une appréciation sur la santé financière et le risque d'une entreprise»³.

2. Objectifs de l'analyse financière :

L'analyse financière a un rôle important, dans l'entreprise et dans toute autre organisation, d'où les objectifs qui lui sont assignés sont les suivants :

- Mesurer la rentabilité de l'entreprise grâce à la confrontation entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre ;
- Apprécier la solvabilité des clients et des fournisseurs en analysant leur propre bilan ;
- Mesurer la performance de la gestion des dirigeants ;
- Assurer les moyens de financement les plus efficaces correspondants à ses besoins soit par des moyens internes (autofinancement) ou externes (sollicitation de crédit bancaire ou appel à de nouveaux actionnaires) ;
- Mesurer les risques et l'identification des forces et des faiblesses de l'entreprise ;
- Donner une information sur la situation financière, l'évolution et la performance de l'entreprise afin que les dirigeants ou les tiers puissent prendre des décisions cohérentes ;
- Traiter l'information pour fournir des données aux preneurs de décisions financières, car elle n'est plus limitée aux données financières mais intègre aussi les données

² COHEN.E, Analyse financière et développement financier, édition EDICEF, Paris, 1997, page 4

³ THIBIERGE Christophe, analyse financière, librairie Vuibert, 2ème édition, Paris, 2007, P1.

boursières et économiques ;

- Etablir et publier des documents prévisionnels (compte de résultat prévisionnel, tableau de financement et de trésorerie, etc.) sur la base des documents comptables que les entreprises sont tenues d'élaborer ;
- Permet d'établir des prévisions à court, moyen et long termes ;
- Permet d'évaluer les risques des entreprises et des groupes ;
- Permet d'effectuer une réflexion stratégique.

3. Importance de l'analyse financière.

Se basant sur l'ouvrage de VERNIMEN P. (1996) portant sur « Finance de l'entreprise »⁴, l'importance de l'analyse financière apparaît sur plusieurs aspects :

- **Au niveau de l'entreprise** : L'analyse financière permet de développer la gestion prévisionnelle, grâce aux informations apportées et utilisées dans le but d'élaborer des plans opérationnels et des prévisions budgétaires. Elle permet également de comparer la performance de sa gestion à celle de ses concurrents et d'apprécier la solvabilité de ses clients et de ses fournisseurs.
 - **Pour les actionnaires** : L'analyse financière permet d'apprécier la performance et l'efficacité des dirigeants et d'en juger leurs compétences et leurs pouvoirs, afin de procéder aux changements s'il ya lieu.
 - **Pour les prêteurs** : On entend par prêteurs : les banques, les assurances, etc. Le prêteur doit percevoir des intérêts et récupérer progressivement son capital. Ainsi La rentabilité de l'entreprise le concerne directement, de même que l'évolution de la capacité de remboursement qui est d'ailleurs l'objectif principal de son analyse.
 - **Pour les autres agents économiques** : Tous les tiers qui ont un lien avec l'entreprise, comme les clients et les fournisseurs, l'analyse financière leur permet de mesurer leur poids au niveau de telle ou telle entreprise et donc d'apprécier leur place au niveau du marché national ou international.
- Pour les salariés** : L'analyse financière permet aux employés (salariés) de comparer la politique sociale de leur employeur avec celle des concurrents externes en termes de rémunération, de primes, etc. mais aussi de comparer sa politique financière dans la mesure où lors de la répartition de la richesse créée, on peut mesurer la part réservée au personnel par rapport aux autres facteurs de création de cette valeur ajoutée.

⁴ VERNIMEN.P. Finance de l'entreprise, 2ème édition. Dalloz, Paris,1996, p.174.

4. Les missions de l'analyse financière :

Nous pouvons identifier six (06) missions principales de l'analyse financière, à savoir :

- Porter un jugement sur la réalisation de l'équilibre financier, sur la rentabilité de l'entreprise, sur sa solvabilité, sur sa pérennité ou sur le niveau de risque aussi bien dans l'espace que dans le temps ;
- Comparer les entreprises entre elles ;
- Permet la prise de décision en ce qui concerne la distribution de dividende, la demande de crédits ou le choix d'investissement et de financement ;
- Etablir des prévisions. En effet, certains indicateurs calculés servent de base à la réalisation des plans d'investissement, de financement ou de trésorerie ;
- Permet de tirer des éléments caractéristiques permettant d'établir un tableau de bord, c'est donc un instrument de contrôle ;
- Permet l'évaluation de l'entreprise en vue de son rachat.

Section02 : Les documents de base de l'analyse financière et l'importance de l'analyse par le compte de résultat

La tenue de la comptabilité permet d'établir les états financiers qui donnent des informations fidèles qui permettent la comparaison des performances de l'entreprise.

Pour cela, dans cette section, nous allons nous intéresser à la présentation des états financiers, à la présentation, de manière brève de leurs objectifs et terminer par la présentation du CR. Ainsi, nous organisons cette section autour des deux principaux points suivants :

1. Définition et objectifs des états financiers ;
2. Elaboration et présentation des états financiers ;
3. L'analyse par le CR

1. Définition et objectifs des états financiers

Selon P. BARNETO (2006)⁵, toute entité entrant dans le champ d'application du SCF établit annuellement des états financiers. Un état financier est un document comptable qui donne des informations sur la situation d'une entreprise, ces informations peuvent concerner l'état de sa structure financière, la composition de son patrimoine, l'évaluation de ses performances et la mesure de sa rentabilité.

Les états financiers synthétisent de façon claire et structurée les événements qui ont affecté une entreprise tout au long de son existence ainsi que les transactions qu'elle a réalisées avec des tiers.

Les objectifs de ces états financiers sont de permettre la transmission des informations sur :

- La situation financière qui permet :
 - de mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie ;
 - d'évaluer les besoins d'emprunts futurs et la répartition des flux de trésorerie ;
 - de mesurer la capacité de l'entreprise à respecter ses engagements à échéance.
- La performance financière qui permettra à l'entreprise :
 - de mesurer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie sur la base des ressources existantes ;
 - de se prononcer sur l'efficacité avec laquelle l'entreprise pourrait employer des ressources supplémentaires.
- La variation de la situation financière permettant :

⁵ BARNETO Pascal, « Normes IAS/IFRS application aux états financiers » édition Dunod, Paris, 2006, P3

- d'apprécier les activités d'investissement, de financement et opérationnelle au cours de l'exercice ;
- d'apprécier la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et à utiliser ses flux de trésorerie.

2. Elaboration et présentation des états financiers

Les états financiers comportent une masse importante d'informations structurée, simplifiée et synthétisée. Cette masse d'informations est élaborée par la collecte, l'analyse, l'interprétation, la mesure, son résumé et sa structuration. Ainsi, les états financiers sont l'aboutissement d'un processus de traitement de cette masse d'informations et présentée avec les montants et les totaux dans les états financiers.

L'étendue de ces informations dépend de l'importance relative et de l'équilibre entre :

- Les avantages procurés par la divulgation d'une information détaillée afin d'atteindre les objectifs des états financiers ;
- Les coûts supportés aussi bien pour élaborer et divulguer cette information détaillée que pour l'utiliser.

A ce titre, nous présentons dans ce deuxième point les points suivants :

- Classification et structure des états financiers ;
- Les principes comptables ;
- La présentation des états financiers.

2.1 Classification et structure des états financiers :

La classification des éléments des états financiers par nature ou destination facilite l'analyse. Cette analyse est encore améliorée si les informations financières sont groupées en composants homogènes ayant des caractéristiques communes tel que le même degré de performance ; de concurrence ; de stabilité ; de risque et de précision.

De ce fait, la dernière étape du processus d'agrégation et de classification est la présentation des différents composants dans les états financiers et les notes correspondantes. La prééminence donnée à la divulgation d'un poste devrait être en rapport avec la pertinence de ce poste au regard de :

- l'évaluation de la situation financière ;
- la performance et de la conduite financière de l'entreprise.

Ainsi, les états financiers sont en interrelation parce qu'ils reflètent différents aspects des mêmes transactions ou des mêmes événements affectant l'entreprise.

L'interrelation découle de la partie double et du fait que les différents états financiers sont fondés sur les mêmes jugements et méthodes de calcul pour les différents aspects des éléments qui les composent.

2.2 Les principes comptables :

Les principes comptables généralement admis englobent les concepts fondamentaux tels que définis dans le cadre conceptuel, les règles, méthodes et procédés ainsi que la doctrine. L'appréciation des résultats d'une période dépend de la compréhension des principes comptables adoptés par une entreprise pour la prise en compte, la mesure et la présentation des transactions et événements de la période. Ces principes doivent être sélectionnés, en s'appuyant sur les principes comptables admis, de façon à aboutir à des états financiers fiables, pertinents et comparables.

Ainsi, une bonne information est celle qui :

- est intelligible et utile à la prise de décisions, pour cela les états financiers incluent une annexe ;
- fournit les traitements alternatifs de certains événements et transactions. Elle fournit également des éléments non présentés dans le corps d'autres états financiers ;
- est pertinente et donne toute la fiabilité aux états financiers dans leur ensemble ;
- est présentée dans l'annexe et qui doit être impartiale, claire et exempte de toute ambiguïté. Quand une information présentée dans le bilan, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres « EVCP », ou le tableau des flux de trésorerie « TFT » donne une image incomplète de la situation financière, de la performance de la conduite financière de l'entreprise, il ya lieu alors d'intégrer dans l'annexe l'information nécessaire pour compléter cette image.

2.3 La présentation des états financiers

Afin d'examiner les entreprises, l'analyse financière se base sur des données comptables qui donnent des informations financières. Les principaux documents comptables que l'entreprise doit obligatoirement éditer en fin d'exercice sont : le bilan, le compte de résultat, le TFT, l'EVCP et l'annexe.

Dans ce présent point, nous donnons un bref aperçu sur les états financiers et nous concentrons sur le CR, objet de notre travail de recherche. Ainsi nous présentons :

Un bref aperçu sur les différents états financiers ;

Une présentation du CR.

2.3.1 Bref aperçu sur les différents états financiers :

Parmi les documents comptables utilisés par l'analyse financière entre autres, pour évaluer une entreprise, on trouve :

- Le CR ;
- Le bilan ;
- Le TFT ;
- Le tableau de variation des fonds propre ;
- L'annexe

2.3.1.1 Le bilan

Le bilan est un tableau qui décrit ce que l'entreprise possède et ce qu'elle doit à un instant donné. Le bilan est tout simplement «la photographie de la situation patrimoniale de l'entreprise à la fin de l'exercice considéré comme tout constat patrimonial, il comporte deux parties l'actif et le passif. L'actif c'est ce que possède l'entreprise, le passif c'est ce qu'elle doit. Le principe comptable (qui permet les vérifications) est que l'actif et passif soient équilibrés »⁶.

L'analyse de ce bilan consiste à examiner les différents postes d'actifs et passifs afin de déterminer pour chacun de ces postes la valeur réelle ou vénale.

L'actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs. On trouve :

- **L'actif non circulant** : qui est l'ensemble des biens qui ont une durée de vie supérieure à un (1) an, ils sont destinés à être utilisés dans l'activité de l'entreprise. On trouve les immobilisations incorporelles, corporelles et financières.
- **L'actif circulant** : qui regroupe l'ensemble des éléments de l'actif qui sont mobilisables à court terme (moins d'un an). Il se compose de stocks, de créances rattachées à l'exploitation ou hors cycle, les liquidités et les valeurs qui leur sont assimilées.

Un passif regroupe toutes les dettes de l'entreprise mais également ses capitaux propres. Dans ce sens, le passif du bilan met en évidence les dettes qu'elle possède auprès des tiers mais également des actionnaires. On trouve donc :

⁶ MAILLARD Didier, « les outils de l'analyse économique et financière ». Bréal édition, Paris, 1992, p28

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

- Les capitaux propres : qui sont les ressources financières que possède l'entreprise et se composent du capital social, des réserves et du résultat net.
- Les dettes : dans lesquelles on trouve les dettes financières, les dettes d'exploitation et les dettes diverses ainsi que les provisions pour risques et charges.

Nous synthétisons ces différents comptes du bilan dans le tableau N°04 suivant :

Tableau N° 04 : bilan (Actif)

Actif	Note	N Brut	Amorti-et Provision	N Net	N - 1
Actifs non courants					
Ecart d'acquisition - Goodwill					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Total Actif Non Courant					
Actif courant					
Stocks et encours					
Créances et emplois assimilés					
Clients					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courant.					
Trésorerie					
Total Actif Courant					
Total General Actif					

Source : Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N° 05 : bilan (passif)

Passif	Note	N	N - 1
Capital émis			
Capital non appelé			
Primes et réserves- Réserves consolidées(1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)			
Autres capitaux propres - Report nouveau			
Part de la société consolidant (1)			
Part des minoritaires (1)			
Total I			
Passifs Non Courants			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits comptabilisés d'avance.			
Total Passifs Non Courants II			
Passifs Courants			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Impôts			
Autres dettes			
Trésorerie Passive			
Totaux Passifs Courants III			
Total Général Passif			

Source : Journal Officiel République Algérienne N° 19, 25 Mars 2009.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

2.3.1.2 Le Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) :

Le Tableau de Flux de Trésorerie est le troisième (3^{ème}) état financier qui fournit des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des informations sur l'origine des flux de trésorerie qui proviennent :

- **Des opérations d'activité ou d'exploitation** : qui sont les produits et les charges liés à l'activité ;
- **Des opérations de financement** : qui sont les augmentations ou les réductions de capital, les acquisitions ou remboursements d'emprunts, les distributions de dividendes ;
- **Des opérations d'investissement** : qui sont les acquisitions et les cessions d'immobilisations.

L'objectif par l'élaboration de cet état est d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la liquidité. Dans cet état, l'entreprise fait apparaître la variation de la trésorerie entre le début et la fin de l'exercice, il constitue donc un moyen de vérification de la cohérence des comptes⁷.

Sa présentation est faite soit suivant la méthode directe ou bien la méthode indirecte.

La méthode directe qui est recommandée, consiste à :

- présenter les principales rubriques d'entrée et de sortie de trésorerie brute (clients, fournisseurs, impôt, etc.) afin de dégager un flux de trésorerie net ;
- rapprocher ce flux de trésorerie net du résultat avant impôt de la période considérée.
- La méthode indirecte consiste à ajuster le résultat net de l'exercice en tenant compte des :
 - effets des transactions sans influence sur la trésorerie (amortissements, variations des clients, et des stocks, variations des dettes fournisseur, etc.) ;
 - décalages ou des régularisations relatives aux impôts différés, etc. aux plus ou moins values de cession, etc.), déduites en ce qui concerne les plus values, ou ajoutées en ce qui concerne les moins values.

Suivant ces deux méthodes, directe et indirecte, le Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) est présenté dans les tableaux n° 06 et n°07, comme suit :

⁷ J.PEYRARD, J-D. AVENEL et M.PEYRARD, « Analyse financière », Ed. Vuibert, France, 2006, P. 208

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N° 06 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode directe)

DESIGNATION	Note	Exercice N	Exercice N-1
<p>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</p> <p>Encaissements reçus des clients</p> <p>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</p> <p>Intérêts et autres frais financiers payés</p> <p>Impôts sur les résultats payés</p> <p><i>Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires</i></p> <p>Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires (à préciser) <i>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles(A)</i></p> <p>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</p> <p>Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles</p> <p>Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles</p> <p>Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières</p> <p>Encaissements sur cessions d'immobilisations financières</p> <p>Intérêts encaissés sur placements financiers dividendes et quote-part de résultats reçus</p> <p><i>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement(B)</i></p> <p>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</p> <p>Encaissements suite à l'émission d'actions</p> <p>Dividendes et autres distributions effectués</p> <p>Encaissements provenant d'emprunts</p> <p>Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilés</p> <p><i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement(C)</i></p> <p>Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités.</p> <p><i>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</i></p> <p>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</p> <p>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</p> <p>Variation de trésorerie de la période</p> <p>Rapprochement avec le résultat comptable</p>			

Source : Journal Officiel République Algérienne N° 19, 25 Mars 2009.

Tableau N° 07 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode indirecte)

Désignation	Note	Exercice N	Exercice N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice			
Ajustements pour :			
+ Amortissements et provisions			
(-) (+) Variation des impôts différés			
+ Variation des stocks			
+ Variation des clients et autres créances			
(-)(+)Variation des fournisseurs et autres dettes			
(+) Plus ou moins values de cession, nettes d'impôts			
<i>Flux de trésorerie générés par l'activité (A)</i>			
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissementDécaissements sur acquisition d'immobilisations			
Encaissements sur cessions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre de consolidation (1)			
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
(B) Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentation de capital en numéraireÉmission d'emprunts Remboursements d'emprunts			
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
(C) Variation de trésorerie de la période (A+B+C)			
Trésorerie d'ouverture			
Trésorerie de clôture			
Incidence des variations de cours des devises (1)			
<i>Variation de trésorerie</i>			

Source : Journal Officiel République Algérienne N° 19, 25 Mars 2009.

2.3.1.3 Le tableau de variation des capitaux propres :

Les fonds propres sont définis comme le montant résiduel entre les actifs et les passifs, c'est l'argent qui appartient aux associés. Leur variation entre le début et la fin d'un exercice comprend d'une part, le résultat dégagé et les différentes opérations qui ont impacté directement les capitaux propres sans transiter par le résultat, d'autre part.

L'objectif principal du tableau de variation des capitaux propres est d'expliquer les mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entreprise au cours de l'exercice.

Les variations des capitaux propres d'une entité entre deux dates de clôture reflètent l'augmentation ou la diminution de l'actif net de l'entité au cours de la période, à l'exception de variation des capitaux résultant de transaction avec des porteurs de capitaux propres (telles que les apports de capitaux, rachat de l'entité des instruments de capitaux propres et distribution de dividendes), et les coûts de transaction liés directement à ces transactions.

La variation globale des capitaux propres au cours d'une période représente le montant total des produits et des charges y compris les profits et les pertes générées par les activités de l'entité pendant cette période et que ces éléments de produits ou de charges soient comptabilisés dans le compte de résultat, ou directement en tant que variation des capitaux propres.

Ce tableau comporte (cf. tableau n°08) :

- Le résultat net de l'exercice;
- D'autres normes exigent que les revenus et dépenses, les profits et pertes, etc. soient directement inclus dans les capitaux propres et leurs totaux ;
- D'autres normes exigent que chaque élément des produits et charges, des profits et pertes soient directement inclus dans les capitaux propres, et le total de ces éléments ;

Il est en outre exigé de fournir, soit dans cet état soit dans des notes annexes, les informations suivantes :

- Transactions en capital avec les propriétaires et distribution aux propriétaires ;
- Le solde de performance cumulé non affecté en début et en fin d'exercice et les variations de l'exercice ;
- Le rapprochement entre les valeurs comptables d'ouverture et de clôture de chaque type de capital, prime de remboursement et réserves fait apparaître séparément chaque évolution.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N° 08 : Modèle de l'état de variation des capitaux propres :

	note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserve et résultat
Soldes au 31/12 /N-2						
Changement des méthodes comptables						
Correction d'erreur significative						
Réévaluation de l'immobilisation						
Profit ou perte non comptabilisé dans le compte de résultat						
Dividendes payés Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
Soldes au 31/12/N-1						
Changement des méthodes comptables						
Correction d'erreur significative						
Réévaluation de l'immobilisation						
Profit ou perte non comptabilisé dans le compte de résultat						
Dividendes payés Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
Soldes au 31/12/ N						

Source : Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.

2.3.1.4 L'annexe aux états financiers :

L'annexe est un document de synthèse faisant partie des cinq (05) états financiers. Elle fournit les explications nécessaires pour une meilleure compréhension du bilan et du compte de résultat et complète autant que de besoin les informations utiles aux lecteurs des comptes, indique les informations concernant les entités, les filiales ou la société mère et les transactions ayant éventuellement un lien avec ces entités ou leurs dirigeants⁸.

Les éléments d'information chiffrée de l'annexe sont établis selon les mêmes principes et dans les mêmes conditions que ceux figurant sur les autres documents constituant les états financiers.

Une inscription dans l'annexe ne peut cependant en aucun cas se substituer à une inscription dans un des autres documents des états financiers. Les informations figurant dans l'annexe ne sont fournies que si elles présentent une importance significative sur la situation de l'entreprise concernée. Ainsi, les principes sur lesquels se base les entreprises pour élaborer l'annexe sont :

- la présentation des informations sur la base des états financiers et sur les méthodes comptables spécifiques choisies et appliquées aux transactions et événements importants ;
- l'indication d'informations imposées par les normes comptables internationales qui ne sont pas présentées dans les états financiers ;
- la présentation des informations supplémentaires qui ne sont pas présentées dans le corps des états financiers mais qui sont nécessaires pour donner une image fidèle ;
- la transmission aux utilisateurs des informations faciles à comprendre et à les comparer avec celles des autres entreprises. A ce titre, les notes annexes sont normalement présentées dans l'ordre suivant :
 - Une déclaration de conformité aux normes comptables internationales ;
 - Une présentation d'informations complémentaires pour chacun des éléments présentés dans le corps de chaque état financier tout en respectant l'ordre dans lequel ces éléments apparaissent dans les postes des différents états financiers;

⁸ Le système comptable financière, OP-cit, P.71.

L'objectif de la tenue de l'annexe peut se résumer dans trois éléments⁹ :

- Informer de la base retenue pour l'élaboration des états financiers et sur les choix particuliers des principes comptables adoptés aux transactions et événements les plus significatifs ;
- Divulguer et motiver les cas de non respect des dispositions normatives du SCF dans l'élaboration des états financiers ;
- Fournir des informations supplémentaires ne figurant pas dans le corps des composantes de synthèse des états financiers eux mêmes et qui sont de nature à favoriser une présentation fidèle.

L'annexe (Journal Officiel République Algérienne n°19 du 25 Mars 2009) se rapporte alors:

- à l'évolution des immobilisations et des actifs financiers non courants ;
- aux amortissements ;
- aux pertes de valeur sur immobilisation et autres actif non courant ;
- aux participations (filiales et entités associées) ;
- aux provisions ;
- aux échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

3. Le compte de résultat

« Le compte de résultat est un document de synthèse dans lequel sont regroupés les charges et les produits de l'exercice, leur différences exprimant le bénéfice ou la perte réalisé pour une période de temps déterminée par l'exercice comptable.

Il est organisé en distinguant les produits et charges d'exploitation, financiers et exceptionnels qui mettent en évidence chacun un résultat d'exploitation, un résultat financier et un résultat exceptionnel »¹⁰.

Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes de charges et de produits. La différence entre les deux constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice comptable qui permet de constater l'excédent ou l'insuffisance de ressources.

Dans ce compte sont récapitulées toutes les opérations indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement c'est-à-dire sans tenir compte de la date d'encaissement et de décaissement.

⁹ NEJI HERGLI Mohamed, Les états financiers selon le SCF la semaine de professionnalisation, octobre 2007. P.54.

¹⁰ Hubert de LA BRUSLERIE, « L'analyse financière », 4^{ème} Edition DUNOD, Paris. 2010, P.120.

Dans ce troisième point de la deuxième section, nous présentons :

- les composantes du CR ;
- la présentation et les avantages du CR ;
- l'importance de l'analyse financière par le CR.

3.1. Les composantes du compte de résultat

Selon Béatrice Rocher-Meunier(2012)¹¹, le compte de résultat comprend d'abord **les produits, puis les charges**, et enfin **le résultat** (bénéfice ou perte) après avoir déduit **la participation des salariés et l'impôt sur le bénéfice des sociétés**.

3.1.1 Les produits : un produit est un bien qui résulte d'un processus comme par exemple la fabrication d'un téléphone par une chaîne industrielle. Le produit peut aussi se rapporter à un placement financier et aux revenus provenant de la détention de titres, ou encore à tout ce qui résulte du travail.

On trouve essentiellement trois (03) types de produits classés comme suit :

- Les produits d'exploitation ;
- Les produits financiers ;
- Les produits exceptionnels.

3.1.1.1. Les produits d'exploitation :

- Les produits d'exploitation sont des produits directement **liés à l'activité de l'entreprise**. Ils permettent de déterminer la performance économique de l'entreprise. Le chiffre d'affaires va ainsi être étudié comparé par produit et par secteur d'année en année.

On trouve :

- **La vente de marchandises** : pour les entreprises commerciales, la vente de marchandises constitue la principale source de revente ;
- **La production vendue** : provenant d'une activité industrielle au cours de laquelle les matières premières ou les produits intermédiaires sont transformés ;
- **La production stockée** : qui représente la variation de stocks au cours de l'exercice, c'est-à-dire le solde entre le stock final (SF) et le stock initial (SI) ;
- **La production immobilisée** : qui désigne la production de l'exercice que l'entreprise conserve en vue de l'utilisation pour elle-même ;

¹¹ ROCHER-MEUNIER Béatrice, « L'essentiel de diagnostic financier » Edition d'organisation, Paris. 2012. P104-119.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

- **Les subventions d'exploitation** : qui sont des aides ou primes de l'Etat favorisant principalement la création de postes, la recherche et le développement ;
- **Les reprises sur provisions, transfert de charges** : les provisions constatent l'existence d'un risque ou d'un aléa. Les transferts de charges est un compte qui permet de transférer des postes du compte de résultat soit au bilan, soit dans d'autres rubriques du compte de résultat. Dans le transfert de compte de résultat au bilan, il s'agit des charges à répartir sur plusieurs exercices ;
- **les autres produits** : qui sont des postes de produits liés à l'exploitation et qui n'ont pas été intégrés dans les comptes précédents, tel que les produits de la propriété industrielle.

3.1.1.2. Les produits financiers :

Ces produits sont liées à l'activité que va déployer l'entreprise par rapport à son volet financier. Soit elle dispose de capitaux inutilisés dans l'exploitation et qu'elle va par conséquent placer (en contre partie de l'encaissement de produits financiers). On trouve généralement dans ce poste les dividendes des entreprises filiales et les intérêts perçus sur placements financiers. Il s'agit alors :

- **de produits de participation** : qui sont des dividendes que l'entreprise reçoit des sociétés dans lesquelles elle détient des participations ;
- **de produits financiers sur créances de l'actif immobilisé** : où l'entreprise fait fructifier son argent et reçoit donc des intérêts soit des prêts ou bien des titres immobilisés ;
- **d'autres intérêts et produits assimilés** : comme par exemple les revenus des valeurs mobilières de placement (compte 764) et de manière générale les produits encaissés des actifs de trésorerie détenus par l'entreprise ;
- **les reprises sur amortissements et provisions financières** : qui proviennent d'une diminution du risque de dépréciation financière ;
- **des transferts de charges financières** : leur principe est identique à celui du transfert de charges d'exploitation ;
- **des différences positives de change** : comme les gains de change effectivement réalisés par l'entreprise qui sont assimilés à des produits financiers.
- **les produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement** : il s'agit ici uniquement des plus-values réalisées sur cessions de titres de placement.

3.1.1.3. Les produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels se décomposent en produits exceptionnels sur opérations de gestion et sur opérations en capital. On trouve :

- **les produits sur opérations de gestion** : cette rubrique correspond aux rentrées d'argent à fait inhabituels pour l'activité courante de l'entreprise. On trouve les pénalités reçues, les dons reçus, etc.;
- **les produits exceptionnels sur opérations en capital** : cette rubrique possède deux comptes principaux : les produits de cessions d'éléments d'actif et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.
- **les reprises sur amortissements et provisions exceptionnelles** : le poste de dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles et le poste symétrique de reprises respectent la logique comptable de fonctionnement de charges et de produits calculés.

3.1.2. Les charges :

- Une charge est une dépense ou un coût supporté par l'entreprise dans le cadre de son activité. Comme les produits, on trouve aussi trois catégories ou natures de charges :

- Les charges d'exploitation ;
- Les charges financières ;
- Les charges exceptionnelles.

3.1.2.1. Les charges d'exploitation :

- Les charges d'exploitation sont celles qui sont liées directement à l'activité principale de l'entreprise. On trouve :

- **Les achats de marchandises** : qui est l'achat de biens destinés à être revendus en l'état.
- **La variation de stock de marchandises** : parmi les biens achetés, certains biens seront stockés avant d'être utilisés (matières premières par exemple) ou avant d'être vendus (comme les marchandises) ;
- **Les impôts et taxes** : ce sont tous les impôts et taxes dus pendant l'année en cours telle que la taxe d'apprentissage par exemple ;
- **Les charges de personnel** : on distingue les salaires annuels et les charges sociales ;
- **Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation** ce poste regroupe les dotations aux amortissements et les dotations aux provisions :

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

- **Les dotations aux amortissements** représentent l'usure annuelle des immobilisations de l'entreprise ;
- **Les dotations aux provisions** reflètent les risques de dépréciation des actifs d'exploitation encourus au cours d'un exercice ;
- **Les autres charges** : ce sont des charges de gestion courante comme le paiement de redevances pour brevets, les marques, la licence et les franchises.

3.1.2.2. Les charges financières :

Les charges financières représentent essentiellement la rémunération de l'argent nécessaire à la bonne marche de l'entreprise. On trouve :

- **Les intérêts et charges assimilés** : il s'agit fondamentalement des intérêts dus sur des dettes ou des emprunts ;
- **Les différences négatives de changes** : ce sont les pertes de change réalisées au cours de l'exercice.
- **Les charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement** : il s'agit des moins-values nettes réalisées lors de la cession d'actifs de trésorerie ;
- **Les dotations aux amortissements et provisions financières** : Elles concernent soit les amortissements de primes de remboursement sur obligations, soit les provisions pour couvrir des risques financiers ou des moins-values potentielles sur des éléments d'actifs financiers.

3.1.2.3 Les charges exceptionnelles :

Ces charges désignent les dépenses qui n'entrent pas dans l'exploitation courante de l'entreprise. On trouve :

- **Les transferts de charges exceptionnelles** : leur principe est identique à celui du transfert de charges d'exploitation ;
- **Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion** : ce sont des charges qui viennent désorganiser le bon fonctionnement des opérations courantes. Par exemple les amendes fiscales et pénales, les pénalités de retard, etc. ;
- **Les charges exceptionnelles sur opération en capital** : ces charges concernent le facteur capital de l'entreprise, c'est-à-dire les immobilisations ;
- **Les dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles** : qui représentent les charges non décaissables.

3.1.3. La participation des salariés :

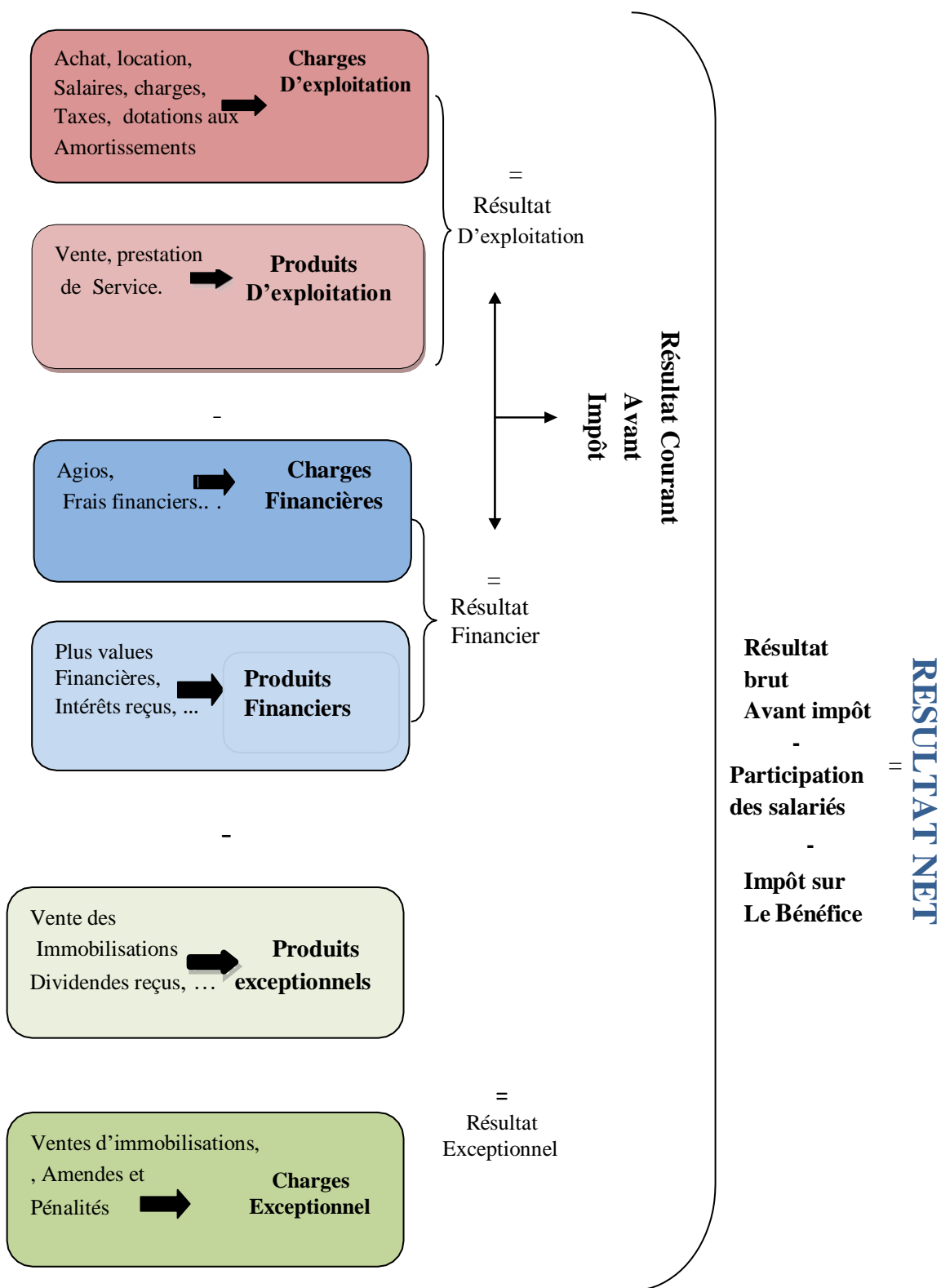
Les participations des salariés résultent de mesures à vocation sociale dont le but est de sensibiliser les salariés à la nécessité de dégager de bons résultats et par conséquent, d'encourager leur assiduité et leur productivité en les rémunérant.

3.1.4. L'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) :

L'Impôt sur le bénéfice des sociétés permet à l'Etat de taxer les bénéfices réalisés par l'entreprise.

Après toutes ces brefs définitions des composantes du CR, nous les synthétisons dans la figure n°3 suivante ;

Figure N° 03 : Architecture du Compte De Résultat



Source : Philippe DUBOST, « Le compte de résultat ». Analyse financière, 2009/2010.P.2

3.2. La présentation et les avantages du Compte de Résultat :

Pour le compte de résultat, deux présentations sont possibles : le **Compte de Résultat par fonction** et le **Compte de Résultat par nature**. Les deux modèles aboutissent au même résultat mais se distinguent néanmoins par la présentation des différents postes.

3.2.1. Le Compte de Résultat par nature :

Par définition, le Compte de Résultat par nature permet de présenter, non seulement, les charges et les produits mais aussi les biens produits pour compte propre. Il identifie clairement chaque nature comptable comme les variations de stocks ou les produits semi-finis; par conséquent, le compte de résultat par nature constitue un élément particulièrement significatif si on souhaite évaluer la rentabilité d'une entreprise.

3.2.2 Le Compte de Résultat par fonction :

Dans le Compte de Résultat par fonction, seules les dépenses directement imputables au produit des ventes sont déduites du chiffre d'affaires. Les charges liées aux salaires, aux transports, etc. sont intégrées aux fonctions comme la gestion administrative ou les ventes qui ne font pas l'objet d'une présentation particulière.

En nous appuyant sur le JORA n°19 du 25 MARS 2009, nous reprenons les deux modèles de présentation dans les tableaux n°09 et n°10 suivants :

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N° 09 : Présentation du Compte de Résultat par nature.

	NOTE	N	N-1
Chiffres d'affaires			
Variation stocks produits finis et en-cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE			
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION			
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V-RESULTAT OPERATIONNEL			
Produits financiers			
Charges financières			
VI- RESULTAT FINANCIER			
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)			
Impôts exigibles sur résultat ordinaires			
Impôts différés (variation) sur résultat ordinaires			
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITEES ORDINAIRES			
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITEES ORDINAIRES			
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITEES ORDINAIRES			
Eléments extraordinaires (produits)			
Eléments extraordinaires (charges)			
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
<i>Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence</i>			
XI-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
Dont part des minoritaires			
Part des groupes			

Source : Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N°10 : Représentation du Compte de Résultat par fonction.

	NOTE	N	N-1
Chiffres d'affaires			
Coût des ventes			
MARGE BRUTE			
Autres produits opérationnels			
Coûts commerciaux			
Charges administratives			
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL			
Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)			
Produits financiers			
Charges financières			
RESULTATS ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôts exigibles sur les résultats ordinaires			
Impôts différés sur résultats ordinaires (variation)			
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES			
Charges extraordinaires			
Produits extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
Dont part des minoritaires			
Part des groupes			

Source : Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.

Pour le Compte de Résultat, on dénombre quelques avantages mais aussi inconvénients dans les deux présentations par nature et par fonction que nous présentons dans le tableau n°11 suivant :

Tableau N°11 : Avantages et inconvénients du compte de résultat.

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La plupart des données requises peuvent être extraites directement du compte sans avoir besoin de calculs longs et compliqués ; ❖ La ventilation détaillée des dépenses donne un bon aperçu de la répartition exacte des coûts au sein de l'entreprise. Cela permet aux entrepreneurs de déterminer où ils doivent économiser de l'argent pour augmenter leurs marges bénéficiaires ; ❖ Le fait que les produits semi-finis soient également inclus dans le calcul est un avantage pour l'entreprise car il permet une vision réaliste de la situation de l'entreprise à l'instant « T ». 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour tous les groupes de produits, l'état des stocks et les chiffres de vente sont combinés en un seul article. Par conséquent, il est impossible d'évaluer la rentabilité d'un produit ou d'une gamme de produits spécifiques, car seul le succès ou l'échec global est enregistré ; ❖ Le CR est essentiellement adapté aux petites et moyennes entreprises dont les produits sont faciles à gérer car il se distingue des grandes entreprises par sa facilité d'utilisation et de calcul.
COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La marge bénéficiaire brute est uniquement calculée sur la base des revenus et dépenses liés aux ventes, c'est un indicateur fiable pour mesurer le succès commercial et la rentabilité de l'entreprise ; ❖ Le compte de résultat par fonction regroupe des éléments communs à certaines fonctions (comme la vente, la production ou l'administration) et rejoint souvent la structure des grandes entreprises. Ces chiffres constituent donc une aide à la décision pour la direction ; ❖ Elle s'applique aux groupes de produits, aux services commerciaux ou aux canaux de distribution. Il permet aux entreprises de comparer leurs résultats et de voir si une gamme de produits est adaptée au marché, ou si la stratégie de vente est rentable. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le CR par fonction ne nous permet pas de donner le montant des travaux à effectuer afin de pouvoir collecter toutes les données nécessaires. Les chiffres de la comptabilité en partie double ne peuvent pas être utilisés. Ces chiffres doivent provenir de la comptabilité analytique. Cette situation est problématique, notamment pour les PME, car elles tiennent rarement la comptabilité analytique en complément à la comptabilité traditionnelle ; ❖ Le montant des dépenses liées au personnel et au matériel sont des critères importants lorsqu'il s'agit d'évaluer une entreprise. C'est pourquoi, le PCG exige que le détail de ces charges soit indiqué séparément dans une annexe dans le cas d'une présentation du CR par fonction.

Source : www.ionos.fr, consulté en mai 2021.

3.3. L'importance de l'analyse financière par le Compte de Résultat :

L'importance d'un Compte de Résultat dans une entreprise est grande. En effet, il permet de mieux comprendre le processus de formation du résultat lors de l'exercice comptable. C'est donc un outil de gestion que l'entreprise est tenue d'élaborer avec soin car :

- une analyse du Compte de Résultat permet de comprendre **comment s'est formé** le résultat pendant l'exercice comptable ;
- une analyse du Compte de Résultat est utile pour améliorer **la performance financière de l'entreprise** ;
- le Compte de Résultat permet aussi **d'évaluer la capacité d'autofinancement** d'une entreprise. Cette capacité résulte du flux de trésorerie que dégage l'exploitation proprement dite, et qu'elle peut utiliser **pour financer son développement et/ou assurer la rémunération de ses actionnaires** ;
- la lecture du Compte de Résultat **permet d'informer les salariés de l'entreprise sur la solidité de l'outil de travail** ;
- le Compte de Résultat est un document **qui renseigne sur la santé financière** d'une entreprise. Il permet de savoir si au cours de l'exercice précédent, l'entreprise s'est enrichie ou a perdu de la valeur ;
- à partir des données du Compte de Résultat, on peut **calculer un autre indicateur important : le seuil de rentabilité**.
- il permet de comprendre par **quels mouvements comptables**, l'entreprise a abouti au **résultat net**.

4. Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) :

Nous tenons, avant de présenter le SIG, de préciser qu'après le passage du PCN au SCF, le CR présenté par nature comporte les mêmes soldes et la même présentation que le tableau des SIG, aussi nous tenons à préciser qu'au début de notre travail de recherche, nous avons opté pour l'analyse du CR par nature tel que présenté dans le SCF mais lors de notre déplacement dans le cadre de notre étude de cas pratique, nous avons trouvé que l'entreprise élabore le tableau des SIG et c'est pour cette unique raison que nous avons alors décidé de l'intégrer et de définir **ses différents soldes** ainsi que **sa structure de présentation et l'intérêt de l'élaboration de ce tableau** ainsi que le calcul de **la capacité d'autofinancement**.

4.1. Définition des Soldes Intermédiaire de Gestion

Selon G. LEGROS (2014)¹², le Tableau Des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) est un document obtenu sur la base du Compte de Résultat (CR), qui représente en détail l'obtention du résultat d'exercice par le cumul des trois (03) résultats partiels :

- Le résultat d'exploitation ;
- Le résultat financier ;
- Le résultat exceptionnel.

Ce tableau constitue un outil d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise et permet :

- D'apprécier la performance de l'entreprise et la création de richesse générée par son activité ;
- De comprendre la formation du résultat net en le décomposant. Il permet aussi de comprendre les différents soldes intermédiaires (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, etc.) et de suivre dans l'espace et dans le temps l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise.
- De décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise entre :
 - Les salariés et les organismes sociaux ;
 - L'Etat ;
 - Les apporteurs de capitaux ;
 - L'entreprise elle même.

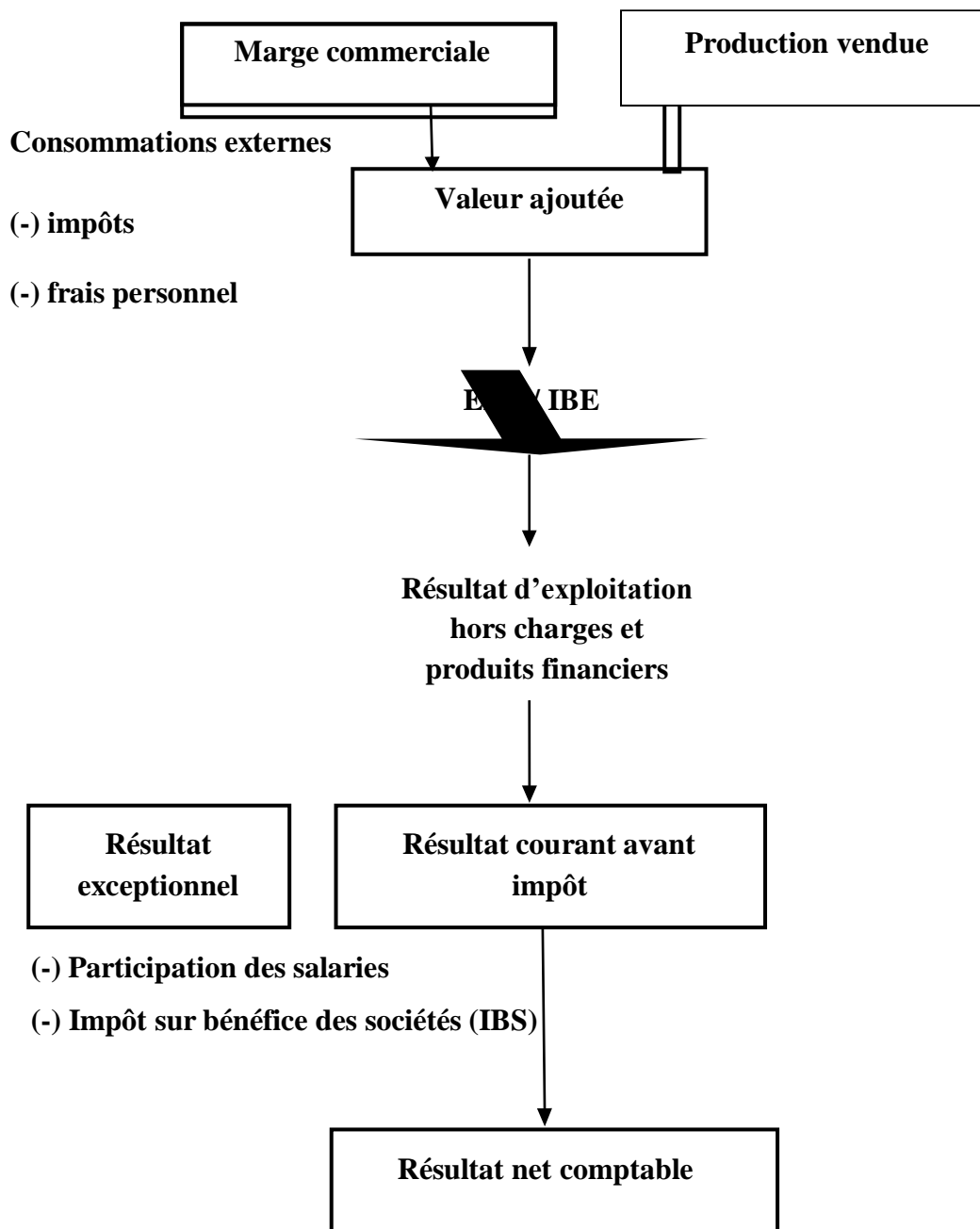
4.2. Structure et présentation des soldes intermédiaires de gestion

Avant de s'entraîner à construire un tableau des SIG, nous allons les passer en revue un par un pour comprendre d'abord leur signification et leur utilité. Sa formation (cf. figure n°2) explique la formation de ces soldes.

¹² George LEGROS, mini manuel finance d'entreprise 2ème édition, Paris, 2014.P15

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Figure n°02 : La Formation des Soldes Intermédiaires de Gestion.



Source : Patrick PIGET, « Gestion financière de l'entreprise », Ed economica, Paris, 2005, P. 41.

4.2.1 La marge commerciale

Considérée comme un indicateur de performance de la dimension commerciale de l'entreprise, est un premier solde intermédiaire qui indique la marge réalisée par une entreprise sur sa seule activité de négoce. L'activité de négoce consiste pour une entreprise d'acheter et revendre en l'état des biens¹³. Elle s'obtient par la différence entre les ventes de marchandises et le cout d'achat des marchandises vendues.

Elle présente un intérêt non négligeable pour les entreprises commerciales ou mixtes, elle n'est pas applicable en revanche aux entreprises purement industrielles. C'est un indicateur permettant de suivre l'évolution de la politique commerciale. Son calcul est comme suite :

$$\text{Marge commerciale} = \text{ventes de marchandises} - \text{coûts d'achats des marchandises vendues.}$$

4.2.2 La production de l'exercice :

- Est un solde typique des entreprises industrielles (concerne que les entreprises de production). Il permet d'évaluer le niveau d'activité de production de l'entreprise. Elle représente alors l'ensemble de l'activité de production de la période constituée de:
 - la production vendue ;
 - la production stockée ;
 - la production immobilisée (celle que l'entreprise a fabriquée pour elle-même)¹⁴, ce qui nous donne :

$$\text{Production de l'exercice} = \text{production vendue} + \text{production stockée} + \text{production immobilisée}$$

4.2.3 La valeur ajoutée (VA) :

Est définie comme la différence entre la valeur finale de la production et la valeur des biens qui ont été consommées par le processus de production (consommations intermédiaires et matières premières). La VA ajoutée évalue la dimension économique de l'entreprise. Elle détermine la richesse créée est constituée par le travail du personnel et par l'entreprise elle-même. Elle mesure le poids économique de l'entreprise.

¹³ VIZZAVONA Patrice, « Pratique de gestion analyse financière », Tome 1, Edition BERTI, 1991. P. 33.

¹⁴ MANCHON, E, « Analyse bancaire de l'entreprise » 5ème Edition, ECONOMICA, 2001, P. 88.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Elle permet aussi d'apprécier la rémunération des différents facteurs de production et précise comment cette richesse a été répartie au cours de l'exercice entre les différents acteurs de l'entreprise¹⁵.

L'analyse dans le temps permet de mesurer la croissance ou la régression de l'entreprise.

La VA est donc calculée comme suit :

$$\text{Valeur ajoutée} = (\text{marge commerciale} + \text{production de l'exercice}) - \text{consommations de l'exercice.}$$

4.2.4 l'Excédent brut d'exploitation (EBE) :

Est obtenu en retranchant de la valeur ajoutée le montant des charges de personnel et des impôts et taxes et en y ajoutant les subventions d'exploitation. L'EBE représente la part de la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise et aux apporteurs de capitaux. Celui-ci peut être négatif, il s'agit alors d'une Insuffisance Brute d'Exploitation (IBE). C'est un indicateur de la performance industrielle et commerciale ou de la rentabilité économique de l'entreprise. Il est obtenu par la formule suivante :

$$\text{EBE} = \text{Valeur Ajoutée} + \text{subvention d'exploitation} - \text{impôts et taxes et Versement assimilés} - \text{les charges de personnel.}$$

4.2.5 Le résultat d'exploitation : Le résultat d'exploitation mesure la capacité de l'entreprise à générer des ressources avec son activité principale sans prendre en compte les éléments financiers et exceptionnels. Il s'obtient à partir de l'EBE augmenté des autres produits d'exploitation et en soustrayant les autres charges d'exploitation. Il mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise indépendamment de sa politique financière et des opérations exceptionnelles. Le résultat d'exploitation constitue un résultat économique net. Calculé comme suit :

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{reprises sur amortissements et provisions} + \text{transfert de charges d'exploitation} + \text{autres produits de gestion} - \text{dotations aux amortissements et provisions} - \text{autres charges de gestion.}$$

¹⁵ www. VERNIMMEM.net. 2021, paragraphe 10-15

4.2.6 Le résultat avant impôt :

Est égal au résultat d'exploitation majoré des produits financiers et minoré des charges financières. Ce solde mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il procède à une compensation entre les charges et les produits spécifiquement liés aux opérations financières.

Son calcul est suivant la formule ci-après :

$$\text{Résultat courant avant impôts} = \text{résultat d'exploitation} + \text{produits financiers} - \text{charges financières.}$$

4.2.7 Le résultat exceptionnel :

Représente le résultat réalisé par une entreprise hors ses opérations récurrentes (comme une cession d'immobilisation, un remboursement exceptionnel, etc). Il s'agit donc des produits et des charges qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise et qui ne sont pas financiers. Le volet « exceptionnel » du compte de résultat complique l'analyse financière. Il regroupe, en effet, des éléments non récurrents qui ne résultent pas de la gestion courante de l'entreprise. Les analystes financiers préfèrent donc parfois baser leur analyse sur les seuls éléments récurrents du compte de résultat. Ce solde permet de mesurer le poids du résultat exceptionnel dans la formation du résultat¹⁶. Il est obtenu comme suit :

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles}$$

4.2.8 Résultat net de l'exercice :

Le résultat net est le solde final du compte de résultat de l'exercice, il est donc calculé après les opérations de répartition à savoir, participation des salariés et impôt sur les bénéfices¹⁷.

¹⁶ Hubert de LA BRUSLERIE, Op.cit. P. 148, 149.

¹⁷ MARIOU. A « Analyse financière : concepts et méthodes », 3èmeEdition, Paris, Édition BUMOD.P. 51.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Résultat net = (résultat avant impôt + résultat exceptionnel) – (participation des salariés+ impôt sur le bénéfice).

Pour approfondir l'analyse sur les SIG, un premier solde est calculé avant la marge commerciale, à savoir le chiffre d'affaires qui donne une idée sur la position et la part de marché de l'entreprise. Il est la somme de toutes les ventes réalisées.

Tous ces soldes donnent le tableau des SIG suivant :

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N°12 : Etablissement du tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

Désignation	Charges	Produits
Vente de marchandise Production vendue		
Chiffre d'affaires		
Vente de marchandises - Cout d'achat de marchandises vendues		
Marge commerciale		
+Production vendue +/-Production stockée +Production immobilisée + Prestation fournies		
Production de l'exercice		
Achats consommés (achat +/- variation des stocks) Autres charges externes		
Consommation en provenance des tiers		
Valeur ajouté		
+Subvention d'exploitation -Impôt et taxes -Frais de personnel		
Excédent brut d'exploitation		
+Autres produits de gestion courante +Reprises sur amortissements et provisions -Autres charges de gestion courante -Dotations aux amortissements et aux provisions		
Résultat d'exploitation		
+Produit financiers -Charge financières -/+ Quote part sur opération faites en commun		
Résultat financier		
Résultat courant avant impôt		
+Produits exceptionnels -Charges exceptionnels		
Résultat exceptionnel		
+/-Résultat ordinaire avant impôt +/-Résultat exceptionnel -Participation des salariés -Impôt sur le bénéfice		
Résultat net de l'exercice		

Source : Établie par nous mêmes, sur la base de l'ouvrage Mario ALAIN, 4eme édition, Dunod, Paris, 2007.

A ce titre l'intérêt de l'élaboration du tableau des Soldes Intermédiaire de Gestion réside dans le fait que ces SIG prennent tout leur sens lorsqu'ils font l'objet d'une comparaison dans le temps d'une année sur l'autre. Il est en effet difficile de porter un jugement sur les valeurs absolues des différents soldes. Il est par ailleurs indispensable de confronter ces SIG d'une entreprise avec ceux des entreprises de la même branche d'activité ou de même taille. Leur analyse doit conduire au minimum à mesurer l'évolution des différents postes de charges et de produits sur une ou plusieurs années. Une solution consiste à calculer des pourcentages de variation d'une année sur l'autre, c'est ce qu'on désigne par les taux d'évolution.

4.3 La capacité d'autofinancement et l'autofinancement

La CAF représente un indicateur clé de l'activité de l'entreprise, elle va nous permettre de savoir si l'entreprise a pu générer des ressources dans le cadre de son activité au cours des de la période étudié. Nous allons donc voir la définition de la **CAF et de l'autofinancement**.

4.3.1. La capacité d'autofinancement

La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente l'ensemble des ressources de financement internes dégagé par l'entreprise durant l'exercice, et dont elle pourrait se servir pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement et à sa pérennité.

Elle représente le flux potentiel de trésorerie dégagé par son activité, au cours d'un exercice, et destiné à son financement propre, et à la rémunération de ses associés et actionnaires. On trouve des expressions voisines à la CAF à savoir, le «cash-flow» (flux de trésorerie), et la «MBA» (marge brute d'autofinancement).

Elle permet à l'entreprise de financer par ses propres moyens :

- La rémunération des associés ;
- Le renouvellement des investissements ;
- L'acquisition de nouveaux investissements ;
- L'augmentation de sa marge de sécurité financière ;
- Le remboursement des emprunts ;
- La couverture des pertes probables et des risques.

La capacité d'autofinancement mesure la capacité de développement de l'entreprise, son degré d'indépendance financière, et donc son potentiel d'endettement.

Pour plus de précisions sur la CAF, nous présentons :

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

- son mode de calcul ;
- son rôle dans l'entreprise.

4.3.1.1. Le calcul de la capacité d'autofinancement :

La capacité d'autofinancement est déterminée à partir du tableau des soldes intermédiaires de gestion. La CAF se calcule par deux méthodes :

- A partir du résultat net (la méthode additive) ;
- Ou bien à partir de l'EBE (la méthode soustractive)¹⁸.

Le calcul de la CAF par la méthode additive, consiste à ajouter au résultat net de l'exercice les charges non décaissables et les produits non encaissables (reprises sur les amortissements et provisions)¹⁹. Le calcul de la CAF à partir du résultat net est comme suite :

Capacité d'Auto Financement = résultat de l'exercice
+ Dotation aux amortissements et provisions
- Reprise sur amortissements et provisions
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés
- Produits des cessions des éléments d'actif
- Quote-part virée au résultat de l'exercice

Pour calculer la CAF par la méthode soustractive, on doit ajouter l'excédent brut d'exploitation aux produits encaissables puis on soustrait les charges non décaissables.

Ce calcul à partir de l'EBE est comme suite :

Capacité d'Autofinancement =
Excédent brut d'exploitation
(+) Transfert de charges (d'exploitation, financières, exceptionnelles)
(+/-)Autres produits et autres charges
(+) Produits financiers (sauf reprise sur amortissements et provisions financières)
(-) Charges financière (sauf dotation aux amortissements et provision financières)
(+) Produit exceptionnel (sauf reprise sur amortissements et provisions sur opérations faite en commun)
(-) Charge exceptionnelles (sauf dotation aux amortissements et aux provisions)
(-) Participation des salariés
(-) Impôt sur le bénéfice

¹⁸ LUC BERNET- Rolland, « Pratique de l'analyse financière », Paris, Édition DUNOD, 2009, P .163.

¹⁹ LUC BERNET- Rolland, Op-cit, P .163.

4.3.1.2 Le rôle de la Capacité d'Auto Financement

La CAF est une donnée fondamentale pour la vie et le développement d'une entreprise, elle permet de :

- Financer totalement ou partiellement de nouveaux investissements pour renforcer sa compétitivité ;
- Renforcer son fonds de roulement pour sécuriser sa trésorerie ;
- Emprunter à terme pour compléter ses moyens de financement en cas de programmes d'investissements ;
- Rembourser ses emprunts et ses dettes pour favoriser son indépendance financière ;
- Distribuer des dividendes à ses actionnaires.

4.3.2. L'autofinancement :

L'autofinancement n'a pas une définition standard. Selon PALUKU VUHINGE, Nelson (2006), «L'autofinancement représente le potentiel des capitaux que l'entreprise peut réinvestir dans son activité, à partir des excédents dégagés par son exploitation et ses calculs. Donc, en déduisant de la marge brute d'autofinancement les bénéficiaires mis en distribution»²⁰.

L'autofinancement correspond, selon F. et B. Grandguillot (2017), au reste de la CAF après avoir distribué les dividendes aux associés donc l'autofinancement se calcule comme suit²¹:

$$\text{Autofinancement} = \text{Capacité d'Auto Financement} - \text{dividendes payés en « N »}$$

L'autofinancement est consacré à :

- Maintenir le patrimoine et le niveau d'activité ;
- Financer une partie de la croissance.

5. L'analyse financière par les ratios

« L'analyse financière par les ratios est une méthode d'analyse employée depuis longtemps par les cadres dirigeants pour surveiller, agir sur les performances de leur entreprise et pour une meilleure prévision »²².

²⁰ PALUKU VUHINGE, Nelson, «L'autofinancement et sa nécessité au sein d'une institution sanitaire», Université libre des pays des grands lacs, Grade 2006.

²¹ GRANDGUILLOT Francis et GRANDGUILLOT Béatrice, « analyse financière », 14 Edition Gualino, Paris, 2017, P.26.

²² DEPALLESNS, G. JOBARD, G, Gestion financière de l'entreprise, 11ème Ed.1997, P.811.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

« Un ratio est un rapport entre deux grandeurs. Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste du bilan, ainsi que des données plus élaborées telles que le fonds de roulement, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation »²³.

En résumé, un ratio est un indicateur chiffré qui a pour objectif d'étudier et d'analyser certains aspects de l'activité de l'entreprise. Dans ce point nous allons présenter :

- l'intérêt et l'utilisation des ratios ;
- les types de ratios ;
- les politiques de gestion de l'entreprise.

5.1. Intérêt et utilisation des ratios :

L'analyse financière par les ratios permet aux responsables financiers de suivre les progrès de leur entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les clients, les fournisseurs et le personnel²⁴. Cette analyse permet :

- un jugement rationnel sur la situation de l'entreprise ;
- la comparaison, dans le temps, avec les ratios calculés des bilans précédents ;
- la comparaison, dans l'espace, avec les ratios calculés des bilans des entreprises similaires ;
- la méthode des ratios s'applique sur une analyse de l'évolution de plusieurs bilans successifs et ainsi savoir si l'entreprise est en progrès ou en régression.

Ces ratios peuvent être utilisés dans le but de mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise. Dans ce cas, le responsable financier établit un ensemble de ratios jugés aptes à permettre l'analyse de la situation financière ainsi que de les comparer à ceux des exercices précédents afin de prévoir la situation future.

Les ratios peuvent alors servir à mesurer les relations qui existent entre les éléments de la structure de l'actif et du passif ou des produits et des charges mais si certains ratios peuvent être utilisés directement pour apprécier la santé financière d'une entreprise, ils comportent parfois des inconvénients comme par exemple le calcul des ratios ne permet pas de prédire l'avenir, c'est pourquoi nous devons utiliser d'autres outils permettant de prévoir le futur sur la base du passé.

5.2. Les types des ratios :

Il existe trois types de ratios²⁵, tel que **les ratios de structure** qui concernent le bilan, **les ratios de gestion** qui sont étudiés à partir du CR et enfin **les ratios de rentabilité** qui

²³ VIZZAVONA Patrice, « Pratique de gestion analyse financière », Tome 1, Edition BERTI, 1991, p51.

²⁴ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT « analyse financières » 11^e édition, paris, 2007, P.144

²⁵ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, 2007, Op-cit, P. 145.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

concernent à la fois le bilan et le compte de résultat.

Dans notre travail, on va s'intéresser aux ratios basés sur le CR notamment :

- Les ratios de gestion ;
- Les ratios de rentabilité.

5.2.1. Les ratios de gestion :

Ils sont présentés de manière détaillée dans le tableau n°13 suivant :

Tableau N° 13: Les différents ratios de gestion.

Nature	Formule	Interprétations
Taux de croissance de CA HT	$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$	L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer le taux de croissance de l'entreprise.
Taux de marge commerciale	$\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Ventes de marchandises hors taxes}}$	Il mesure l'évolution de la performance de l'activité commerciale de l'entreprise.
Taux de croissance de la valeur ajoutée	$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}}$	L'évolution de la valeur ajoutée est également un indicateur de croissance.
Taux d'intégration	$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$	Il mesure le taux d'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des charges externes.
Partage de la valeur ajoutée (facteur travail)	$\frac{\text{Charges de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer le travail des salariés.
Partage de la valeur ajoutée (facteur capital)	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Valeur ajoutée}}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi.
Poids de l'endettement	$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Excédent brut d'exploitation}}$	Il mesure le poids de l'endettement de l'entreprise.

Source : Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, 2007, Op-cit, P.147.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

5.2.2 Les ratios de rentabilité:

Comme les ratios de gestion, nous présentons les ratios de rentabilité ainsi que la signification de chacun de ces ratios dans le tableau n°14 suivant :

Tableau n°14 : Les différents ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétations
Taux de marge brute	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir du chiffre d'affaires.
Taux de rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.
Taux de rentabilité économique	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Ressources stables}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés et les prêteurs.
Taux de marge nette	$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaires.

Source : Béatrice et Francis GRANDGOUIL, Op-cit, P.149.

5.3 Les politiques de gestion de l'entreprise

Se référant au cours d'analyse financière de F. Amokrane (2018)²⁶, l'intérêt de l'analyse du compte de résultat par nature dépasse la simple présentation du résultat (bénéfice ou perte) car il permet de comprendre comment s'est formé le résultat pendant l'exercice comptable, il devient un outil de gestion indispensable qui fait ressortir les différentes politiques de gestion de l'entreprise (cf. tableau n° de la page 15), à savoir la :

- politique commerciale ;
- politique de production ;
- politique d'approvisionnement ;
- politique de création de richesse ;

²⁶ F. Amokrane, « Cours d'analyse financière », 2018, Bibliothèque de la FSESG de l'UMMTO, P.1.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

- politique de réalisation de la rentabilité économique ;
- politique de répartition de la richesse ;
- politique de réalisation de la performance ;
- politique financière ;
- politique fiscale ;
- politique exceptionnelle.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Tableau N15 : Les politiques de gestion étudiées dans le CR.

	Compte de résultat par nature	Période du au			
		note	Exercice N	Exercice N- 1	
	Chiffre d'affaires Variation de stock de produits finis et encours Production immobilisée Subvention d'exploitation				Nous renseigne sur la : politique commerciale (CA) et sur sa politique de production
A	Production de l'exercice				
	Achats consommés Services extérieurs et autres consommations				Nous renseigne sur la : politique d'approvisionnement
B	Consommations de l'exercice				
C	Valeur ajoutée d'exploitation (A+B)				Nous renseigne sur la : politique de Création de richesse
	Charges de personnel Impôts, taxes et versements assimilés				Nous renseigne sur la : politique de réalisation de la rentabilité économique et celle de la répartition de la richesse
D	Excédent brut d'exploitation				
	Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles Dotations aux amortissements et aux provisions reprises sur perte de valeur et provisions				Nous renseigne sur la : politique de réalisation de la performance
E	Résultat opérationnel				
	Produits financiers Charges financiers				Nous renseigne sur la : politique Financière
F	Résultat financier				
G	Résultat ordinaire avant impôts (E+F)				
	Impôts exigibles sur résultats ordinaires Impôts différés (variation) sur résultat ordinaires				Nous renseigne sur la : politique fiscale
H	Total des produits des activités ordinaires				
I	Total des charges des activités ordinaires				
	Eléments extraordinaires (produits) (à préciser) Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)				Nous renseigne sur la : politique exceptionnelle
K	Résultat extraordinaire				
L	Résultat net de l'exercice				Nous renseigne sur la : politique de réalisation de la rentabilité

Source : Amokrane, F. « Cours d'analyse financières », 2018, bibliothèque de la FSESG de l'UMMTO, P.2.

Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers

Les différents résultats calculés de manière successive permettent de déterminer le résultat net de l'exercice tout en ayant une connaissance sur toutes les politiques de gestion de l'entreprise, ainsi que d'identifier les points faibles et les points forts de la gestion de l'entreprise.

L'analyse financière est un outil de gestion qui permet, non seulement, au responsable mais à tout gestionnaire de pouvoir prévoir sa capacité financière, et de faire une estimation financière actuelle de son entreprise ainsi que et de déterminer les responsabilités afin de corriger les erreurs s'il y en a.

La maîtrise de l'analyse financière contribue à la résolution des problèmes financiers de l'entreprise. Cette analyse permet aux dirigeants d'apprécier la situation financière de leur entreprise ainsi que de porter des jugements sur l'état de la structure financière et de la rentabilité des entreprises, le niveau de performance de l'activité ainsi que l'appréciation du risque.

Par ailleurs, l'analyse financière par le CR permet aux dirigeants et cadres de l'entreprise de suivre toutes les politiques de gestion, d'investissement, de financement et de répartition du résultat de l'entreprise. Pour cela, l'importance de l'analyse financière par cet état financier ne cesse de prendre de l'ampleur dans toutes les organisations vu qu'il permet et facilite la prise de décisions et l'orientation de l'entreprise. Pour cela, des outils d'analyse sont utilisés afin de bien étudier les différents soldes qui constituent ce CR. Parmi ces outils, il y a **l'analyse par les ratios** que nous avons d'ailleurs retenue dans ce présent travail de recherche.

Notre choix de l'analyse par les ratios se justifie par le fait :

- que leur interprétation permet la comparaison entre deux grandeurs significatives ;
- essentiellement, que l'entreprise, objet de notre étude de cas, applique cette analyse par les ratios.

A cet effet, nous avons voulu comparer nos résultats à ceux trouvés par les cadres de cette entreprise.

Chapitre III :

Cas pratique au sein de l'entreprise Electro-Industrie

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Afin de répondre aux questions posées dans notre problématique de recherche, il est nécessaire de s'appuyer, dans notre étude, sur un cas pratique. Notre choix est alors porté sur l'entreprise nationale d'Electro-Industries d'AZAZGA.

A travers cette étude, nous allons essayer d'analyser la situation financière de l'entreprise à partir des tableaux des comptes de résultats et à travers les différents ratios de (gestion, de rentabilité, etc.) tout en nous référant aux notions que nous avons développées dans la partie théorique et aux données que nous avons collectées au sein de l'entreprise.

Notre objectif, par cette étude de cas, est d'analyser la situation financière de l'entreprise en nous basant sur le deuxième état financier qui retrace l'historique de l'activité de l'entreprise, il s'agit du Compte de Résultat (CR).

En effet, comme le bilan donne une idée sur le patrimoine de l'entreprise, le CR donne une idée sur l'historique de l'activité de l'entreprise qui retrace toutes les charges et produits calculés.

Le CR donne ainsi une idée sur toutes les politiques de gestion de l'entreprise et par conséquent, tous les résultats successifs réalisés donnant lieu au résultat net de l'exercice.

Ainsi, notre analyse porte sur une période de trois exercices 2017, 2018 et 2019, ce qui va nous permettre de faire une étude comparative des résultats obtenus année par année et d'apprécier l'évolution des éléments analysés.

Cependant, avant d'aborder ces deux aspects (analyse des résultats et de l'évolution des éléments du CR), nous entamons ce chapitre par la présentation de l'entreprise Electro-Industries où l'on s'intéressera aux caractéristiques générales de cette entreprise, et par la suite à l'analyse des CR de la période considérée après avoir donnée une idée sur la méthodologie que nous avons suivie pour effectuer notre stage pratique.

Section01 : Aperçu général sur l'entreprise Electro-Industries

Avant d'entamer l'analyse financière sur l'ELECTRO-INDUSTRIES pendant une période allant de 2017 à 2019, nous allons d'abord présenter cette entreprise afin de comprendre son historique, ses activités, sa clientèle et son organisation. Ensuite, nous allons présenter la méthodologie adoptée dans notre travail de recherche.

1. Présentation de l'entreprise Electro-Industries

L'ELECTRO-INDUSTRIES est une entreprise publique économique (EPE) sous forme de société par action (SPA) au capital de 4.753.000.000 DA spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des transformateurs de distribution et de moteurs électriques monophasés et triphasés. Elle est implantée dans une zone agricole de 39.5 hectares, située sur la route nationale n°12, distante de 30KM du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou et de 08KM du chef-lieu de la daïra d'AZAZGA.

1.1 Historique de l'entreprise Electro-Industries

Avant 1999, l'entreprise était nommée « ENEL » (Entreprise Nationale des Industries Electrotechniques), créée en 1985. Cette dernière a été réalisée dans le cadre d'un contrat « Produit en main » avec des partenaires allemands, en l'occurrence SIEMENS pour le produit et FRITZ WERNER pour l'engineering et la construction, l'infrastructure est réalisée par les entreprises algériennes ECOTEC, COSIDER et BATIMETAL¹.

L'entreprise ENEL a deux principales unités de production. La première unité (transformateur) a commencé la production en 1985. La deuxième unité (moteur/alternateur) a commencé la production en 1986. Ces produits sont fabriqués sous licence SIEMENS jusqu'en 1992.

Suite à la réorganisation du secteur industriel en Algérie (période allant de 1980 à 2000)², l'entreprise ENEL a changé de statut pour en devenir une entreprise nommée : « ELECTRO-INDUSTRIES ». Cette dernière est spécialisée dans la fabrication et commercialisation des transformateurs et moteurs électriques destinés essentiellement au marché local.

¹ Disponible sur <https://www.electro-industries.com> (rubrique historique), consulté le 20/05/2020.

² Disponible sur <https://www.electro-industries.com> (rubrique historique), consulté le 20/05/2020.

1.2. Les activités d'ELECTRO-INDUSTRIES

Les produits fabriqués par « EI » sont réalisés et contrôlés suivant les normes DIN/VDE (institut allemand des normes/ group allemand d'électricité) et sont conformes aux normes internationales et recommandations européennes (CEI)³.

En effet, toute la production de l'entreprise EI est destinée essentiellement au marché local. Elle détient une part de marché importante qui atteint les 70%⁴.

L'entreprise Electro-Industries est composée de trois (03) unités de production: unité de fabrication des moteurs électriques, unité de fabrication des transformateurs et l'unité prestations techniques.

1.2.1 Unité de fabrication des moteurs électriques :

Les moteurs électriques, basses tensions (BT), fabriqués par « EI » sont du type asynchrone triphasé à une ou à deux vitesses.

Ces moteurs sont monophasés à deux condensateurs (démarrage et permanent). Ils sont de construction fermée, à carcasse ventilée, en alliage d'aluminium et en fonte. Les rotors sont en court-circuit à simple et double cages d'écureuil, en aluminium pur (99,95%) pour les petites et moyennes puissances et en barres de cuivre et alliage de cuivre pour les grandes puissances⁵.

L'entreprise « EI » a une capacité théorique de production des moteurs de 60 000 U/an.

1.2.2 Unité de fabrication des transformateurs de distribution :

Les transformateurs d'ELECTRO-INDUSTRIES sont conformes en tous points aux recommandations de la CEI 60076, ainsi qu'à celles de la VDE 0532. Ils sont triphasés, du type extérieur et intérieur, respirant ou étanches à remplissage total avec bornes embrochables ou en porcelaines.

Les transformateurs sont de type immergé dans un diélectrique caloporteur minéral régi par la norme EN CEI 60296 à refroidissement de type ONAN. La partie active est composée de deux enroulements MT et BT de forme cylindrique en cuivre électrolytique disposés concentriquement et montés sur un circuit magnétique de tôles à grains orientés et conçue pour un service continu à une fréquence de 50 HZ pour une altitude et une température ambiante ne dépassant pas 1000 m et 40°C.

³ Document interne de l'entreprise Electro-Industries, consulté en mai, 2021

⁴ Disponible sur <https://www.electro-industries.com> (rubrique produit), consulté le 20/05/2021.

⁵ Disponible sur <https://www.electro-industries.com> (rubrique moteur), consulté le 20/05/2021.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

L'entreprise « EI » a une capacité théorique de production des transformateurs de 5000 U/an.

1.2.3 Unité prestations techniques :

Electro-Industries met à la disposition des entreprises une large gamme de prestations techniques telles que la réalisation des pièces et accessoires par injection aluminium, l'usinage, les analyses physiques et chimiques, le traitement thermique, etc.

L'unité prestations techniques dispose d'une longue expérience et d'un personnel qualifié afin de répondre à toutes exigences des clients.

Tous ces produits et prestations des activités de l'entreprise sont mis à la disposition d'une clientèle qui est au final composé de trois (03) catégories. On trouve :

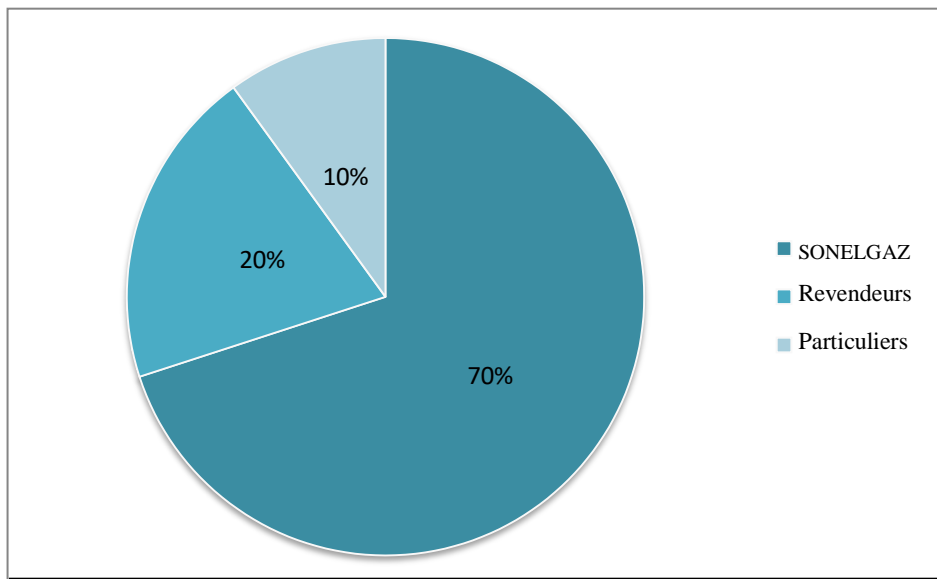
- **SONELGAZ** qui est une entreprise publique économique dont le métier de base est assurer la production, le transport et la distribution d'électricité et du gaz. En effet, SONELGAZ et Electro- Industries signent des contrats de vente portant sur les transformateurs à grande capacité. D'où, l'entreprise « EI » réalise avec SONELGAZ un chiffre d'affaires record atteignant les 70% du total des ventes⁶ ;
- **Les revendeurs (Les commerçants)** : qui achètent, généralement, les moteurs électriques, rarement les transformateurs, en vue de les revendre. Cependant, l'entreprise « EI » réalise avec les commerçants une proportion importante qui atteint 20% du total des ventes⁷ ;
- **Les particuliers** : qui achètent les produits en unités, généralement, des moteurs à capacité minimum ou les pièces électriques (unité prestation). Ils occupent une proportion de 10% du total du chiffre d'affaires d'Electro-Industries⁸.

⁶ Document interne de l'entreprise Electro-Industries, consulté le 20/05/2021.

⁷ Document interne de l'entreprise Electro-Industries, consulté le 20/05/2021.

⁸ Document interne de l'entreprise Electro-Industries, consulté le 20/05/2021.

Graphe N°01: Clientèle d'Electro-Industries en fonction du chiffre d'affaires.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des documents internes de l'entreprise, consulté en mai 2021.

1.3 Présentation de la structure organisationnelle de l'entreprise Electro-Industries :

À partir de l'année 2016, l'entreprise « EI » a connu une nouvelle organisation plus pertinente qu'auparavant. Les avantages de cette réorganisation sont :

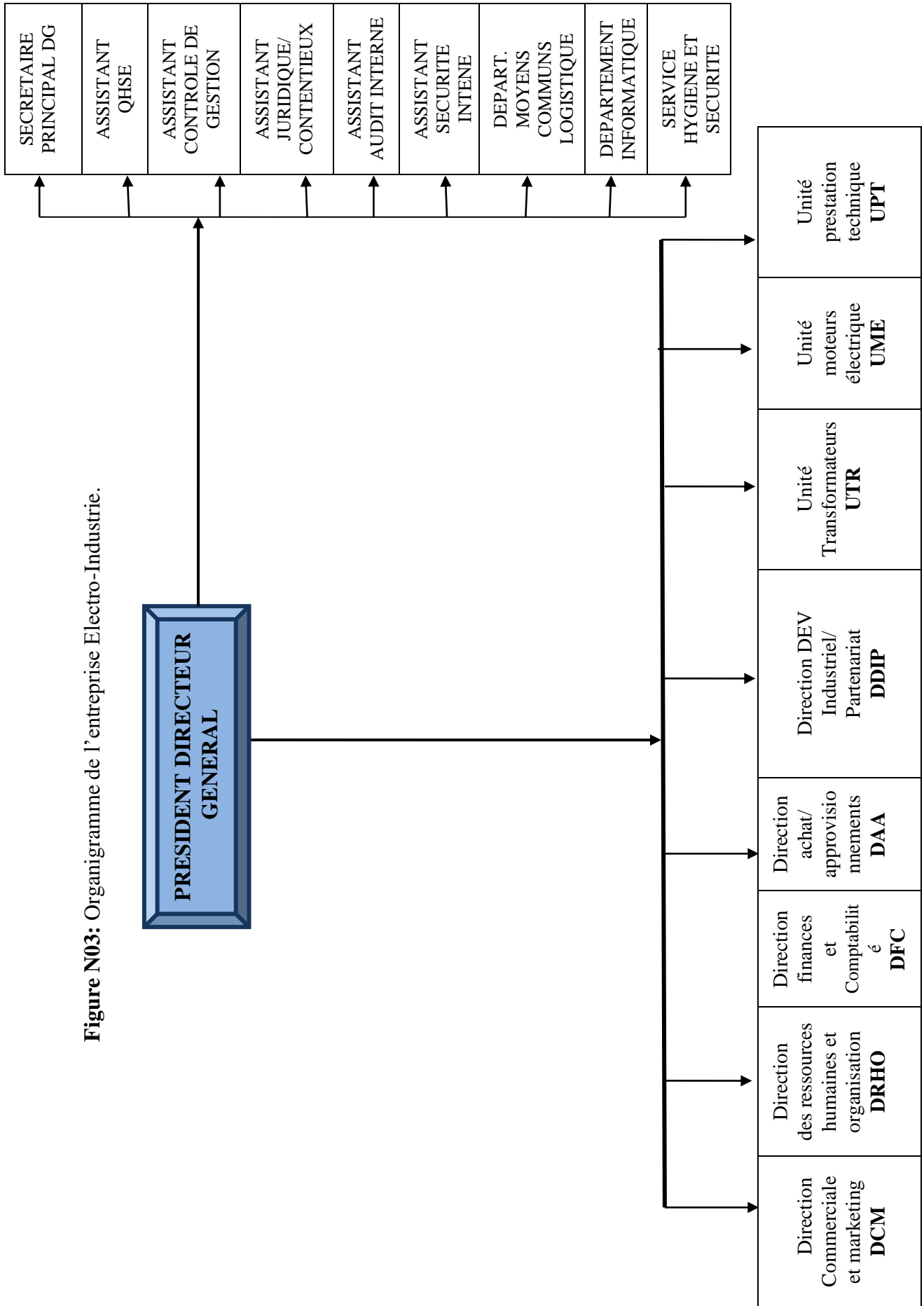
- La création d'une direction « Achat et approvisionnement » qui assure la gestion des achats pour tous les ateliers de production (moteurs et transformateurs). Avant 2016, chaque atelier a un service spécifique achat, ce qui cause certaines difficultés pour la gestion de la fonction approvisionnement ;
- La création d'une direction « marketing » qui a pour objectif de faire des publicités sur les produits (moteurs et transformateurs), de faire connaître la qualité, assurer le ciblage de la clientèle et faire des études de marché, etc.

Avec cette nouvelle organisation, sa structure opérationnelle est donc composée de la direction générale qui à partir de 2016 comporte six (06) assistants et six (06) directions (cf. Figure n°:3) :

- la Direction Ressources Humaines et organisation ;
- la Direction Commerciale et marketing ;
- la Direction Achat et approvisionnement ;
- la Direction Finance et Comptabilité ;
- la Direction Développement industriel / Partenariat.

Comme elle gère aussi trois (03) unités de production (prestation techniques, moteurs et transformateurs).

Figure N03: Organigramme de l'entreprise Electro-Industrie.



Source : Réalisé par nous mêmes sur la base des documents interne de l'entreprise, consulté en mai 2021.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

1.3.1 Les assistants :

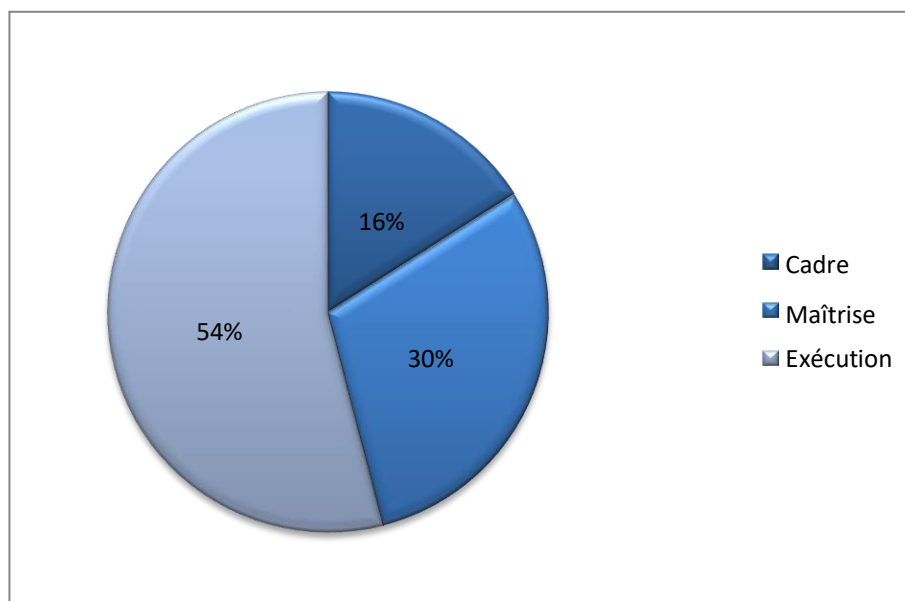
L'entreprise Electro-Industries a, plus précisément six (06) assistants au niveau du secrétariat, de la sécurité interne, de la communication d'entreprise, du contrôle de gestion, de l'audit interne et de la qualité-hygiène-environnement. L'utilité de ces assistants est de faire transmettre rapidement l'information au supérieur hiérarchique (Directeur).

1.3.2 La direction ressources humaines et organisation

Les ressources humaines d'Electro-Industries constituent un facteur de réussite déterminant qui est répartie dans toutes les structures fonctionnelles et opérationnelles de l'entreprise. L'effectif de l'entreprise « EI » est jusqu'en mars 2018 de 900 agents⁹ (cf. graphe n°2) réparti comme suit :

- L'unité Transformateur qui emploi 412 employés vu l'importante de la demande sur les transformateurs ;
- L'unité Moteur avec un effectif de 227 employés 110 employés dans l'unité prestations techniques;
- La direction générale avec un effectif de 151.

Graphe N°02 : Effectif de l'entreprise Electro-Industries (jusqu'à mars 2018).



Source : Réalisé par nous mêmes sur la base des documents internes de l'entreprise, consultée en mai 2021.

⁹ Document interne de l'entreprise Electro-Industries, consulté en mai 2021.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Nous constatons par le graphe n°2 que le personnel exécution constitue 54% du total de l'effectif d'Electro-Industries. Cette importance s'explique par le fait que c'est cette catégorie de personnel qui assure le fonctionnement de tout le cycle d'exploitation de l'entreprise.

1.3.3 La direction commerciale et marketing :

À partir de l'année 2016, la direction marketing est rattachée à la direction générale. Elle occupe un poste clé au sein de l'entreprise son rôle est d'élaborer les plans marketing (analyse de marché, détermination des cibles, plan d'action, choix des axes publicitaires, etc.), c'est-à-dire de chercher toutes opérations qui permettent de développer la vente des moteurs électriques et des transformateurs.

1.3.4 La direction achat et approvisionnement :

La direction achat et approvisionnement définit la stratégie « achat » en collaboration avec la direction générale de l'entreprise. Le rôle de cette direction est de négocier les contrats d'achat et de faire coordonner la chaîne logistique et les flux d'acheminement. Les achats de l'entreprise « EI » sont principalement : le cuivre, la tôle magnétique et les huiles. Ils s'effectuent soit au niveau local (marché algérien) ou international.

1.3.5 La direction Finance et Comptabilité :

L'objectif de la direction finance et comptabilité est l'animation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités financières et comptables de l'entreprise. Autrement dit, elle s'occupe de l'enregistrement de tous les flux entrants et sortants de l'entreprise.

La direction finance et comptabilité d'Electro-Industries se divise en trois services : finance, comptabilité analytique et comptabilité générale¹⁰.

1.3.6 La direction développement industriel / partenariat :

L'objectif principal de la direction développement est de chercher les activités nécessaires au développement des produits (transformateurs et moteurs). En effet, « EI » dispose de ses propres laboratoires pour évaluer et améliorer la qualité des produits.

Après cette brève présentation de la structure organisationnelle générale de l'entreprise EI, nous présentons, plus particulièrement, le département Finance et Comptabilité dans lequel nous avons effectué notre stage pratique.

¹⁰ Document interne de l'entreprise, Service comptabilité et finance, consulté en mai, 2021.

1.4 Organisation et missions du département Finance et Comptabilité (DFC)

Le Département Financier Comptabilité (DFC) prend en charge toutes les opérations d'achats et de ventes qui vont donner lieu à l'entrée ou à la sortie de flux monétaires. Deux éléments sont présentés dans ce point :

- La structure du Département Finance et Comptabilité ;
- Les missions du Département Finance et Comptabilité (DFC).

1.4.1. La structure organisationnelle de la DFC :

Le DFC est composé de trois services (cf. figure n°04) :

- Le service finance ;
- Le service Comptabilité Analytique ;
- Le service Comptabilité Générale.

1.4.1.1 Le service Finance

Ce service s'occupe des recettes et dépenses. Il est organisé en deux (02) sections :

- **La section de règlement étranger** : son rôle consiste à établir les démarches nécessaires pour effectuer les opérations d'achat relatives à l'importation. Le moyen de règlement obligatoire depuis la loi de finances 2010 et le crédit documentaire.
À noter que les anciens moyens de règlement étranger sont : la lettre de crédit, le virement bancaire et la remise documentaire ;
- **La section trésorerie (caisse, banque)** : sa mission est d'établir les situations de trésorerie sur les recettes et les dépenses. cette section prend en charge les opérations d'encaissement et de décaissement des flux de trésorerie, l'émission de chèques pour le règlement des fournisseurs et la réception des chèques envoyés par les clients de l'entreprise.

1.4.1.2 Le service Comptabilité Analytique

Il contient aussi deux sections :

- **La section investissement** : qui s'occupe du suivi des états de l'investissement et de l'amortissement des équipements ;
- **La section coûts et matières** : qui est chargée d'établir les états des stocks par un suivi de la section commerciale, de la comptabilité générale, et des magasins et par l'élaboration des différentes valorisations des stocks et l'établissement du coût de revient.

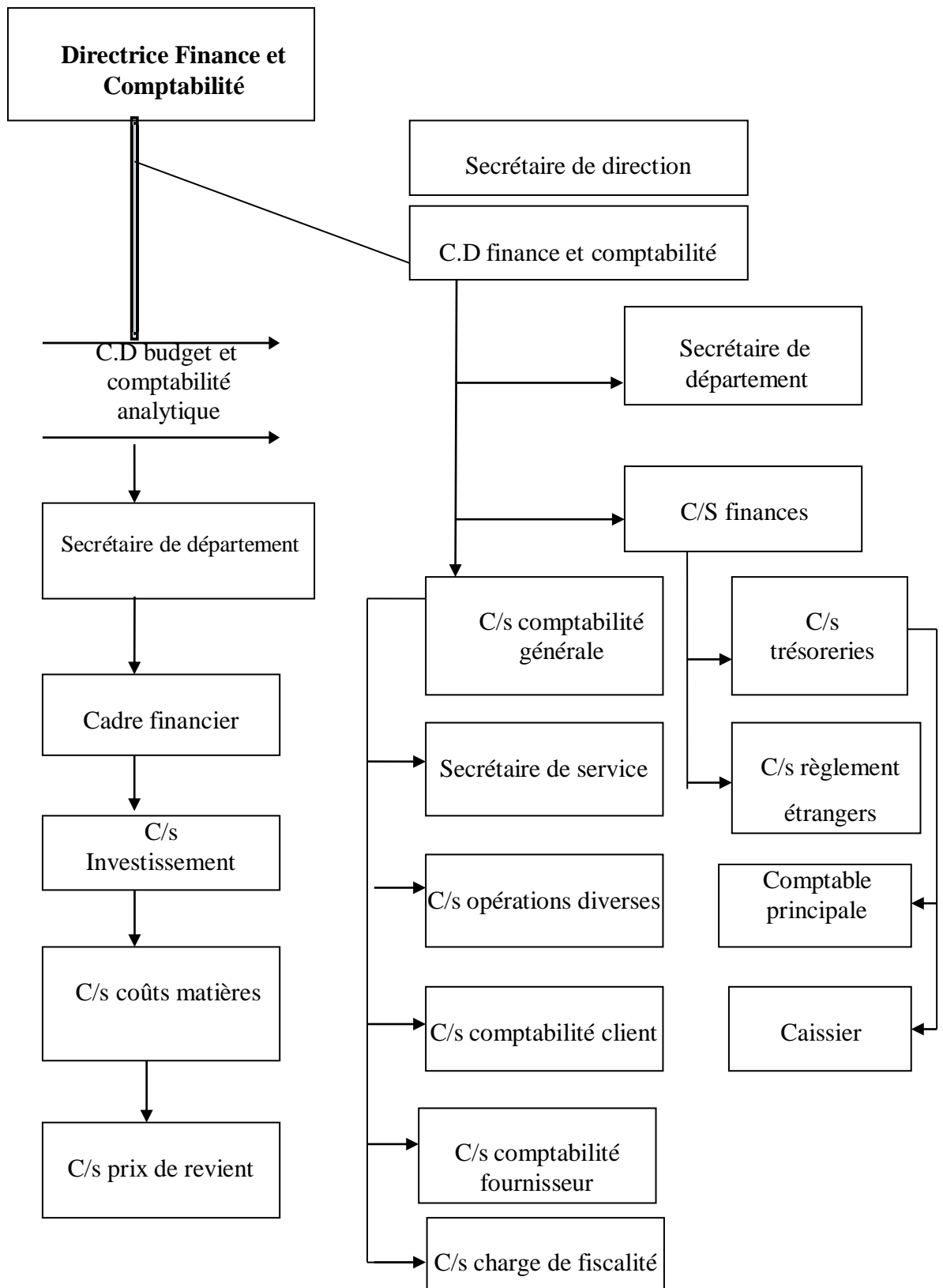
1.4.1.3 Le service Comptabilité Générale

Ce service prend en charge l'imputation comptable et l'enregistrement des opérations dans les différents journaux comptables. Ce service est composé de :

- **La section fournisseur** : qui s'occupe de toutes les opérations d'achat de matières premières ;
- **La section fiscalité** : dont sa mission est de faire la situation fiscale de l'entreprise comme déterminer le total de la TVA à payer et le total de la TVA à collecter ;
- **La section clients** : qui se charge de toutes les opérations de vente ;
- **La section opérations diverses** : qui effectue toutes les opérations d'acquisitions, de cessions, d'amortissements, de provisions, etc.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

FigureN04 : Organigramme du Département Finance et Comptabilité



Source : Réalisé par nous même sur la base des documents internes de l'entreprise, consulté en mai 2021.

1.4.2 Les missions du Département Finance et Comptabilité (DFC)

Son principal objectif est de coordonner et superviser les activités des différents départements et services comptables et financiers. Ses missions principales consistent en :

- L'optimisation des ressources financières pour l'atteinte des objectifs ;
- La vérification et le contrôle de tous les états de dépenses et de recettes ;
- La participation à l'élaboration du budget et du plan de financement prévisionnel ;
- La vérification et l'approbation des déclarations d'ordre fiscal et social ;
- L'approbation des écritures d'inventaire relatives à l'investissement et au bilan de fin d'exercice ;
- L'aide à l'élaboration du budget annuel de trésorerie et du plan de financement ;
- L'élaboration de tous les documents de trésorerie dans les délais ;
- La participation à l'élaboration du dossier coût et prix de revient ;
- La participation à la prise de décisions sur demande de la direction générale ;
- La veille au respect de la réglementation et des procédures en vigueur en matière de trésorerie.

2. Méthodologie de recherche

Dans notre travail de recherche, nous nous sommes basées sur une étude à la fois descriptive et analytique. Il s'agit principalement de faire une étude quantitative en utilisant les différents outils l'analyse financière (la CAF, les ratios de gestion, de rentabilité et de répartition de la valeur ajoutée, etc.). L'utilisation de ces outils d'analyse a été faite sur un seul état financier qui comporte beaucoup d'information sur l'historique de l'activité de l'entreprise et qui constitue notre objectif dans ce travail de recherche : il s'agit du Compte de Résultat.

Pour cela, en avril 2021, nous avons pris contact avec l'entreprise EI qui après deux (02) mois, nous avons reçu l'avis favorable pour effectuer notre stage.

Note choix porté sur l'entreprise publique algérienne EI est justifié par le fait :

- Que l'entreprise facilite le travail de collecte de données aux étudiants ;
- Que les moyens de transport sont disponibles pour nous rendre facilement dans l'entreprise ;
- Essentiellement, que l'entreprise a un rôle important dans le développement de la région de Tizi-Ouzou, en particulier, et de l'économie nationale, en général.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

A cet effet, nous avons commencé notre stage en Avril 2021 en nous déplaçant dans le service finance du DFC où nous avons eu un planning (emploi du temps) des séances de travail à effectuer dans l'entreprise. Nous avons été accompagnées par un cadre de ce département que nous remercions pour sa disponibilité et pour toutes les explications et documents qui sont mis à notre disposition.

Pour rentabiliser ces séances de travail, nous avons élaboré un guide d'entretien dans lequel nous avons formulé plusieurs questions ouvertes pour collecter les informations relatives à notre sujet de mémoire.

En plus de ces entretiens directifs, nous avons obtenu des documents internes à l'entreprise¹¹. Ces documents nous ont permis de compléter les réponses obtenues lors de nos séances de travail (nos entretiens).

Ces déplacements ont duré près de trois (03) mois c'est-à-dire jusqu'à juin 2021 et l'entreprise nous informe qu'elle ne reçoit plus de stagiaires, ce qui nous a contraint d'arrêter nos déplacements mais pour finaliser notre travail, nous avons opté pour la correspondance via le mail. La responsable de l'entreprise répondait alors à nos questions via cet outil de communication.

Il est par ailleurs important de noter que nous avons aussi effectué la recherche sur le site web par laquelle nous avons collecté des données et des informations sur la présentation, l'activité et l'organisation de l'entreprise EI.

Après avoir présenté notre démarche de l'étude pratique, nous présentons dans la deuxième section l'analyse financière de l'entreprise EI sur la base du compte de résultat.

¹¹ Documents internes sur l'organigramme de l'entreprise, les comptes de résultats des exercices comptables 2017,2018et 2019

Section 02 : Analyse de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIES

Après la brève présentation dans la première section de ce présent chapitre de l'entreprise Electro- Industries et les éléments qui justifient le choix de cette entreprise ainsi que notre méthodologie de l'étude pratique, et après la présentation, dans le premier et le deuxième chapitres, des outils de l'analyse financière , en particulier, ceux à utiliser pour l'analyse de la situation financière de l'entreprise sur la base de son deuxième état financier à savoir, le compte de résultat, nous allons dans cette deuxième section effectuer l'analyse des différentes politiques de gestion de l'entreprise EI sur la base de ses comptes de résultats des trois exercices comptables 2017, 2018 et 2019.

Cette analyse se fera donc en utilisant les outils de l'analyse financière relatifs à l'interprétation des différents soldes du compte de résultat et à l'utilisation des ratios.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que dans les documents comptables que nous avons reçus de l'entreprise, il ya une petite rectification, selon la responsable de contrôle de gestion, à effectuer. Il s'agit du compte « Impôts différés sur résultats ordinaires » qui est d'un montant négatif et non pas positif comme il apparaît dans les états comptables (le Compte de Résultat).

Sur cette base, nous allons donc présenter :

- L'interprétation du CR en utilisant les ratios ;
- Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF).

1. L'interprétation du compte de résultat par l'utilisation des ratios :

Pour mieux apprécier la situation financière d'Electro-Industries, nous allons calculer, observer et interpréter l'évolution des différents résultats par le calcul de ratio. (ratios de rentabilité, de gestion, de répartition de la valeur ajoutée et de rentabilité). Dans ce cadre, nous entamons un calcul et une analyse de ratios :

- de gestion ;
- d'activité ;
- de rentabilité ;
- de répartition de la valeur ajoutée.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

1.1 Les ratios de gestion

Les ratios de gestion vont nous aider à évaluer l'efficacité avec laquelle l'entreprise utilise ses ressources. Ils nous permettent aussi de mesurer la performance des responsables des différentes activités par rapport aux différentes politiques de l'entreprise comme la politique d'approvisionnement, de création de richesse, et la politique de gestion des charges et produits financiers.

1.1.1 La politique d'approvisionnement

Pour la politique d'approvisionnement, nous allons utiliser le ratio de consommations intermédiaires comparées à la production de l'exercice et par rapport au chiffre d'affaires. Le ratio de consommations intermédiaires par rapport à la production de l'exercice est comme suit :

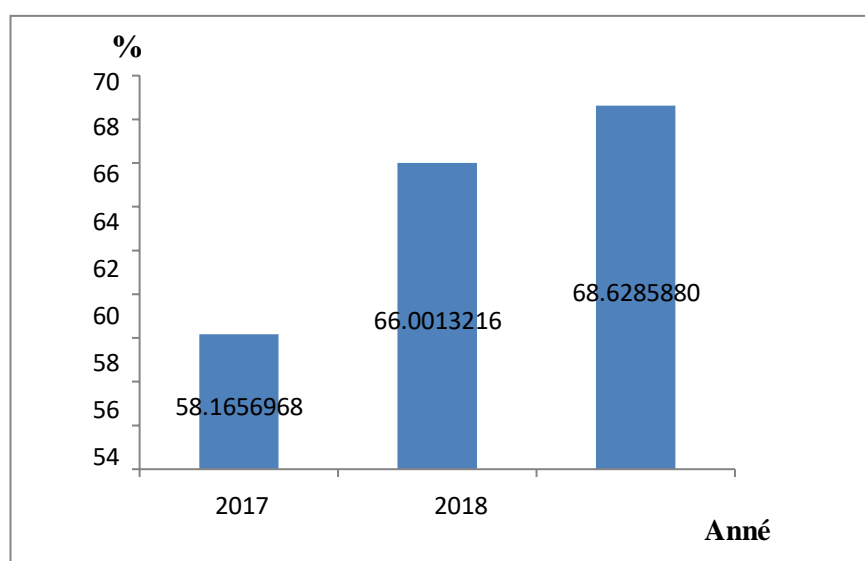
$$\frac{\text{Consommations intermédiaires}}{\text{Production de l'exercice}} * 100$$

L'application de ce ratio nous donne les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
consommations intermédiaires en KDA	1331026	1782831	1863995
production de l'exercice en KDA	2288335	2701205	2716062
Ratio %	58,16569689	66,00132163	68,62858801

Pour mieux faire ressortir l'évolution de ce ratio, nous présentons le graphe n°03 ci-après :

Graphe n°03 : Evolution du ratio de consommations intermédiaires par rapport à la X°



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Ce ratio nous renseigne sur la politique d'approvisionnement car il touche à la consommation en matières et composants de l'entreprise.

Nous constatons que le ratio ne cesse d'augmenter allant de 58,16% en 2017 à 66% en 2018 et atteint 68,62% en 2019. Les consommations sont supérieures à la production de l'exercice. Ceci est considéré comme un mauvais signe qui peut être interprétée comme une inefficacité dans l'utilisation des ressources.

Selon les responsables de l'entreprise, ceci est causé, en partie, par le gaspillage, les pannes de matériaux de production, les réparations sous garantie et par l'augmentation du prix d'achat.

Cette situation impacte lourdement le résultat de l'exercice.

Quant au ratio de consommations intermédiaires par rapport au CA, celui-ci est calculé comme suit :

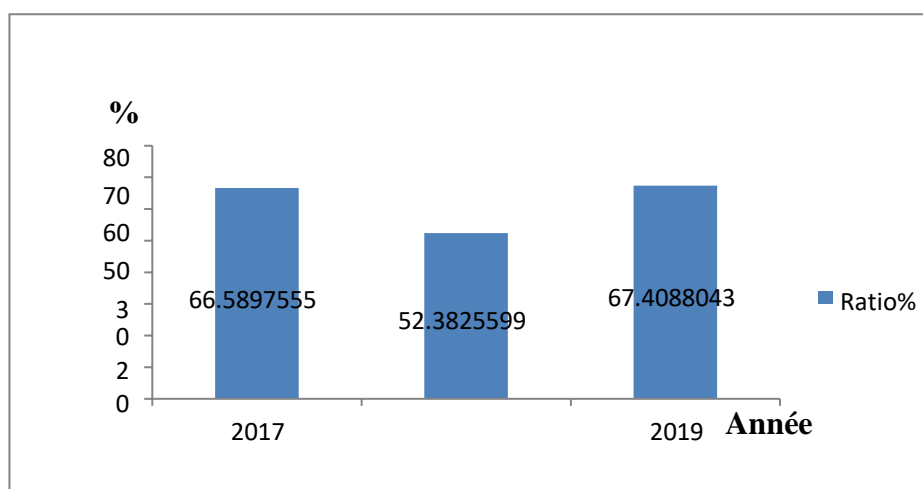
$$\frac{\text{Consommations intermédiaires}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

Pour les trois années, nous obtenons les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
Consommations intermédiaires	1331026	1782831	1863995
Chiffre d'affaires	1998845	3403482	2765210
Ratio%	66,58975558	52,38255998	67,40880439

Ce qui nous donne la représentation graphique n°04 suivante :

Graphe n°04 : Evolution de la consommation intermédiaire par rapport au chiffre d'affaires en %



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Suivant le graphe N°04, on constate qu'il y a une baisse du ratio en 2018 qui s'explique par l'importante augmentation du chiffre d'affaires par rapport aux consommations intermédiaires, nous pouvons expliquer cette situation du fait qu'il ya eu une mévente en 2017 en raison de la perte de leur client potentiel SONELGAZ, ce qui a engendré l'accumulation des stocks sachant que la production de l'année n'a pas été freinée. En 2018, l'entreprise « EI » a récupéré sont client potentiel SONELGAZ et a pu vendre le cumul de son stock d'où l'augmentation du CA par rapport aux consommations intermédiaires

Même si l'entreprise « EI » a pu rattraper son niveau de vente mais le fait de n'avoir qu'un seul client potentiel à 70% constitue un risque pour l'entreprise.

1.1.2 La politique de création de richesse

Concernant la politique de création de richesse, nous utilisons le ratio de l'EBE comparé au chiffre d'affaires ; du résultat ordinaire comparé au chiffre d'affaires, du résultat net comparé au chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation comparé au CA et du résultat net comparé à la valeur ajoutée.

Le ratio de l'EBE par rapport au CA est calculé par l'application de la formule ci-après :

$$\text{Taux de marge brute} = \frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

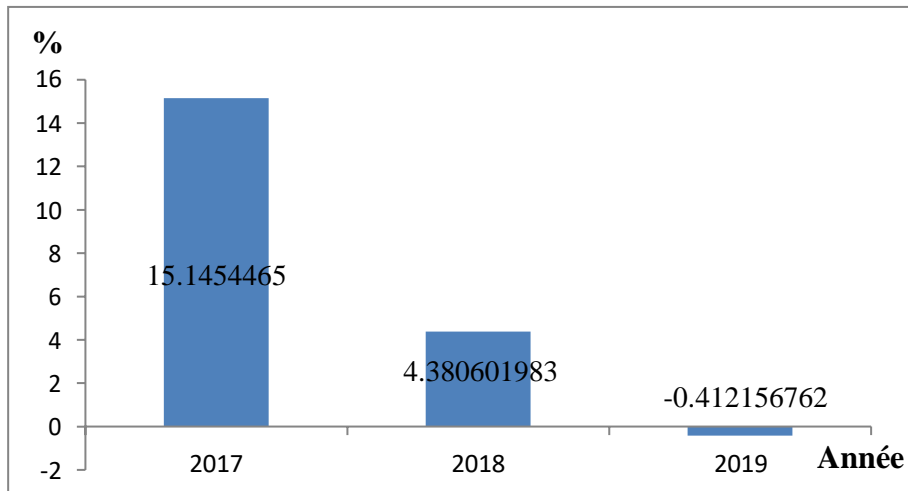
Ce qui nous donne les résultats suivants :(en KDA)

Années	2017	2018	2019
EBE	302734	149093	-11397
CA	1998845	3403482	2765210
Ratio%	15,1454465	4,380601983	-0,412156762

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Graphiquement, nous obtenons les résultats suivants :

Graphe n°05: Evolution du taux de marge brute (en %)



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Nous constatons du graphe N°05 une baisse aigue du ratio de taux de marge. Cette diminution est due à la faiblesse de l'EBE allant de 302734 KDA en 2017 à 149093 KDA en 2018 pour diminuer encore jusqu'à -11397 KDA en 2019. Ce ratio calculé a un rapport direct avec la masse salariale et la VA. De ce fait, l'augmentation des charges de personnel qui sont de 632651 KDA en 2017, 733452 KDA en 2018 et 834704 KDA en 2019, ont absorbé la majorité de la VA (Voir l'annexe N°1, 2 et 3), ce qui fait que l'EBE a diminué jusqu'à enregistrer en 2019 une Insuffisance Brute d'Exploitation (IBE).

Pour le ratio de résultat ordinaire comparé au CA réalisé, nous avons la formule de calcul suivant :

$$\frac{\text{Résultat ordinaire}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

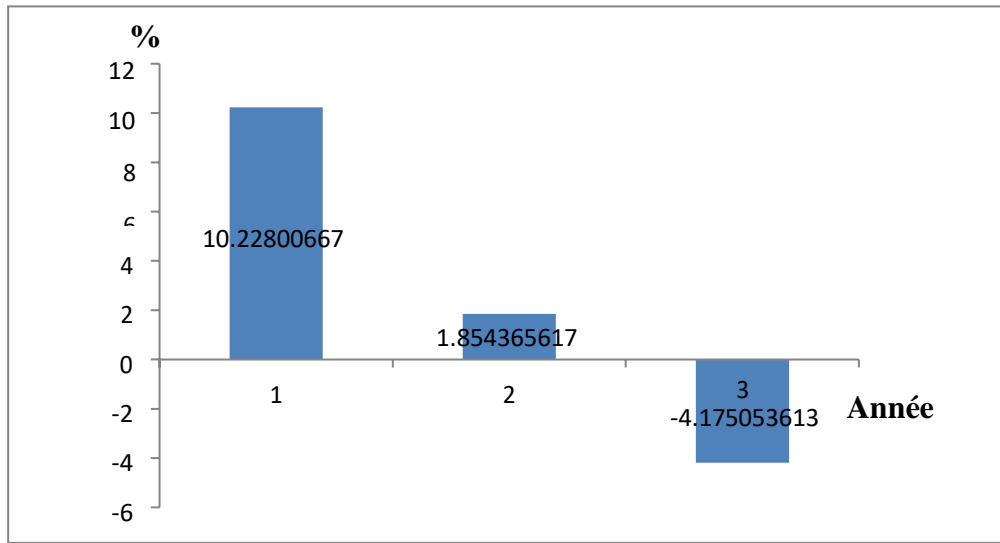
Ce qui nous donne les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
résultat ordinaire	204442	63113	-115449
Chiffre d'affaires	1998845	3403482	2765210
Ratio %	10,22800667	1,854365617	-4,175053613

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Ces résultats obtenus sont présentés dans le graphe n°06 suivant :

Graphe N°06: Evolution du résultat ordinaire sur le chiffre d'affaires (en %)



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Nous constatons d'après le graphe N°06 une diminution aiguë du ratio de résultat ordinaire comparé au CA sachant qu'il est passé de 10.22% à -4.17% de 2017 à 2019, ceci montre clairement l'inexistence de rentabilité de l'activité de l'entreprise « EI » en 2019.

Quant au ratio de résultat net par rapport au CA, celui-ci est déterminé par la formule suivante :

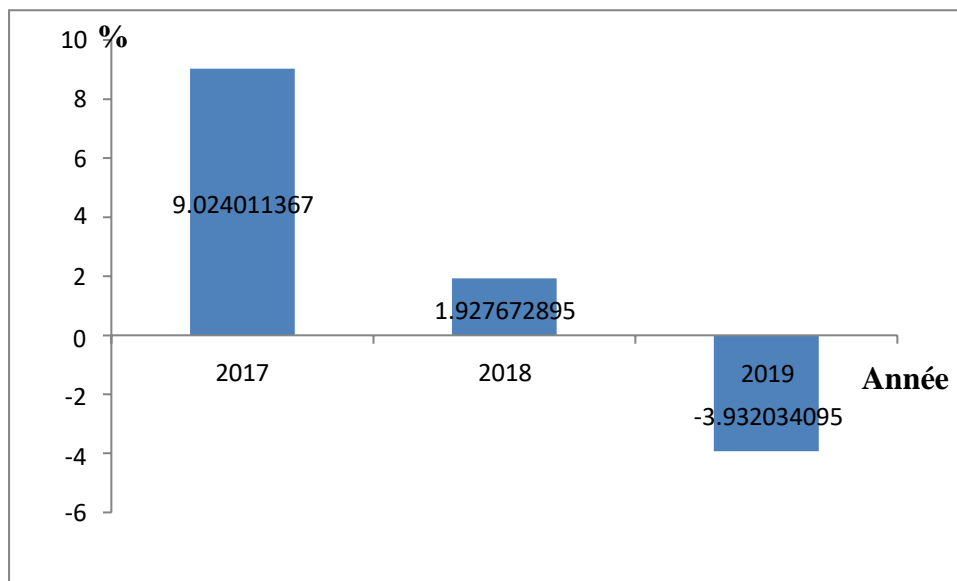
$$\text{Taux de marge net} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

Ce qui nous donne les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
RN en KDA	180376	65608	-108729
CA en KDA	1998845	3403482	2765210
Ratio%	9,024011367	1,927672895	-3,932034095

Par le graphe n°07, nous obtenons la représentation suivante :

Graphe N°07: Evolution du taux de marge nette



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Le taux de marge nette mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaires. On remarque que le bénéfice généré par l'entreprise « EI » a connu une diminution importante qui est passée de 9.02% en 2017 à 1.92% en 2018 pour ensuite être négatif de -3.93% en 2019. Ainsi le taux de rentabilité de près de 10% de 2017 est considéré comme un bon signe tandis que s'il est inférieur à 5% tel que celui de 2018 avec 1.92% et aucune rentabilité tel qu'en 2019 de -3.93%, celui-ci est considéré comme un manque sur le plan financier pour l'entreprise. De ce fait, on constate l'absence de la rentabilité particulièrement en 2019.

1.1.3 La politique de gestion des charges et produits financiers :

Le ratio de la politique de gestion des charges et produits financiers fait ressortir la politique financière de l'entreprise. Ce ratio fait partie des ratios de gestion. Il indique la gestion de l'entreprise de ses charges et produits financiers. Le ratio fait aussi ressortir la proportion des charges financières supportées par l'entreprise dans le total des produits financiers obtenus. Ce ratio est déterminé par la formule de calcul suivante :

$$R = \frac{\text{Charges financières}}{\text{Produit financiers}} * 100$$

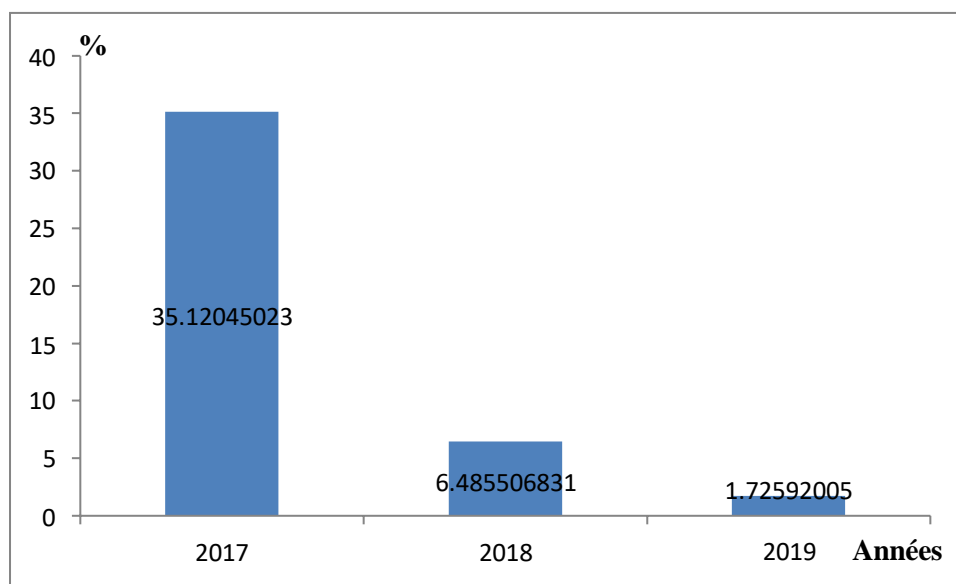
Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

L'application de cette formule nous donne les résultats suivant : (en KDA)

Années	2017	2018	2019
Charges financières	30703	5654	1436
produits financiers	87422	87179	83202
Ratio	35,12045023	6,4855068	1,72592

Graphiquement, nous obtenons ce qui suit :

Graphe N° 08: Evolution du ratio de charges financières par rapport aux produits financiers (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Ce ratio nous renseigne sur la politique financière de l'entreprise. D'après le graphe N°08 nous constatons que le ratio est en diminution allant de 35.12% en 2017 à 1.72% en 2019, ce qui est interprété comme un point positif vu que l'entreprise génère plus de produits financiers qu'elle ne supporte comme charges financières. Ceci montre aussi que l'entreprise gère de manière satisfaisante ses emprunts.

Cependant, nous tenons à noter que nous ne pouvons pas approfondir notre analyse du CR par ce ratio vu qu'il n'y a pas de détail ni sur les charges financières et ni sur les produits financiers.

1.2 Ratios d'activité

Le ratio d'activité va nous permettre de suivre l'évolution (variation) du chiffre d'affaires d'une année à une autre, ainsi que de savoir s'il y a une baisse ou une progression de l'activité de l'entreprise.

Ainsi, dans ce point, nous allons déterminer le taux de croissance du CA et le ratio d'intégration.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Pour le ratio de croissance du CA, il est déterminé par la formule suivante :

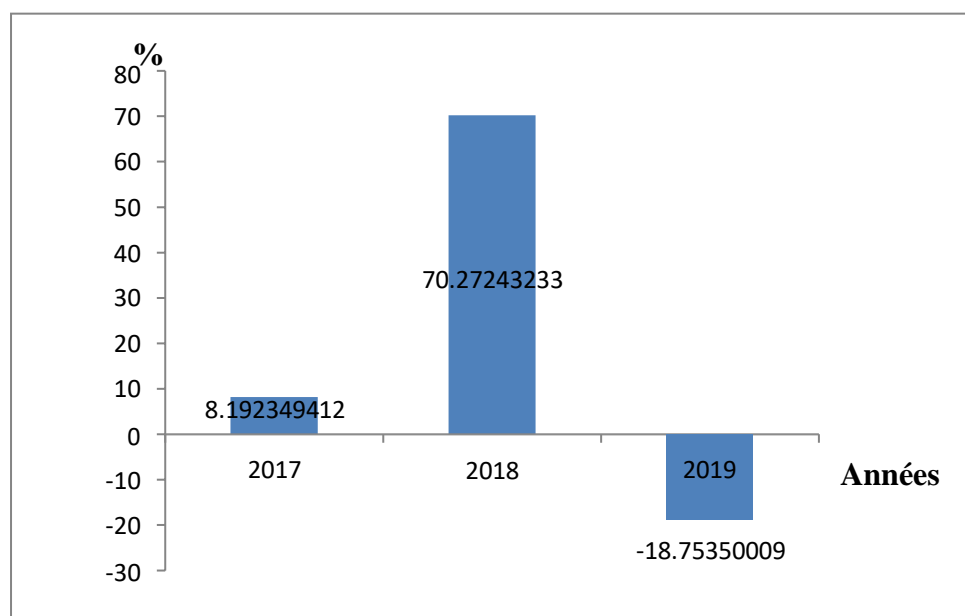
$$\text{Le taux de croissance du CA} = \frac{\text{CAHT}_N - \text{CAHT}_{N-1}}{\text{CAHT}_{N-1}} * 100$$

Après calcul du ratio, nous obtenons les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
CAHT _N en KDA	1998845	3403482	2765210
CAHT _{N-1} en KDA	1847492	1998845	3403482
Ratio%	8,192349412	70,27243233	-18,75350009

Les résultats obtenus sont représentés dans le graphe n°09 suivant :

Graphe N°09: Evolution du chiffre d'affaires (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

D'après le taux de variation du chiffre d'affaires représenté dans le graphe N°09, nous remarquons qu'il y a des fluctuations très significatives du CA qui passe de 8.19% en 2017 à 70.27% en 2018 pour ensuite diminuer jusqu'à -18.75% en 2019.

Après avoir consulté les documents de l'entreprise et interrogé les responsables, ces derniers nous ont expliqué que c'est dû principalement à la mévente de leur productions à leur client potentiel SONELGAZ durant l'année 2017. Ensuite en 2018, l'entreprise a pu récupérer son client potentiel et a pu vendre les stocks de 2017 et 2018 ce qui explique le pique du CA de l'année 2018, cette augmentation ne signifie pas forcément l'augmentation du bénéfice de l'entreprise car celle-ci a vendu le cumul des stocks des années précédentes.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Concernant le ratio d'intégration, celui-ci est calculé par la formule suivante :

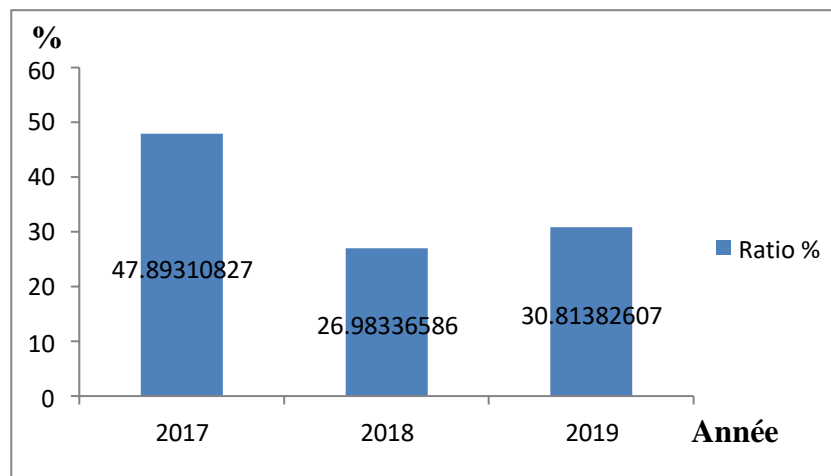
$$\text{Taux d'intégration} = \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffres d'affaires}} * 100$$

Après calcul du ratio, nous obtenons les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
VA en KDA	957309	918374	852067
CA en KDA	1998845	3403482	2765210
Ratio %	47,89310827	26,98336586	30,81382607

Les résultats obtenus sont représentés dans le graphe n°10 suivant :

Graphe n°10 : Evolution du taux d'intégration



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Nous constatons d'après le graphe N°10 que la VA est presque stable durant les trois années 2017, 2018 et 2019. Cependant, nous remarquons une certaine diminution de la VA en 2018 malgré l'augmentation importante du CA, sachant qu'une augmentation du CA devrait être accompagné par l'augmentation de la VA, après avoir interrogé les responsables et consulté les documents internes de l'entreprise, nous remarquons une mévente en 2017 qui s'est accumulée jusqu'à l'années 2018, l'entreprise a du vendre ses anciens stocks de 2017 au prix de revient (prix de vente = prix de revient) en 2018, ce qui explique une diminution de la VA malgré l'augmentation du CA.

La politique de création de richesse n'est pas vraiment satisfaisante vu qu'elle n'est pas en progression.

1.3 Les ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité nous permettent de mesurer l'efficacité générale de la gestion dont témoignent les revenus provenant des ventes et des investissements mais aussi d'évaluer le rendement des capitaux investis et l'aptitude de l'entreprise à dégager des bénéfices. Dans ce type de ratios, nous présentons le ratio de rentabilité de l'activité, le ratio de rentabilité globale et le ratio de rentabilité nette d'exploitation.

Le ratio de rentabilité de l'activité est calculé par la formule suivante :

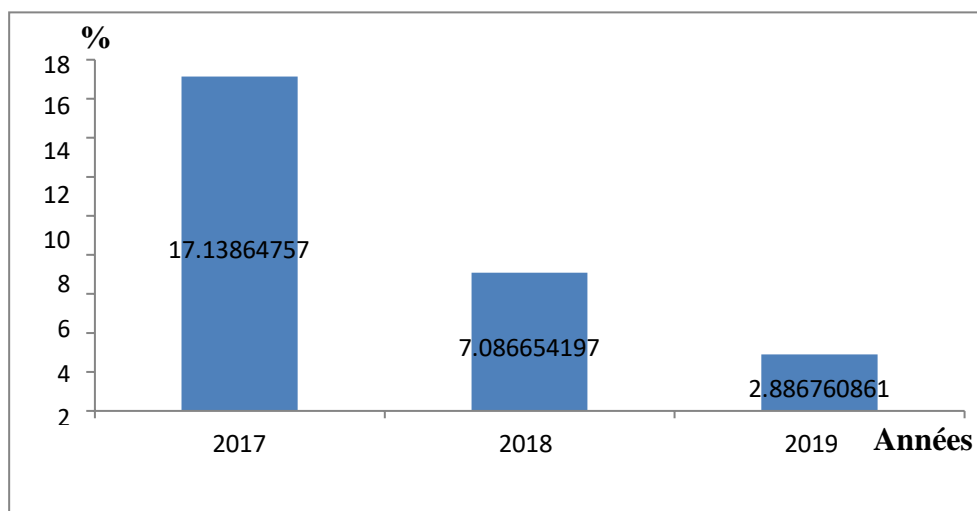
$$\text{Rentabilité de l'activité} = \frac{\text{CAF}}{\text{CA HT}} * 100$$

Les résultats sont comme présentés comme suit (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
CAF	342575	241193	79825
CAHT	1998845	3403482	2765210
Ratio	17,13864757	7,086654197	2,886760861

Le graphe n°11 représente les résultats obtenus comme suit :

Graphe N°11: Evolution du ratio de rentabilité d'activité (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

D'après le graphe N°11, nous constatons que ce ratio baisse de 17.13% de 2017 à 2.88% en 2019. Nous pouvons donc dire que la rentabilité de l'activité est en régression, ce qui se traduit par une diminution de la profitabilité de l'activité.

Pour le ratio de rentabilité globale, celui-ci est déterminé par la formule suivante :

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

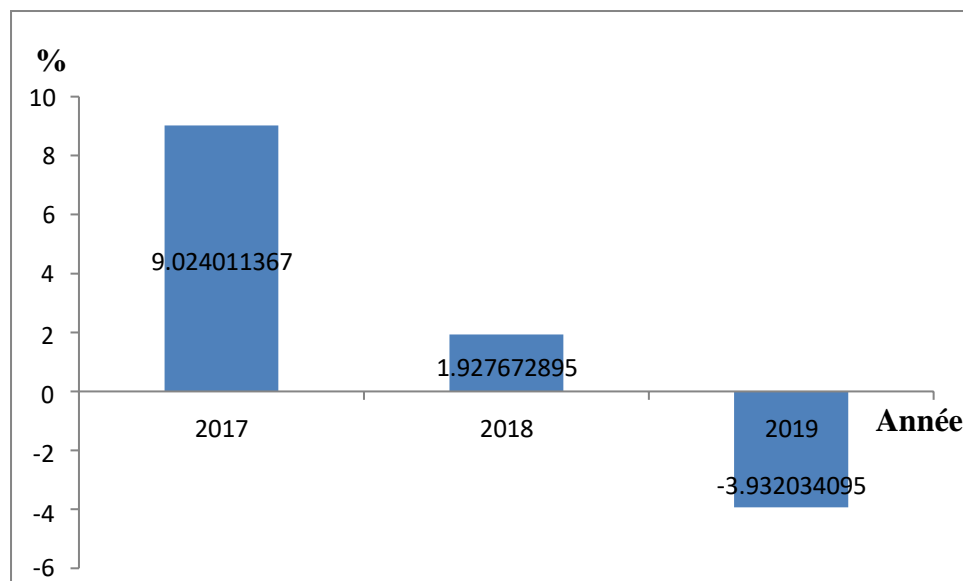
$$\text{Rentabilité globale} = \frac{\text{Résultat net comptable}}{\text{CA HT}} * 100$$

Après calcul, nous obtenons les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
RNC	180376	65608	-108729
CA	1998845	3403482	2765210
Ratio%	9,024011367	1,927672895	-3,932034095

Les résultats sont présentés dans le graphe n°12 suivant :

Graphe n°12 : Evolution du ratio de la rentabilité globale(en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Ce ratio mesure la rentabilité globale que ce soit la rentabilité d'exploitation de l'entreprise ou de celle du résultat financier et du résultat exceptionnel. Le graphe N°12 montre une baisse sensible passant de 9.02% en 2017 à -3.93% en 2019, ce qui se traduit par une diminution de la rentabilité globale.

S'agissant de la rentabilité nette d'exploitation, la formule, ci-après, nous permet de la calculer. On a donc :

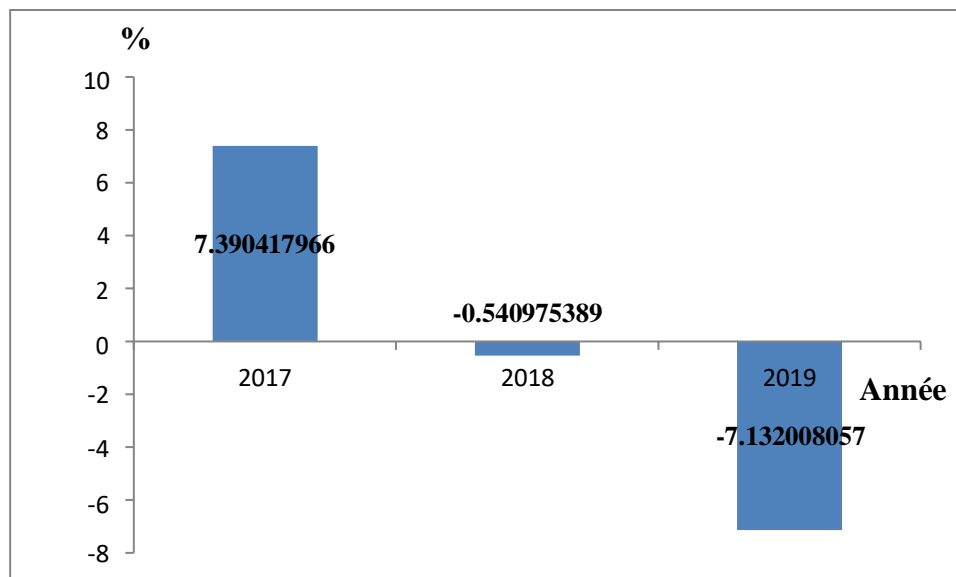
$$\text{Rentabilité nette d'exploitation} = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{CA HT}} * 100$$

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Ce qui nous donne les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
Résultat d'exploitation	147723	-18412	-197215
CA HT	1998845	3403482	2765210
Ratio	7,390417966	-0,540975389	-7,132008057

Graph n°13: Evolution du ratio de la rentabilité nette d'exploitation (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Ce ratio signifie le taux du bénéfice net de l'entreprise par rapport au CA qu'elle génère. Il s'agit du résultat d'exploitation de l'entreprise calculé à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE). D'après le graphe N°13 qui fait ressortir une régression du taux passant de 7.39% en 2017 à -0.5% en 2018 et de -7,13% en 2019, nous pouvons expliquer cela par la diminution de la valeur de l'excédent brut d'exploitation (l'EBE) jusqu'à avoir une insuffisance brute d'exploitation (IBE) en 2018 et 2019 qui est causée par l'absorption de la VA par les charges de personnel à savoir de 80% (part de la VA attribuée au personnel) en 2018 et de 98% (part de la VA attribuée au personnel) en 2019. Nous remarquons une part importante de la VA est absorbée par les frais de personnel, ce qui se répercute sur la rentabilité de l'exploitation.

Cette part de la VA, qui reste au niveau de l'entreprise, est déterminée par le ratio suivant :

$$\text{VA revenant à l'entreprise} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{VA}} * 100$$

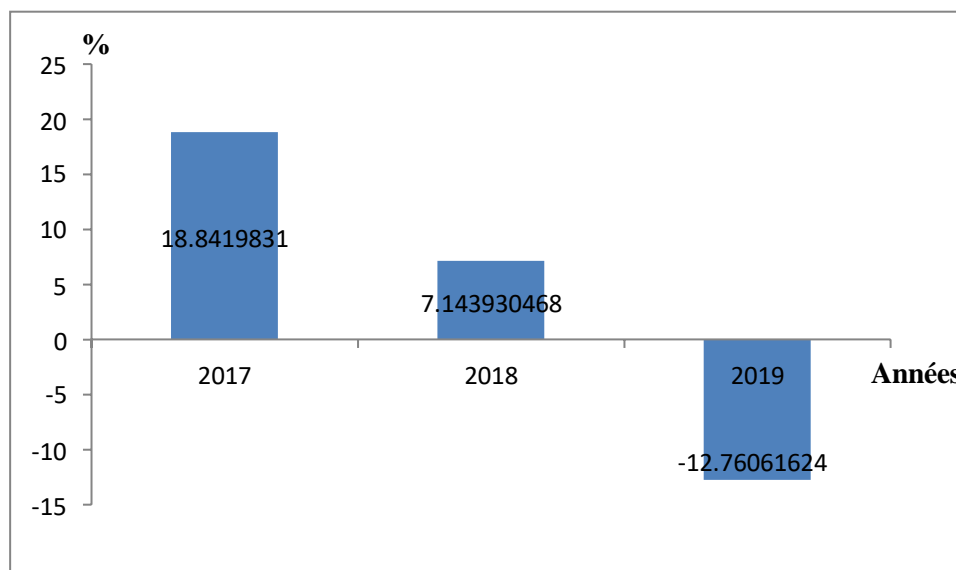
Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Par les différents calculs effectués, nous obtenons les résultats suivants (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
Résultat net	180376	65608	-108729
VA	957309	918374	852067
Ratio %	18,8419831	7,1439305	-12,76062

Par les résultats, nous avons la représentation graphique suivante :

Graphe N°14: Evolution de la VA revenant à l'entreprise (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Le ratio de la proportion du RN / VA explique ce qui reste de la VA comme richesse gardée dans l'entreprise. Nous constatons d'après le graphe N°14 une diminution de la part de la valeur ajoutée revenant à l'entreprise passant de 18.84% en 2017 à 7.14% en 2018 pour diminuer jusqu'à -12.76 en 2019. Ceci est dû à la faible réalisation des produits par rapport aux charges liées à l'entreprise durant toute la période étudiée (la VA est absorbée majoritairement par les charges de personnel). Cette situation peut engendrer le risque ou la difficulté de l'entreprise à s'autofinancer.

1.4 Les Ratios de répartition de la valeur ajoutée

Les ratios de répartition de la VA nous permettent de traduire la part de la rémunération attribuée à chaque acteur intervenant dans la création de la valeur ajoutée. En procédant au calcul de l'évolution des ratios de répartition sur plusieurs exercices, nous pouvons déduire la proportion de la richesse créée par chaque facteur de sa création comme :

- les impôts et taxes ;
- les charges de personnel ;
- les charges financières ;

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

- les dotations aux amortissements et aux provisions.

Le ratio d'absorption de la VA par les impôts et taxes est déterminé comme suit :

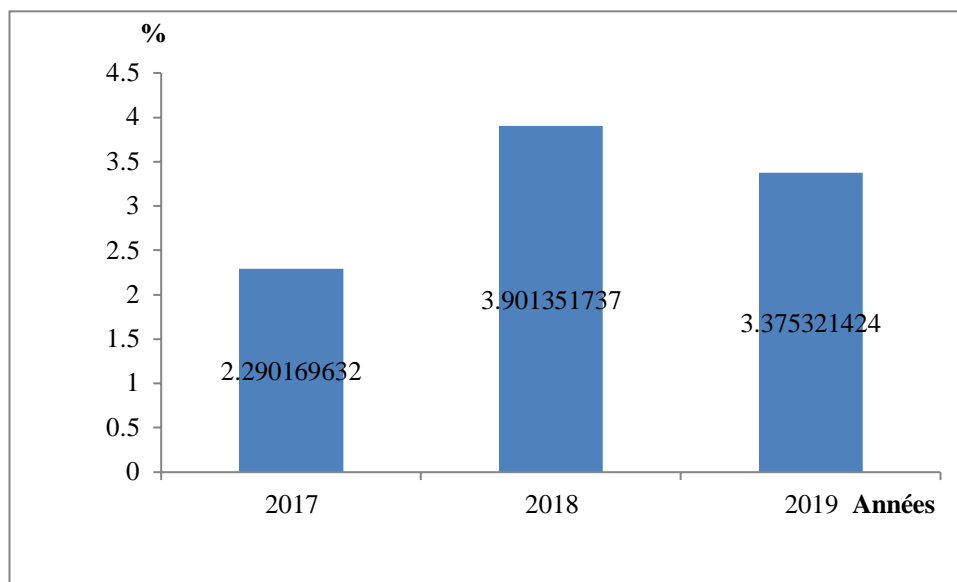
$$\text{Valeur ajoutée revenant à l'Etat} = \frac{\text{Impôts et taxes}}{\text{VA}} * 100$$

Après calcul nous obtenons les résultats suivant (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
Impôt et taxes	21924	35829	28760
VA	957309	918374	852067
Ratio%	2,290169632	3,901351737	3,375321424

Si l'on représente les calculs obtenus, nous obtenons le graphe n°15 suivant :

Graphe N°15: le ratio d'absorption de la VA par les impôts et taxes (en %)



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Le graphe N°15 montre que la charge d'impôts et taxes supportée par l'entreprise « EI » est inférieure à 04% (selon la norme) durant la période allant de 2017 à 2019, ce qui signifie que l'entreprise assure largement le paiement de ses impôts liés à la production et aux chiffres d'affaires.

La proportion de charges de personnel dans la richesse créée montre le montant de la VA que réserve l'entreprise pour couvrir ses charges de personnel. Cette proportion est donc déterminée comme suit :

Charges de personnel

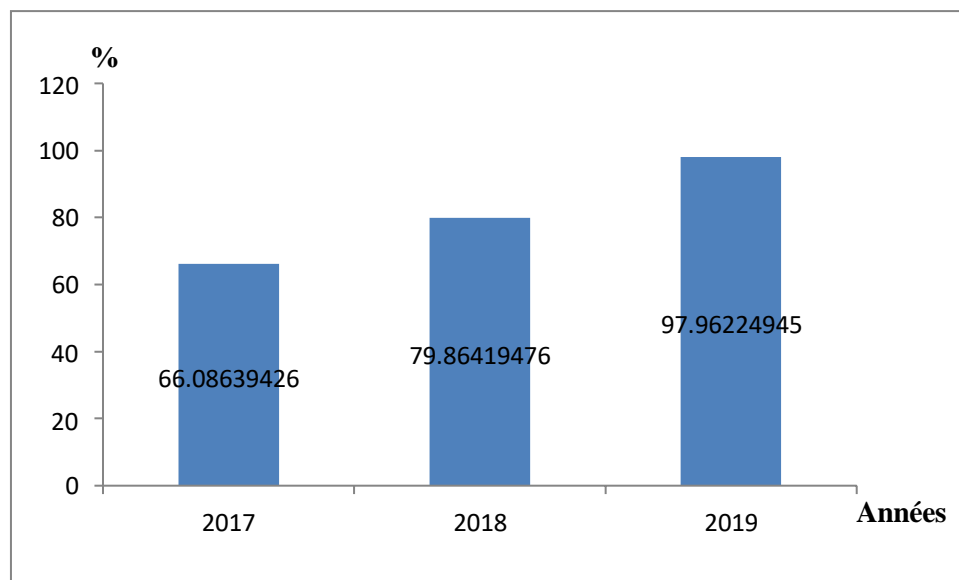
$$\text{VA revenant aux salariés} = \frac{\text{Charges de personnel}}{\text{VA}} * 100$$

Le calcul de ce ratio nous donne les résultats suivants (en KAD) :

Années	2017	2018	2019
Charges de personnel	632651	733452	834704
VA	957309	918374	852067
Ratio	66,08639426	79,864195	97,962249

Le calcul de ce ratio nous donne les résultats suivants :

Graphe n°16 : Evolution du ratio de la VA revenant aux salariés (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

Le graphe N°16 montre que la VA absorbée par les charges de personnel a augmenté de 2017 jusqu'à 2019 passant de 66.08% en 2017 à 97.69% en 2019 qui signifie l'augmentation de la masse salariale. Nous constatons aussi que d'une part les charges de personnel de 2019 ont presque absorbé la totalité de la VA soit 97% et d'autre part, la richesse créée est restée presque inchangée durant les trois 2017, 2018 et 2019 (cf. l'annexe N°1, 2 et 3). L'augmentation des charges de personnel s'explique par l'attribution d'une importante prime d'encouragement à l'ensemble des travailleurs, ce qui explique par conséquent l'augmentation du ratio de l'absorption de la VA par les charges de personnel.

Le ratio d'absorption de la richesse créée par les charges financière nous donne une idée sur la gestion d'un des éléments de la politique financières de l'entreprise à savoir, la gestion des charges financières.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

A ce titre, la VA permet à l'entreprise de disposer de ressources lui permettant de faire face à ses obligations de remboursement.

Ainsi, le ratio, ci-après, nous permet de suivre l'évolution de la part de la VA qui est absorbée par les charges financières. On a donc :

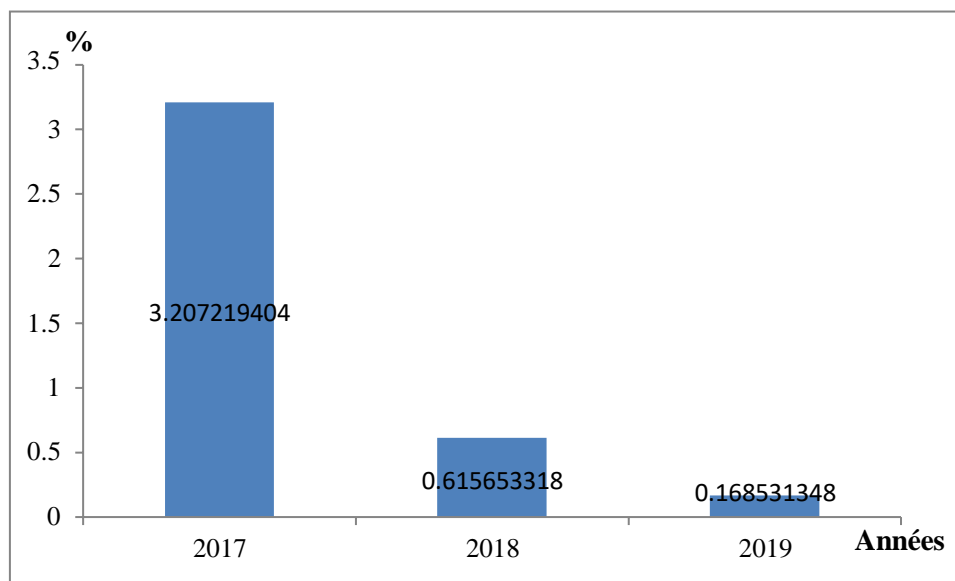
Charges financières

Valeur ajoutée

Années	2017	2018	2019
Charges financières	30703	5654	1436
VA	957309	918374	852067
Ratio	3,207219404	0,615653332	0,16853135

Ce qui donne la représentation graphique suivante :

Graphe N°17: Evolution de ratio de répartition de la valeur ajoutée sur les charges financières (en %).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

D'après le graphe N°17, nous pouvons dire que la valeur ajoutée attribuée aux charges financières est minime du fait que les charges financières sont faibles par rapport au montant de la VA comme il ressort dans le ratio calculé qui passe de 3.2 % en 2017 à 0.16% en 2019, ce qui représente une bonne chose pour l'entreprise et qui peut aussi être interprété comme une bonne gestion de ses charges financières.

En effet, si l'on visualise le CR des trois exercices comptables, nous constatons que l'entreprise réalise des produits financiers beaucoup plus importants qu'elle ne supporte de

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

charges financières (cf. ratio calculé de charges financières/produits financiers).

Ainsi, l'entreprise dispose d'une politique financière qui l'aide à réaliser une rentabilité globale positif. Dans ce cas, au niveau de l'entreprise, excepté pour l'année 2017, où l'entreprise réalise un résultat opérationnel positif, les deux autres années 2018 et 2019, le résultat opérationnel est négatif et ce n'est qu'avec le résultat financier que l'entreprise réalise un résultat ordinaire positif en 2018 et a allégé en 2019 la perte réalisée passant alors de -197215KDA à - 115449 KDA.

2. Le calcul de la Capacité d'Autofinancement

La CAF constitue un autre solde du compte de résultat. Ce solde permet d'évaluer la capacité potentielle et réelle de l'entreprise à s'autofinancer. Pour cela, la CAF est toujours calculée avant et après la politique de distribution des dividendes.

Sur cette base, nous allons dans ce point, déterminer et apprécier l'évolution de la CAF d'EI suivant les deux (02) méthodes que nous avons définies dans la partie théorique : additive et soustractive.

2.1 Le calcul de la CAF par la méthode additive

Cette méthode se fait à partir de la formule suivante :

Capacité d'Auto Financement = résultat de l'exercice
+ Dotation aux amortissements et provisions
- Reprise sur amortissements et provisions
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés
- Produits de cessions des éléments d'actif
- Quote-part virée au résultat de l'exercice

L'application de cette formule nous donne les résultats énumérés dans le tableau n°16 suivant :

Tableau N°16 : Le calcul de la CAF par la méthode additive (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
RNE	180376	65608	-108729
DAAP	172460	210766	211263
R/AP	10261	35181	22709
CAF	342575	241193	79825

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

La première constatation est qu'EI dispose d'une CAF durant les trois exercices étudiés.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

La deuxième constatation est que bien qu'EI dispose d'une CAF, il n'en demeure pas moins qu'elle diminue d'une année à l'autre.

La troisième constatation est que la baisse de la CAF ne peut s'expliquer que par la baisse sensible du RN qui est même négatif en 2019. Le taux de régression de 2019 par rapport à 2018 a atteint les 66.90 %.

2.2 Le calcul de la CAF par la méthode soustractive :

Cette méthode se fait à partir de la formule suivante :

Capacité d'autofinancement =
Excédent brut d'exploitation
(+) Transfert de charges (d'exploitation, financières, exceptionnelles)
(+/-)Autres produits et autres charges
(+) Produits financiers (sauf reprise sur amortissements et provisions financières)
(-) Charges financière (sauf dotation aux amortissements et provision financières)
(+) Produit exceptionnel (sauf reprise sur amortissements et provisions sur opérations faite en commun)
(-) Charge exceptionnelles (sauf dotation aux amortissements et aux provisions)
(-) Participation des salariés
(-) Impôt sur le bénéfice

L'application de cette méthode nous donne les résultats comme mentionnées dans le tableau n°17 suivant :

Tableau N° 17: Le calcul de la CAF par la méthode soustractive (en KDA) :

Années	2017	2018	2019
EBE	302734	149093	-11397
Produits opérationnels	10052	13306	14925
charges opérationnelles	2864	5226	12189
Produits financiers	87422	87179	83202
charges financières	30703	5654	1436
Impôts exigibles sur résultats (IBS)	26501	8469	10
Impôts différés sur résultats ordinaire	-2435	-10964	-6730
CAF	342575	241193	79825

Source : Elaboré par nous-mêmes.

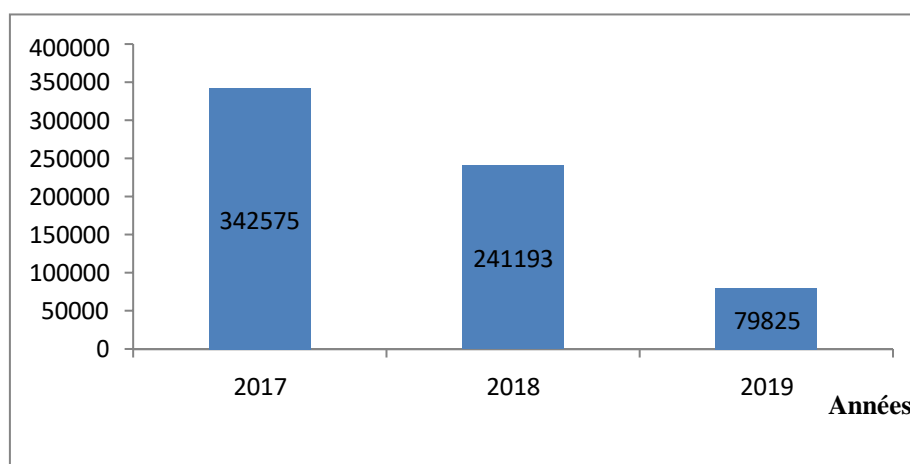
La CAF que nous avons obtenue par la méthode soustractive est égale à celle obtenue par la méthode additive. Cependant, par cette méthode nous pouvons expliquer la baisse de la CAF résultat de la baisse du RN. En effet, la baisse du RN de l'exercice s'explique par la diminution de l'EBE, cette diminution a atteint les 107,64%, plus de 100%.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

Il est donc important de mentionner que l'IBE de 2019 est due à l'importance des charges de personnel qui représentent 97.96% de la VA, ce qui signifie que puisque toute la richesse créée de 2019 est absorbée par les charges de personnel, ce qui donne une insuffisance brute d'Exploitation qui entraîne un résultat négatif en 2019 vu que les charges importantes comparées aux produits.

Par le graphe n°18, ci- après, nous présentons l'évolution de la CAF de 2017 à 2019 afin de mieux visualiser et interpréter cette évolution.

Graphe n°18 : Evolution de la CAF (en KDA).



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir du compte de résultat.

La capacité d'autofinancement mesure la capacité de développement de l'entreprise, son degré d'indépendance financière, et donc son potentiel d'endettement c'est -à-dire la possibilité de remboursement des dettes.

Par le graphe n°18, il ressort que l'entreprise dispose d'une CAF positive durant les trois années d'étude 2017, 2018 et 2019 respectivement de 342575KDA; 241193KDA et de 79825KDA. En ce sens, Electro -Industries est apte à générer des ressources propres au financement de ses besoins, c'est-à-dire qu'elle a un potentiel de financement interne qui lui permet de rembourser ses dettes et financer ses investissements (sans faire totalement appel aux ressources externes).

D'après les responsables de l'entreprise, l'entreprise adapte une politique de distribution de dividendes et intègre aussi dans la répartition de son résultat, la politique de participation des salariés aux résultats de l'entreprise. En effet, les travailleurs bénéficient du tantième.

Chapitre III : Etude de cas de l'entreprise Electro-Industrie d'AZAZGA

L'analyse financière de l'activité de l'entreprise « EI » par le Compte de Résultat nous a permis d'apprécier sa situation financière et sa performance. En effet, au vu des résultats obtenus en termes de rentabilité et de gestion de l'activité de l'entreprise durant les années 2017, 2018 et 2019 et à travers la démonstration par l'étude des différents ratios (gestion, rentabilité, création et répartition de la richesse VA etc.), nous déduisons que l'entreprise « EI » dispose d'une bonne gestion des ses charges financières et donc d'une bonne politique financière car elle produit plus de produits qu'elle ne génère de charges financières,

Nous constatons aussi la diminution sensible de la profitabilité globale et une régression de la rentabilité de l'activité, ce qui se traduit par une diminution de la profitabilité de l'activité. Quant à la politique de création de la richesse, celle-ci n'est pas satisfaisante vu qu'elle n'est pas en progression.

En ce sens, il est nécessaire pour Electro-Industries d'améliorer sa rentabilité en améliorant ses différentes politiques de répartition et de création de la richesse.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

L'objectif de notre travail de recherche est de comprendre l'importance de l'analyse financière d'une entreprise par le CR et son utilisation pour améliorer la gestion financière et la performance de l'entreprise. Notre étude a porté sur l'entreprise Electro-Industries d'Azazga. L'analyse des différents soldes de CR des exercices 2017, 2018 et 2019 nous a permis d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de recherche et de vérifier nos hypothèses.

En effet, la problématique de recherche est de savoir si **l'analyse du compte de résultat permet d'étudier les différentes politiques de l'entreprise** ? Il est évident que l'analyse financière par le compte de résultat est parmi les démarches appropriées et utilisées pour faire ressortir les différentes politiques et étudier la performance financière de l'entreprise. A travers notre analyse du compte de résultat, nous avons pu faire ressortir les différentes politiques de gestion de l'entreprise Electro-Industries et de ce fait, de déduire sa situation financière.

Pour cela, et pour cette analyse ? Nous nous sommes référées à l'outil d'analyse par les ratios. Ceci va nous permettre aussi de déduire les éventuels risques qu'encourt l'entreprise.

L'analyse par les ratios donne des éléments de réponse quant à l'interprétation des données figurant dans le CR et de conclure sur les différentes politiques de gestion de l'entreprise. De ce fait, nous pouvons conclure par rapport à :

-La politique de création de la richesse : nous constatons une baisse de la richesse créée et son instabilité par rapport au CA généré durant la période étudiée, ce qui nous permet de déduire que l'entreprise Electro-Industries crée moins de richesse, vu qu'elle n'est pas en progression sachant qu'elle passe d'un EBE à une IBE de 2018 à 2019, l'entreprise souffre également d'un manque de profitabilité accompagnée d'une baisse de la rentabilité sur toute la période étudiée voir une absence en 2019.

-La politique commerciale : la mise en place d'une politique commerciale implique l'identification de ses clients. Par rapport à ce point, nous notons que l'entreprise Electro-Industrie vit une situation de d'instabilité des ventes vu une certaine fluctuation du chiffre d'affaires plus précisément de 2017 à 2018, cela peut être expliqué par la non diversification de son portefeuille commercial et de la dépendance de l'entreprise d'un seul client potentiel SONELGAZ sachant que cette dernière n'a pas renouvelé son contrat avec l'entreprise « EI », ce qui a engendré une diminution du CA en 2017 mais aussi la vente de sa production au prix de revient (prix de revient = aux prix de

Conclusion Générale

vente). Aussi en 2018 il y a eu obsolescence de l'un de leurs produits au niveau du marché et le passage de la production de l'entreprise d'un type de transformateur à un autre, ce qui les a contraint à vendre les anciens stocks à un prix qui ne génère pas de profit.

- **La politique de création de la richesse** : après l'analyse de cette politique, nous remarquons une absence de richesse créée au sein de l'entreprise « EI ». Cette absence est due au fait qu'elle est majoritairement absorbée par les charges de personnel accompagné par conséquent, d'une faible part de la VA revenant à l'entreprise.

- **La politique de répartition de la richesse** : pour les trois années 2017, 2018 et 2019, les charges de personnel sont celles qui absorbent la richesse créée. Cependant nous pouvons noter que l'entreprise certes enregistre des charges de personnel importantes mais le personnel contribue réellement dans l'augmentation de la production, ceci nous amène à avancer que le problème que vit l'entreprise réside beaucoup plus dans sa politique d'approvisionnement.

En effet, le taux d'intégration de l'entreprise est faible. Dans ce sens, en 2019, les consommations intermédiaires représentent 68.62% de la production de l'exercice, ce qui impacte réellement la création de richesse dans l'entreprise.

- **La politique financière** : les ratios que nous avons utilisés pour interpréter la politique financière de l'entreprise ont montré que l'entreprise arrive à couvrir ses charges financières vu que l'entreprise produit plus de produits financiers. Cette situation permet à l'entreprise de gérer aisément ses emprunts ;

Notons aussi qu'EI dispose d'une bonne CAF durant les trois années mais qui diminue d'année en année.

Après avoir énuméré certaines limites de l'entreprise « EI » par l'étude du CR, nous pensons que l'entreprise peut améliorer sa situation par :

- Le développement du service marketing pour élargir son portefeuille commercial afin d'attirer de nouveaux clients et les fidéliser mais aussi améliorer ses ventes ;
- La diversification de ses sources d'approvisionnement afin de diminuer les coûts liés aux approvisionnements ;
- La rationalisation de ses consommations en procédant à la centralisation des achats. Cette stratégie commune consiste à confier l'ensemble des achats de l'entreprise à un service par exemple et cela, va permettre des contrôles plus stricts à tous les niveaux d'approvisionnement et aide à minimiser les déchets et le gaspillage ;
- L'augmenter sa rentabilité avec une meilleure efficacité en privilégiant les produits à

Conclusion Générale

forte marge et en optimisant la gestion des stocks ;

- La responsabilisation des salariés à augmenter la rentabilité et éviter le gaspillage.

En revenant à la première hypothèse à savoir, si **l'entreprise « EI » utilise le CR comme un outil de gestion et non pas seulement comme un état financier qu'il faut élaborer à la fin de l'année**, d'après les entretiens directs que nous avons effectués avec les responsables de l'entreprise « EI », ces derniers nous ont affirmé que le compte de résultat est certes un état financier élaboré en fin d'année comme le stipule la réglementation mais il est aussi un outil de gestion qui est utilisé pour prendre des mesures de correction et d'orientation, *ce qui confirme donc notre première hypothèse.*

Pour répondre à la deuxième hypothèse relative au **compte de résultat s'il est élaboré par l'entreprise « EI » suivant toutes les règles définies dans le SCF**, après discussion avec les responsables de l'entreprise et après visualisation et analyse des documents, nous constatons que les règles définies dans le SCF sont bien respectées et appliquées par l'entreprise. Cependant, il nous paraît important de noter que le document en question n'est pas désigné par « le Compte de Résultat » mais par « Soldes Intermédiaires de Gestion » particulièrement pour les années 2018 et 2019 car en 2017, le document est désigné par le « Tableau des Comptes de Résultats ». Par rapport à ce point, il est aussi important de noter que le Compte de Résultat défini dans le SCF est présenté de la même manière que les Soldes Intermédiaires de Gestion. En effet, ces deux désignations font ressortir les mêmes informations et les mêmes résultats, il est donc, à notre sens, préférable de désigner ce deuxième état financier par le « Compte de Résultat » comme il est défini sous cet intitulé dans le SCF. De ce fait, excepté l'intitulé du document, toutes les règles de son élaboration sont bien respectées par l'entreprise, ce qui nous permet aussi *de confirmer la deuxième hypothèse* vu que selon les responsables de l'entreprise il n'y a aucun objectif dans le fait d'intituler, durant les deux exercices 2018 et 2019, le document par les « Soldes Intermédiaire de Gestion ».

Par ailleurs, l'analyse du compte de résultat des trois exercices comptables 2017, 2018 et 2019 de l'entreprise « EI » par la méthode des ratios nous a montré qu'une simple lecture des comptes des résultats est loin d'être suffisante pour donner un avis sur sa situation financière.

Conclusion Générale

Comme nous pouvons le constater, en analysant les montants des différents résultats, nous percevons de manière générale des montants positifs et que l'entreprise ne donne pas de mauvais signes, tandis qu'une analyse approfondie de ces mêmes résultats par les ratios (comparaison des montants par l'analyse de leur évolution) indique dans certains cas des points négatifs de la situation financière de l'entreprise comme la faiblesse du taux d'intégration ou l'absorption de presque la totalité de la richesse créée par les charges de personnel. De ce fait, l'analyse dynamique du Compte de Résultat par les ratios fait ressortir les différentes politiques de gestion de l'entreprise et permet la prise de décisions pour améliorer la situation financière de l'entreprise.

Ainsi, il est important de faire une analyse du compte de résultat mais en procédant à une comparaison des montants de sorte à faire ressortir les différentes politiques de l'entreprise et les analyser. Nous espérons que ce travail sera utile pour l'entreprise « EI », ainsi qu'aux futures promotions de notre université.

Bibliographie

Ouvrages

- BARNETO Pascal, « Normes IAS/IFRS application aux états financiers » édition Dunod, Paris, 2006.
- Béatrice et Francis Grandguillot « analyse financières » 11^e édition, Paris, 2007.
- COHEN.E, Analyse financière et développement financier, édition EDICEF, Paris, 1997.
- DEPALLESNS, G. JOBARD, G : Gestion financière de l'entreprise, 11^{ème} Ed.1997.
- LEGROS George, mini manuel finance d'entreprise 2^{ème} édition, Paris, 2014.
- GRANDGUILLOT Francis, GRANDGUILLOT Béatrice « analyse financière » 14^e Edition Gualino, Paris,2017.
- Hubert de La Bruslerie, « L'analyse financière » ,4^{ème} Edition DUNOD, Paris. 2010.
- PEYRARD .J, J-D. AVENEL et M.PEYRARD, « Analyse financière », Ed. Vuibert, France, 2006.
- LUC BERNET- Rollande « Pratique de l'analyse financière » Paris; Édition DUNOD, 2009,
- MANCHON, E, « Analyse bancaire de l'entreprise » 5^{ème} Edition, ECONOMICA, 2001,
- MARIOU, A « Analyse financière : concepts et méthodes »3^{ème}Edition. Paris. Édition BUMOD.
- NEJI HERGLI Mohamed, les états financiers selon le SCF la semaine de professionnalisation, octobre 2007.
- OBERT R. « Comptabilité approfondie et révision », 5^oédition Dunod, Paris, 2004,
- OBERT R. « Pratique des normes IAS/IFRS », Edition Dunod, Paris, 2003,
- OULD AMEUR Smail, «La normalisation comptable en Algérie: présentation du nouveau système comptable et financier», université Ferhat Abbes Sétif, 2010.
- PIGET Patrick; «Gestion financière de l'entreprise»; éd économisa; Paris, 2005.
- DUBOST Philippe, « le compte de résultat » analyse financière.2009/2010.
- PLANCHONA, Introduction à l'analyse financière, Ed. Foucher – Paris, 1999.
- P.TOURON et H.TONDEUR, Comptabilité en IFRS, Edition d'Organisation, 2004.
- ROCHER-MEUNIER Béatrice, «L'essentiel de diagnostic financier »Edition d'organisation, Paris. 2012.
- THIBIERGE Christophe, analyse financière, librairie Vuibert, 2^{ème} édition, Paris, 2007.
- VERNIMEN.P. Finance de l'entreprise, 2^{ème} édition. Dalloz, Paris, 1996,
- VIZZAVONA Patrice, « Pratique de gestion analyse financière », Tome 1, Edition BERTI, 1991.

Web graphie

- <https://www.electro-industries.com> (rubrique historique), consulté le 20/05/2018.
- <https://www.electro-industries.com> (rubrique moteur), consulté le 20/05/2018.
- <https://www.electro-industries.com> (rubrique produit), consulté le 20/05/2018.
- <https://www.ionos.fr>

Autres

- Documents internes de l'entreprise Electro-Industries, consulté en mai 2021.
- Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.
- AMOKRANE F, « Cours d'analyse financières », 2018, déposé à la bibliothèque de la FSESG de l'UMMTO.
- PALUKU VUHINGE, Nelson, «L'autofinancement et sa nécessité au sein d'une institution sanitaire», Université libre des pays des grands lacs, Grade 2006.

Annexes

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS

Désignation	Montant			Variation		2018
	Réalisations 2016 (1)	Objectifs 2017 (2)	Réalisations 2017 (3)	(3)/(1)	(3)/(2)	
Ventes et produits annexes (1)	1 847 492	2 995 083	1 998 845	108%	67%	3 403
Variation stocks produits fini et encours (2)	847 864	-262 733	287 835	-	-	-781
Production immobilisée(4)	1 655	0	1 655	-	-	
Subvention d'exploitation(5)	0	0	0	-	-	
Production de l'exercice (4) = (1) + (2) + (3)	2 697 011	2 732 350	2 288 335	85%	84%	2 622
Achats consommés (5)	1 687 793	1 776 028	1 287 943	-	-	1 652
Services extérieurs et autres consom (6)	49 552	37 897	43 083	-	-	55
Consommation de l'exercice (7) = (5) + (6)	1 737 345	1 813 925	1 331 026	77%	73%	1 707
Valeur Ajoutée (8) = (4)-(7)	959 666	918 425	957 309	100%	104%	
Taux de Valeur Ajoutée (VA / PROD)	36%	34%	42%	118%	-	
Valeur Ajoutée (8)	959 666	918 425	957 309	100%	104%	915
Charges de personnel (9)	676 235	631 462	632 651	-	-	718
Impôts et taxes assimilés (10)	19 943	30 115	21 924	-	-	34
EBE (11) = (8)-(9)-(10)	263 488	256 848	302 734	115%	118%	163
Taux d'EBE = (EBE / PROD)	10%	9%	13%	135%	-	
Autres produits operationels (12)	9 566	6 740	10 052	-	-	9
Autres charges operationelles (13)	4 774	3 075	2 864	-	-	5
Dotations/ amortissements et prov. (14)	181 485	164 000	172 460	-	-	180
Reprise sur pertes de valeurs et prov (15)	6 198	0	10 261	-	-	
Résultat operationnel. (16)=(11)+(12)-(13)-(14)-(15)	92 993	96 513	147 723	159%	153%	-13
Produits financiers (17)	82 229	103 872	87 422	-	-	81
Charges financieres (18)	2 858	2 500	30 703	-	-	6
Résultat financier. (19)=(17) - (18)	79 371	101 372	56 719	71%	56%	75
Résultat ordinaire avant impots (20) = (16) + (19)	172 364	197 885	204 442	119%	103%	62
Impôts exigibles sur resultats (IBS) (21)	11 508	37 598	26 501	-	-	12
Impôts différés sur resultats ordinaires	13 069	0	2 435	-	-	
Total des produits des activités ordinaires (22)	2 795 004	2 842 962	2 398 505	-	-	
Total des charges des activités ordinaires (23)	2 647 217	2 682 675	2 218 129	-	-	
Résultat Net de l'Exercice (24) = (22) - (23)	147 787	160 287	180 376	122%	113%	50

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS

Désignation	Montant			Variation	
	Réalisations 2017 (1)	Objectifs 2018 (2)	Réalisations 2018 (3)	(3)/(1)	(3)/(2)
Ventes et produits annexes (1)	1 998 845	2 514 665	3 403 482	170%	135%
Variation stocks produits fini et encours (2)	287 835	190 971	-702 277	-	-
Production immobilisée(4)	1 655	0	0	-	-
Subvention d'exploitation(5)	0	0	0	-	-
Production de l'exercice (4) = (1) + (2) + (3)	2 288 335	2 705 636	2 701 205	118%	100%
Achats consommés (5)	1 287 943	1 623 382	1 717 843	-	-
Services extérieurs et autres consom (6)	43 083	45 000	64 988	-	-
Consommation de l'exercice (7) =(5) + (6)	1 331 026	1 668 382	1 782 831	134%	107%
Valeur Ajoutée (8) = (4)-(7)	957 309	1 037 254	918 374	96%	89%
Taux de Valeur Ajoutée (VA / PROD)	42%	38%	34%	81%	-
Valeur Ajoutée (8)	957 309	1 037 254	918 374	96%	89%
Charges de personnel (9)	632 651	709 801	733 452	-	-
Impôts et taxes assimilés (10)	21 924	27 187	35 829	-	-
EBE (11) =(8)-(9)-(10)	302 734	300 266	149 093	49%	50%
Taux d'EBE = (EBE / PROD)	13%	11%	6%	42%	-
Autres produits operationels (12)	10 052	5 702	13 306	-	-
Autres charges operationelles (13)	2 864	5 200	5 226	-	-
Dotations/ amortissements et prov. (14)	172 460	222 415	210 766	-	-
Reprise sur pertes de valeurs et prov (15)	10 261	0	35 181	-	-
Résultat opérationnel. (16)=(11)+(12)-(13)-(14)-(15)	147 723	78 353	-18 412	-12%	-23%
Produits financiers (17)	87 422	81 625	87 179	-	-
Charges financières (18)	30 703	18 000	5 654	-	-
Résultat financier. (19)=(17) - (18)	56 719	63 625	81 525	144%	128%
Résultat ordinaire avant impôts (20) = (16) + (19)	204 442	141 978	63 113	31%	44%
Impôts exigibles sur résultats (IBS) (21)	26 501	26 976	8 469	-	-
Impôts différés sur résultats ordinaires	2 435	4 069	10 964	-	-
Total des produits des activités ordinaires (22)	2 398 505	2 797 032	2 847 835	-	-
Total des charges des activités ordinaires (23)	2 218 129	2 677 961	2 782 227	-	-
Résultat Net de l'Exercice (24) = (22) - (23)	180 376	119 071	65 608	36%	55%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

U: KDA

Désignation	Montant			Variation	
	Réalisations 2018 (1)	Objectifs 2019 (2)	Réalisations 2019 (3)	(3)/(1)	(3)/(2)
Ventes et produits annexes (1)	3 403 482	3 311 513	2 765 210	81%	84%
Variation stocks produits fini et encours (2)	-702 277	38 150	-49 148	-	-
Production immobilisée(4)	0		0	-	
Subvention d'exploitation(5)	0		0	-	
Production de l'exercice (4) = (1) + (2) + (3)	2 701 205	3 349 663	2 716 062	101%	81%
Achats consommés (5)	1 717 843	2 177 281	1 815 763	106%	83%
Services extérieurs et autres consom (6)	64 988	65 510	48 232	-	-
Consommation de l'exercice (7) = (5) + (6)	1 782 831	2 242 791	1 863 995	105%	83%
Valeur Ajoutée (8) = (4)-(7)	918 374	1 106 872	852 067	93%	77%
Taux de Valeur Ajoutée (VA / PROD)	34%	33%	31%	92%	-
Valeur Ajoutée (8)	918 374	1 106 872	852 067	93%	77%
Charges de personnel (9)	733 452	834 543	834 704	114%	-
Impôts et taxes assimilés (10)	35 829	34 771	28 760	-	-
EBE (11) = (8)-(9)-(10)	149 093	237 558	-11 397	-8%	-5%
Taux d'EBE = (EBE / PROD)	6%	7%	0%	-8%	-
Autres produits operationels (12)	13 306	6 000	14 925	-	-
Autres charges operationelles (13)	5 226	27 085	12 189	-	-
Dotations/ amortissements et prov. (14)	210 766	205 000	211 263	-	-
Reprise sur pertes de valeurs et prov (15)	35 181	21 085	22 709	-	-
Résultat operationnel. (16)=(11)+(12)-(13)-(14)+(15)	-18 412	32 558	-197 215	1071%	-606%
Produits financiers (17)	87 179	76 100	83 202	-	-
Charges financieres (18)	5 654	3 000	1 436	-	-
Résultat financier. (19)=(17) - (18)	81 525	73 100	81 766	100%	112%
Résultat ordinaire avant impots (20) = (16) + (19)	63 113	105 658	-115 449	-183%	-109%
Impôts exigibles sur resultats (IBS) (21)	8 469	20 075	10	-	-
Impôts différés sur resultats ordinaires	10 964		6 730	-	-
Total des produits des activités ordinaires (22)	2 847 835	3 452 848	2 843 628	-	-
Total des charges des activités ordinaires (23)	2 782 227	3 367 265	2 952 357	-	-
Résultat Net de l'Exercice (24) = (22) - (23)	65 608	85 583	-108 729	-166%	-127%

La table de la matière

Remerciements	I
Dédicace	II
Liste d'abréviation	IV
Liste des figures	VI
Liste des graphes	VII
Liste des tableaux	VIII
Sommaire	IX
Introduction générale	01
Chapitre I : Les normes internationales IAS/IFRS et le SCF algérien	06
Section 01 : Les normes internationales IAS/IFRS	08
1. Définition des normes IAS/IFRS	08
2. Champ d'application des normes IAS /IFRS	08
3. Les principes des normes IAS/IFRS	09
3.1 Primauté de la substance sur la forme	09
3.2 L'approche bilancielle	09
3.3 Le principe de neutralité	09
3.4 Le principe de prudence	09
3.5 La valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs	10
3.6 La priorité accordée à la vision de l'investisseur	10
3.7 La place importante accordée à l'interprétation	10
3.8 L'information comptable	10
4. Le compte de résultat dans le cadre des normes IAS/IFRS	10
5. Les informations contenues dans le compte de résultat selon les normes IAS/IFRS	14

Section 02 : Aperçu sur le système comptable financier (SCF)	15
1. Définition et objectifs du système comptable financier	15
2. Le passage du Plan Comptable National (PCN) au Système Comptable Financier (SCF) et ses caractéristiques.....	16
2.1 La mise en place du SCF inspiré des normes IAS/IFRS	16
2.2 Les impacts du SCF.....	20
3. Les textes introduisant et régissant le SCF en Algérie	20
3.1 La loi N°07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier	20
3.2 Le décret exécutif N°08-156 de la 26/05/2008 portant application des dispositions de la loi portant système comptable financier.....	21
3.3 Le décret exécutif N°09-110 du 07/04/2009 fixant les conditions et les modalités détenues de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques	23
3.4 L'arrêté du 26/07/2008 relatif à la comptabilité simplifiée	23
Chapitre II : L'analyse financière et les états financiers	26
Section 01 : Généralités sur l'analyse financière	28
1. Définition de l'analyse financière	28
2. Objectifs de l'analyse financière	28
3. Importance de l'analyse financière.....	29
4. Les missions de l'analyse financière	30
Section02 : Les documents de base de l'analyse financière et l'importance de l'analyse par le compte de résultat	31
1. Définition et objectifs des états financiers.....	31
2. L'Elaboration et présentation des états financiers	32
2.1 Classification et structure des états financiers.....	32
2.2 Les principes comptables	33
2.3 La présentation des états financiers	33

2.3.1 Bref aperçu sur les différents états financiers	34
2.3.1.1 Le bilan.....	34
2.3.1.2 Le Tableau de Flux de Trésorerie	37
2.3.1.3 Le Tableau de Variation des Capitaux Propres	40
2.3.1.4 L'annexe aux états financiers	42
3. Le compte de résultat.....	43
3.1 Les composantes du compte de résultat.....	44
3.1.1 Les produits	44
3.1.1.1 Les produits d'exploitation.....	44
3.1.1.2 Les produits financiers	45
3.1.1.3 Les produits exceptionnels	45
3.1.2 Les charges	46
3.1.2.1 Les charges d'exploitation.....	46
3.1.2.2 Les charges financières	47
3.1.2.3 les charges exceptionnelles.....	47
3.1.3 La participation des salariés	48
3.1.4 L'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS)	48
3.2 La présentation et les avantages du Compte de Résultat.....	50
3.2.1 Le Compte de Résultat par nature.....	50
3.2.2 Le Compte de Résultat par fonction	50
3.3 L'importance de l'analyse financière par le Compte de Résultat	54
4. Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)	54
4.1 Définition des Soldes Intermédiaire de Gestion	55
4.2 Structure et présentation des soldes intermédiaires de gestion	55
4.2.1 La marge commerciale	57

4.2.2 La production de l'exercice	57
4.2.3 La valeur ajoutée (VA)	57
4.2.4 l'Excédent brut d'exploitation (EBE)	58
4.2.5 Le résultat d'exploitation	58
4.2.6 Le résultat avant impôt	59
4.2.7 Le résultat exceptionnel	59
4.2.8 Le résultat net de l'exercice	59
4.3 La capacité d'autofinancement et l'autofinancement.....	61
4.3.1 La capacité d'autofinancement	61
4.3.1.1 Le calcul de la capacité d'autofinancement.....	62
4.3.1.2 Le rôle de la Capacité d'Autofinancement.....	63
4.3.2 L'autofinancement	63
5. L'analyse financière par les ratios	63
5.1 Intérêt et utilisation des ratios	64
5.2 Les type des ratios	64
5.2.1 Les ratios de gestion	65
5.2.2 Les ratios de rentabilité	66
5.3 Les politiques de gestion de l'entreprise	66
Chapitre III : Cas pratique au sein de l'entreprise Electro-Industrie	70
Section 01 : Aperçu général sur l'entreprise Electro-Industries	72
1. Présentation de l'entreprise Electro-Industries.....	72
1.1 Historique de l'entreprise Electro-Industries	72
1.2 Les activités d'Electro-Industries.....	73
1.2.1 Unité de fabrication des moteurs électriques.....	73
1.2.2 Unité de fabrication des transformateurs de distribution.....	73

1.2.3	Unité prestations techniques	74
1.3	Présentation de la structure organisationnelle de l'entreprise Electro-Industries	75
1.3.1	Les assistants	77
1.3.2	Direction Ressources humaine et organisation.....	77
1.3.3	La direction commerciale et marketing.....	78
1.3.4	La direction achat et approvisionnements	78
1.3.5	La direction Finance et Comptabilité.....	78
1.3.6	La direction développement industriel / partenariat.....	78
1.4	Organisation et missions du département Finance et Comptabilité (DFC).....	79
1.4.1.1	Le service Finance	79
1.4.1.2	Le service Comptabilité Analytique	79
1.4.1.3	Le service Comptabilité Générale	80
1.4.2	Les missions du Département Finance et Comptabilité (DFC)	82
2.	Méthodologie de recherche	82
Section 02 : Analyse de l'entreprise d'Electro-Industries.....		84
1.	L'interprétation du compte de résultat par l'utilisation des ratios	84
1.1	Les ratios de gestion	85
1.1.1	La politique d'approvisionnement.....	85
1.1.2	La politique de création de richesse.....	87
1.1.3	La politique de gestion des charges et produits financiers	90
1.2	Ratios d'activité.....	91
1.3	Les ratios de rentabilité	94
1.4	Les ratios de répartition de la valeur ajoutée	97
2.	Le calcul de la Capacité d'Autofinancement.....	101
2.1	Le calcul de la CAF par la méthode additive.....	101

2.2 Le calcul de la CAF par la méthode soustractive	102
Conclusion général	105
Bibliographie	110
Annexe	113

Résumé :

L'analyse financière constitue un ensemble de méthodes et d'instruments qui permettent d'apprécier la situation financière d'une entreprise. L'objectif est d'analyser la capacité de l'entreprise à être rentable et à créer de la richesse.

L'analyse de cette rentabilité et de la richesse créée se fait, entre autres, par le Compte de Résultat. En effet, le Compte de Résultat reflète les différentes politiques de gestion de l'entreprise. Son analyse, par l'équilibre financier et par les ratios, permet aux dirigeants la prise de décisions et par conséquent, l'amélioration de sa situation financière.

Mots clés : Analyse financière ; Compte de Résultat ; Equilibre financier ; Ratios ; Rentabilité.

Summary:

Financial analysis is a set of methods and instruments that make it possible to assess the financial situation of a company. The goal is to analyze the company's ability to be profitable and create wealth.

The analysis of this profitability and the wealth created is done, among other things, by the Income statement. Indeed, the Income statement reflects the different management policies of the company. Its analysis, through financial balance and ratios, allows managers to make decisions and consequently improve their financial situation.

Keywords : Financial analysis; Income statement; Financial balance; Ratios; Profitability.